

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA

Vol. 55—No 4
JEUDI 27 AVRIL 1967
PRIX 10c

L'école L'Assomption de Transcona tire profit de 46 ans de ténacité

Les récentes améliorations de la loi scolaire manitobaine, particulièrement celles que procurent "les services partagés" et qu'annonce le bill 59, provoquent naturellement toutes sortes de réactions . . . dans le grand public et, surtout, chez les tenants des écoles paroissiales. Mais elles font naître surtout des solutions pratiques, par exemple celles des écoles du Précieux-Sang, de "Blessed Sacrament" et de L'Assomption. D'autres démarches en cours mettront bientôt d'autres écoles paroissiales en vedette.

Le cas récent de "L'Assomption" de Transcona mérite plus que la courte nouvelle parue en première page de ce journal le 6 avril dernier. Aussi avons-nous accepté avec empressement de rencontrer la commission de cette école paroissiale devenue, pour toutes fins pratiques, une école publique, pour obtenir des renseignements supplémentaires. Etaient présents tous les commissaires, en fonction depuis juillet 1966: MM. Ulysse Lamoureux, président, Ernest Grégoire, vice-président, Antonio Comeault, comité du personnel, Denis Lamoureux, comité de finance, Noël Proulx, comité d'administration, Mme Antonio Comeault, secrétaire-tresorière, et M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, membre ex officio.

Regard sur le passé

De fil en aiguille, à un moment de la conversation, on se transporta vers le passé, vers les années de fondation de cette école. Mais certaines confusions de noms et de dates poussèrent l'abbé St-Laurent à sortir le "codex historicus" de la paroisse, par souci d'exactitude. Voici donc quelques détails précis . . . à l'honneur des pionniers de "L'Assomption".

C'est en mai 1910 que Mgr F. A. Dugas, P.A., V.G., curé de la paroisse Cathédrale de St-Boniface, venait dire la première messe à Transcona dans la maison de Paul Jetté. (Cette maison est actuellement occupée par la famille Léo Pilotte, et les trois curés des paroisses catholiques de Transcona projettent d'y concélébrer la messe comme "projet centenaire".) Mgr Dugas était accompagné ce jour-là du Frère Pilon, o.m.i., et de M. Onésime Gagnon, serviteur de l'archevêché et bon conducteur de chevaux.

Trois mois plus tard, soit le dimanche de la solennité extérieure de l'Assomption, Mgr Dugas revint célébrer la messe à Transcona. Il y eut ensuite assemblée paroissiale, création d'un comité paroissial provisoire (MM. Bottler, Maranda, Jetté), lancement d'un fonds de construction d'église, etc. Déjà en juillet on avait acheté un terrain et fixé le site de la future église. C'est à la fin d'une autre assemblée paroissiale (18 août 1911) que fut annoncé le nom du premier curé résidant, M. l'abbé J. E. Louis Lee qui arrivait de fait le lendemain. Au cours de ses années de ministère dans cette paroisse (1911-14), que Mgr Langevin, o.m.i., mit sous le patronage de Notre-Dame-de-l'Assomption, l'abbé Lee eut la joie, le 30 mars 1912, de faire bénir solennellement la nouvelle église, maintenant salle paroissiale.

Les curés qui ont succédé à l'abbé Lee sont MM. les abbés Louis Bélanger (1914-19), Clovis Paillé (1919-34), Joseph Bellavance (1934-56), Walter Szumski et Albert Fréchette, tous deux "administrateurs", Henri Perron et, actuellement, Albéric St-Laurent.

C'est au temps de l'abbé Paillé, il y a 46 ans, que fut fondée l'école paroissiale. La première école fut ouverte en 1921, à l'angle des rues Leola et Ravelstone East, et les premières institutrices y furent Mme Crossland (Française) et Mlle Rose-Anna Rioux (paroissienne). En 1923 la paroisse acheta une salle Maçonnique qu'il fallut transporter au site actuel, soit sur une longueur d'un tiers de mille. Emplacement, déménagement, creusage de la cave, tout fut "gratuit" grâce à la générosité de bons paroissiens ouvriers . . . dont plusieurs survivent encore, soit MM. Auguste Bilodeau, Alfred Sicotte, Edouard Gauthier, Alfred Lamoureux, etc. Les premiers commissaires furent MM. Ovide Brodeur, Théophile Rioux et Adélard Paul. Mais en 1924, selon le livre historique de la paroisse, on élisait 3 syndics et 3 commissaires sans préciser davantage qui étaient syndics ou commissaires: furent élus MM. Yvan Beaulieu, Théophile Rioux, Alfred Lamoureux, Auguste Bilodeau, Irénée Bourque et Eusèbe Blais.

C'est en cette année 1923 que les premières religieuses Oblates arrivèrent à l'école de L'Assomption. Et depuis 44 ans, selon le premier contrat signé en 1923, il y eut toujours un minimum de 3 religieuses dans le personnel. A noter qu'on payait les 3 religieuses ensemble $100 par mois . . . quand on les payait. Ce qui n'empêcha jamais les autorités de la congrégation des Oblates de fournir à cette école paroissiale des institutrices qualifiées. Les trois religieuses qui enseignent présentement sont les Soeurs Jean Bosco, principale, François-de-Paule et Ste-Adèle, aidées de Mme Paul-Emile Carrière et Mlle Agnès Fillion; Mme Gérald Carney s'occupe de 16 enfants qui fréquentent la maternelle. Dans l'école même il y a 111 élèves.

Précieuse découverte

Cette école paroissiale L'Assomption de Transcona a été maintenue de 1921 à nos jours par le dévouement, les sacrifices et la ténacité des curés, des religieuses, des commissaires, des paroissiens. Les premières récompenses furent de fournir à la société un nombre impressionnant d'anciens élèves devenus des "personnalités" fortes dans maints domaines. Mais maintenant on enregistre une récompense toute nouvelle et combien consolante: découvrir que la petite population francophone de Transcona (à peine 700 sur quelque 20,000 habitants) s'est gagné le respect de la majorité et peut désormais entrevoir de meilleurs jours pour "son" école.

(Suite à la troisième page)

Le pavillon de l'Ouest rude et riche à la fois

MONTREAL — Le pavillon des provinces de l'Ouest offre, vu de l'extérieur, un aspect plutôt rude et primitif.

Mais cette première impression se double vite d'une autre, dès que l'on s'abandonne au plaisir de le visiter: il est surprenant de constater la quantité de matériaux qu'on a pu placer dans ce pavillon d'apparence réduite.

En bref, la plaine et la montagne y font un excellent ménage parmi les éléments d'exposition qui développent dix sujets principaux, allant des habitants et des richesses naturelles à la transformation des produits.

Le pavillon a été conçu de manière à illustrer la transition qui s'opère brusquement du plan vertical au plan horizontal, dès que l'on quitte les Prairies et que l'on atteint les montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Des "galeries souterraines" et des corridors lient les uns aux autres les éléments du pavillon.

Point de grands halls, de vastes espaces. Le visiteur accède au bâtiment par un corridor au plafond bas et, à chaque détour, à chaque salle, il en connait davantage, au moyen de sculptures, de diapositives, de photos, de reproductions sur cette partie de la "Terre des hommes".

Cette façon de présenter les éléments du pavillon, par "tranches" en quelque sorte, a le grand avantage de retenir l'attention sur un seul point à la fois. Un ingénieux agencement de la lumière, du son et des odeurs y contribue encore davantage.

Qui n'a de cette partie du Canada que la vague image des blés ondulant au soleil ou des pins de la Colombie, en prend pour son . . . ignorance. L'Ouest canadien, c'est aussi un immense effort et de sérieuses réalisations dans l'industrie des mines et manufacturière, dans le domaine de la recherche.



Le dimanche 7 mai sera "Le Jour Mondial des Moyens de Communication Sociale". Ci-dessus parait l'illustration de première page de l'hebdomadaire catholique américain "Our Sunday Visitor" qui annonce de façon très moderne, sous forme de satellite, les divers aspects de cette Journée. A noter qu'un des 16 décrets du Concile Vatican II a démontré clairement que l'Eglise s'intéresse au plus haut point à infuser un esprit profondément humain et chrétien à la presse, à la radio, à la télévision et autres moyens de communication qui doivent servir à refléter l'image de Dieu dans Sa création et à projeter l'image d'une Eglise dynamique qui n'est pas seulement une vaste institution bien organisée, mais aussi le peuple de Dieu appelé à la sainteté.

Les funérailles de Conrad Adenauer artisan du relèvement de l'Allemagne

BONN — M. Conrad Adenauer, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, l'un des principaux artisans du relèvement de son pays et l'un des "pères de l'Europe", est décédé le 19 avril à sa résidence de Rhoendorf, à l'âge de 91 ans.

Il avait été frappé d'une affection pulmonaire une semaine auparavant et son état s'était aggravé constamment, sauf pendant une brève amélioration durant le weekend. Il s'est éteint paisiblement à 7 h. 31 du matin, à sa demeure, entouré de ses sept enfants.

M. Adenauer avait dirigé les destinées de l'Allemagne fédérale pendant 14 ans, de 1949 à 1963, et travaillé particulièrement à l'unification de l'Europe et à la réconciliation franco-allemande. Il avait conservé son mandat de député et était président d'honneur de l'Union démocrate-chrétienne de l'Allemagne de l'Ouest.

Cet homme à la volonté de fer était déjà septuagénaire lorsqu'il parvint au premier plan de la scène politique allemande. Son credo politique était assez simple: il était convaincu que la force de l'Allemagne résidait dans l'unité et la solidarité avec ses alliés naturels, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Il considérait le traité de coopération et d'amitié qu'il signa avec le président de Gaulle en 1963 comme la principale réalisation de son gouvernement.

Obsèques nationales

Les obsèques nationales du Dr Conrad Adenauer ont attiré mardi en Allemagne fédérale plusieurs "grands", le général de Gaulle, le président Johnson, le premier ministre Wilson, et de nombreuses personnalités.

Une cérémonie solennelle, un "staatsakt", se déroula dans la matinée au parlement fédéral de Bonn.

Le service funèbre fut présidé au début de l'après-midi, à la cathédrale de Cologne, par le cardinal Josef Firings, archevêque de Cologne, ami personnel du défunt et lui-même âgé de 80 ans. Le Dr Adenauer, qui est né en 1876 dans la grande cité rhénane, en a également été le bourgmestre.

Le corps fut transféré après la cérémonie, sur un bateau qui remonta le Rhin jusqu'à Rhoendorf, où il fut enterré dans le caveau familial auprès de sa seconde femme. L'inhumation eut lieu dans la plus stricte intimité, l'illustre disparu l'ayant souhaité dans son testament. Le défunt a été veuf à deux reprises. De ses deux mariages sont issus sept enfants et 24 petits-enfants.



M. Conrad Adenauer

Messages de chefs d'Etat

Les nombreux messages de condoléances parvenus à Bonn s'accordent à dire que la disparition de l'un des plus grands hommes d'Etat de notre époque auquel la République fédérale allemande doit tant, sera ressentie dans tout le monde occidental.

Parmi ces messages on remarque ceux du premier ministre du Canada, M. Lester Pearson; du président Johnson, des Etats-Unis; du général de Gaulle; de la reine Elisabeth, d'Angleterre; du premier ministre Harold Wilson; du général Franco, chef de l'Etat espagnol; de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde; du pape Paul VI; du premier ministre français, M. Georges Pompidou; de M. Aldo Moro, président du conseil italien; de M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge; de MM. Levy Eshkol et David Ben Gurion, respectivement premier ministre israélien et fondateur de l'Etat d'Israël; de M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères; de M. Edward Heath, leader de l'opposition britannique; M. Tsiranana, président de la République malgache, et de nombreux autres.



Une des bibliothèques publiques de St-Boniface, à l'angle des rues Cathédrale et Langevin, en plein Parc Provencher, possède à elle seule quelque 20,000 volumes français et canadiens-français couvrant tous les domaines d'intérêt: philosophie, histoire, littérature, poésie, théâtre, sciences sociales, romans, encyclopédies, etc. Un étalage attrayant de journaux littéraires et de revues attire ceux qui se préoccupent d'actualités. Les adolescents et les enfants sont assurés d'un service tout spécial de la part du personnel qui n'a pas peur de leur turbulence ou de leur venue en groupes, quand ils démontrent un désir vrai d'assouvrir leur curiosité intellectuelle naissante.

Le personnel est dirigé par Mme Siegfried Kleinschmit, Parisienne d'origine, qui réside à St-Boniface depuis le 13 mai 1954, travaille à la bibliothèque depuis dix ans et en a pris la direction en août dernier. Les autres membres sont, à plein temps, Mlle Aline Damphousse (section des adultes) et Mme Marguerite Baudry (section des jeunes) et, à temps partiel, Mmes Thérèse Beck (experte en reliure et réparations) et Marie-Thérèse Brunet. Le soir, 5 ou 6 étudiantes se dévouent bénévolement. Au sein de la commission civique de la Bibliothèque, dont le secrétaire-trésorier est M. Maurice Prud'homme, se trouvent Mlles Léonie Guyot et Yolande Gendron, institutrices à l'école Provencher.

Ajoutons que l'édifice de la bibliothèque a souvent été le lieu d'expositions de livres ou de peintures, et que le Consulat de France est un grand bienfaiteur qui "donne" souvent des livres de France, les plus récents, les mieux illustrés, dans tous les domaines. (Photo Winnipeg Tribune)

Svetlana Staline se trouve maintenant aux Etats-Unis

NEW YORK — Après avoir fait une courte déclaration à la presse, à son arrivée à l'aéroport Kennedy, Mme Svetlana Allelouieva Staline a fait remettre aux journalistes une déclaration écrite d'un millier de mots.

Dans cette déclaration, la fille de Joseph Staline explique en partie pourquoi elle a quitté l'URSS "pour demander hospitalité aux Etats-Unis":

"Depuis mon enfance, dit-elle, on m'a enseigné le communisme et j'y ai cru, comme toute ma génération d'ailleurs. Mais, lentement, avec l'âge et l'expérience, mes convictions ont évolué . . . D'autre part, la religion m'a transformée. Je suis née dans une famille où l'on ne parlait jamais de Dieu, mais, en devenant adulte, j'ai constaté qu'il était impossible de vivre sans Dieu dans son coeur. Je suis arrivée à cette conclusion toute seule, sans sermons et sans l'aide de personne.

Il y a de bonnes et de mauvaises gens, honnêtes ou malhonnêtes, dans n'importe quel pays du monde. Bien que j'aie vécu toute ma vie à Moscou, je crois fermement que l'on peut toujours trouver un foyer là où l'on se sent libre" . . .

"Mon défunt époux, Brajesh Singh, poursuit Mme Svetlana Allelouieva, appartenait à une ancienne famille indienne. C'était un homme merveilleux et mes enfants et moi l'aimions beaucoup. Les autorités soviétiques ont malheureusement refusé de reconnaître officiellement notre union parce qu'il était étranger et parce qu'elles me considéraient, du fait de mon nom, comme une sorte de propriété d'Etat. . ."

La fille de Joseph Staline reproche ensuite au gouvernement de Moscou de lui avoir interdit de ramener son mari en Inde alors qu'il était à l'article de la mort et de n'avoir consenti, après maintes supplications, à la laisser sortir d'URSS que pour le transport des cendres de son époux dans son pays natal.

"Il y a trois ans, annonce ensuite Mme Svetlana Allelouieva Staline, j'ai écrit un livre sur ma vie en URSS. Je suis heureuse de vous dire qu'il sera bientôt publié en anglais et en russe et qu'il sera traduit en d'autres langues. L'édition américaine a été confie à la maison 'Harper and Row'. Les autres éditions sont actuellement en négociations entre mes avocats et les maisons intéressées".

"La publication de mon livre symbolisera pour moi le but principal de ma venue. La liberté d'expression que je recherche pourra, je l'espère, se traduire par d'autres écrits, par des études et par la lecture de sujets littéraires qui m'intéressent particulièrement.

"En dépit des mobiles et des désirs qui m'ont conduite aux Etats-Unis, je ne peux oublier que mes enfants sont toujours à Moscou. Mais je sais qu'ils me comprendront et qu'ils ne se méprendront pas sur les raisons de ma décision. Ils appartiennent à la nouvelle génération de notre pays, qui ne veut plus être bernée par de vieilles idées . . . Que Dieu leur vienne en aide. Je sais qu'ils ne me renieront pas, que nous nous reverrons un jour et que je vivrai dans cette attente."

Le gouvernement américain a autorisé Mme Allelouieva à résider aux Etats-Unis aussi longtemps qu'elle le désire. Elle n'a pas encore demandé l'asile politique en Amérique, mais ses déclarations laissent penser qu'elle le fera. En attendant, un visa de visiteur lui a été accordé par le département d'Etat. Il est valable jusqu'au 6 juin prochain et est renouvelable. M. McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a laissé entendre que la prolongation du visa lui serait donnée sans difficulté.

La FAPM regarde l'avenir avec optimisme et résolution

Le 9e congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, qui eut lieu dimanche dernier à St-Eugène de St-Vital sous la présidence de M. Léo Beaupré, a fait naître chez plusieurs congressistes diverses réactions. D'abord un moment de déception, devant le trop petit nombre de personnes présentes (à peine 60, l'après-midi) et d'associations locales représentées (14 exactement, dont 13 affiliées à la Fédération, La Salle recevant son certificat ce jour-là, et 1 non encore affiliée, soit celle du Sacré-Coeur de Winnipeg). Puis un moment d'indécision, surtout à l'heure des élections, tant sur le plan provincial que régional, car "on se connait si peu d'une paroisse ou d'une région à l'autre, le congrès annuel ne pouvant suffire à ce sujet". Mais bientôt on sentit des mouvements de grande fierté, à la nomenclature des activités nombreuses et très variées de l'année 1966-67 dans tous les centres, et en écoutant et questionnant Me Maurice Arpin sur le sujet d'actualité qu'offre le bill 59. Et enfin, des moments d'optimisme et d'assurance pour l'avenir, créés après le banquet (120 personnes y prirent part) par les divers messages très concrets et très lucides de MM. Louis Aubry, représentant le président général de l'AECFM, B.-H. Tobin, président des APM catholiques de langue anglaise, Hubert Philippot, nouveau président de la FAPM, M. l'abbé Roland Bélanger, aumônier, et Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface.

Activités variées

C'est après la lecture du rapport des activités générales de la Fédération par l'abbé Bélanger, aumônier, du procès-verbal du congrès de l'an dernier par Mme Yvette Privé et du rapport financier par M. Raymond Bacon, que les secrétaires "locales" défilèrent devant l'assemblée pour décrire les activités des derniers mois dans leurs divers milieux. Ces rapports, tous très brefs, ont démontré clairement que de nombreuses réunions ont été tenues par les APM dans tous les coins de la province, et que ces réunions ont donné lieu à une grande variété de programmes.

On a mentionné souvent, par exemple, des rencontres "générales" avec le personnel enseignant et des rencontres "plus intimes" avec les divers professeurs pour discuter de chaque enfant. Il fut question, naturellement, des sujets abordés par les conférenciers invités, mais aussi de la présentation de films documentaires, de l'étude de questionnaires bien préparés et adaptés, de discussions en petits groupes, de discussions "en plénières", etc.

Parmi les sujets des conférences de l'année, mentionnons: nouvelle catéchèse (grand sujet de la Fédération), conscience morale de l'enfant, nouvelles méthodes d'enseignement, bill 16, éducation sexuelle des adolescents, comment encourager les jeunes à l'étude, vocations, orientation des jeunes, développement de la personnalité, projets de centenaire . . .

Nouvel exécutif

Les élections ont donné les résultats suivants: M. Hubert Philippot, président, MM. Léon Joubert et Gilbert Comeault, 1er et 2e vice-présidents, Mme Yvette Privé, secrétaire archiviste, Mme Bradet, secrétaire correspondante, M. Raymond Bacon, trésorier, Père Aurèle Lemoine, O.M.I., responsable du programme 1967-68, MM. Robert Arbez et Jean Granger et Soeur Marie-Joseph, c.r.c.p., directeurs. Les conseillers des diverses régions sont: La Seine, M. Lavallée; Métropolitaine, Mme G. Forbes; La Rouge, deux noms ont été suggérés et on publiera plus tard le nom de celui qui a accepté; La Montagne, M. L. Lemoing; Région non-organisée, M. G. Carrière. Pour le moment, la région du Cheval-Blanc n'a pas de conseiller.

Le Père Aurèle Lemoine, invité à parler du "programme", profita de l'occasion pour inciter les membres de la FAPM à revitaliser les associations locales, à resserrer les rangs entre tous les membres et toutes les sections locales, et à donner sans gêne leurs suggestions pour le programme 67-68. Au sujet du programme 1966-67, qui portait surtout sur la Catéchèse, il révéla les noms des "meilleurs" coopérateurs, soit les abbés Robert Lane, directeur diocésain de la Catéchèse, et Réginald Prescott, curé de St-Léon, et les pères oblats B. Pinette et A. Gervais, vicaires du Sacré-Coeur de Winnipeg et du Précieux-Sang de St-Boniface, respectivement. Mais, avoua-t-il, il n'est pas facile de connaître vraiment vos réactions, car j'ai envoyé un questionnaire précis à chaque associations et je n'ai reçu à date qu'une seule réponse. J'espère bien que vous me ferez vos suggestions orales ou écrites dès aujourd'hui, avant la fin de ce congrès, au sujet du programme 67-68. Pour le moment, continua-t-il, je songe au thème même de l'Expo, "Terre des Hommes", qui nous ferait réfléchir sur la faim et la paix dans le monde, sur les loisirs, sur la jeunesse, sur la famille, sur la connaissance des autres; ou encore au programme de la J.E.C. qui portera sur l'information et les moyens de communication sociale que sont la presse, la radio, la télévision et les magazines; ou, enfin, au bill 59.

C'est après ces remarques sur le programme de l'année que le P. Lemoine présenta aux congressistes le conférencier invité, Me Maurice Arpin "qui parlera du bill 59 ou de l'enseignement en français de certaines matières dans les écoles publiques du Manitoba. Aviseur légal 'officieux' auprès du gouvernement, pour beaucoup responsable des bills concernant les services partagés et l'enseignement en français, se servant à bon escient des ficelles dont il dispose auprès des autorités et 'l'un des nôtres dont nous avons raison d'être fiers', il nous fera comprendre le bill 59 dans toute son étendue et son véritable esprit".

Statut légal du français

M. Arpin fit quelques distinc-

(Suite à la troisième page)

Un guide touristique sans frontière Ontario-Québec

MONTREAL — Les ministères du Tourisme du Québec et de l'Ontario viennent d'unir leurs efforts afin de donner aux visiteurs de l'est du Canada leur premier véritable guide touristique.

Le résultat: une publication bilingue de 52 pages, abondamment illustrée et offrant aux éventuels visiteurs un itinéraire fort intéressant s'échelonnant depuis les célèbres chutes du Niagara jusqu'au rocher Percé.

La brochure intitulée "Sur la route des pionniers - Heritage Highways" et publiée conjointement par les deux ministères marque un point tournant, dit-on, dans la "collaboration compétitive" des deux provinces en matière de tourisme.

L'itinéraire que la brochure propose aux visiteurs attire déjà plus de 60 pour cent des touristes qui visitent le Canada.

Un aspect biculturel

Parmi les nombreuses excursions secondaires offertes au voyageur, on suggère notamment une visite à Sainte-Marie-aux-Hurons où, durant la première moitié du 17e siècle, les missionnaires jésuites français établirent leur mission au coeur d'une région alors sauvage.

Les patrimoines des deux plus grandes provinces canadiennes ont été jumelés depuis le début de la colonie et la brochure veut refléter cet aspect biculturel en invitant les touristes à visiter: Toronto, la ville-reine; Ottawa, la capitale; Montréal, la métropole; Québec, la ville "la plus européenne" de l'Amérique du Nord; et le fameux rocher de Percé à la tête de la péninsule gaspésienne.

Pas de frontières

La présentation officielle de cette brochure le 18 avril par M. James Auld, ministre du Tourisme et de l'Information de l'Ontario, et M. Robert Prévost, sous-ministre adjoint au ministère du Tourisme du Québec, s'est déroulée au pavillon de l'Ontario à l'Expo '67 et les ministres se sont plu à déclarer que le choix de l'endroit pour la tenue de cette conférence de presse du "territoire ontarien au Québec", à mi-chemin entre les deux capitales, Toronto et Québec, était symbolique de l'esprit de collaboration qui a présidé à la conception de la brochure.

On remarque d'ailleurs qu'à aucun endroit, les cartes touristiques glissées dans la brochure ne font mention de la frontière séparant les deux provinces . . .

Une section de quatre pages a été consacrée à l'Exposition universelle et internationale de Montréal et sera enlevée des éditions subséquentes.

La première édition de la nouvelle publication touristique a été tirée à 500,000 exemplaires. Chaque province en distribuera 200,000 copies et le gouvernement canadien 100,000.

Les représentants des deux gouvernements ont déclaré que la publication de cette brochure n'était qu'un exemple de l'effort grandissant que font dans le domaine du tourisme les deux grands pôles d'attraction touristique que sont le Québec et l'Ontario.

M. Gérard Pelletier est secrétaire parlementaire

OTTAWA — Le premier ministre Pearson vient d'élever le député d'Hochelaga, M. Gérard Pelletier, au rang de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures.

M. Pelletier était le seul membre du trio Marchand-Trudeau-Pelletier à n'avoir pas connu encore la consécration à Ottawa. M. Marchand et M. Trudeau ont accédé au cabinet peu de temps après leur élection, en 1965, après avoir fait une entrée très remarquée au sein du parti libéral en compagnie de M. Pelletier.

M. Gérard Pelletier est un journaliste et intellectuel bien connu au Québec.

Du foyer et de l'école doit venir la lumière

Le docteur Wilder Penfield a soutenu, devant plus de 500 personnes réunies à Tuxedo le mercredi soir 19 avril à l'occasion du banquet du congrès de la Fédération des "Home and School" et "Parent Teacher" du Manitoba, que le temps est venu pour la famille de contrôler notre civilisation moderne. Tout son discours fut un rappel de la grandeur et de l'étendue des droits et des devoirs de la famille. Et le vaste auditoire l'a applaudi plus que généreusement, voulant montrer ainsi son accord avec les principes énoncés par l'illustre conférencier.

Deux jours plus tard, soit vendredi dernier, des congressistes glissèrent une résolution parmi beaucoup d'autres et des mères de famille crièrent qu'on cherchait tout simplement à grignoter encore davantage le sanctuaire familial, qu'on revendiquait pour l'école un droit qui revient strictement au foyer, qu'on allait donner aux instituteurs un rôle qui appartient uniquement aux parents. En somme, dirent ces mères de famille, on reniait au moins sur un point le message tant applaudi du docteur Penfield; et, affirma l'une d'elles, "les parents abandonneraient un droit qui est leur s'ils appuyaient cette résolution, à savoir que l'éducation sexuelle des enfants soit confiée aux écoles".

La résolution en question réclame qu'on demande au Département d'Education d'introduire l'étude des maladies vénériennes "en tant qu'elles affectent les relations humaines et la santé" dans le cours général "Health" de 7e année, et aussi qu'on incorpore un cours d'éducation sexuelle dans le programme scolaire de la 1ère à la 12e année inclusivement "parce que la promiscuité et l'usage de la pilule augmentent chez les jeunes". Selon Mme Annett, cette résolution fut présentée une première fois il y a deux ans, mais le comité n'était pas même au courant que déjà on organisait un cours au Département d'Education et que, dès septembre dernier, on commençait dans quelques écoles en 5e et 6e année un cours d'anatomie sexuelle. Aussi a-t-elle démissionné avec fracas, mais la résolution fut approuvée par l'assemblée à raison de 222 votes favorables contre 37 votes négatifs.

Tout ceci pose un grave problème: faut-il confier à l'école un domaine délicat et complexe que des parents entendent conserver au sein du sanctuaire familial? Plus largement: alors que l'éducation d'Etat élargit sans cesse son domaine d'instruction et d'éducation et veut maintenant embrigader même les tout-petits dans des maternelles et des pré-maternelles, qu'est-ce qui revient de droit à la famille ou aux parents et, de droit aussi, à l'école ou aux professeurs? Demander la réponse à des parents et à des instituteurs et commissaires, dans le moment, c'est le meilleur moyen de découvrir qu'il y a là un manque de clarté absolue, qu'on ne s'entend même pas sur le sens des termes employés, et parfois qu'il y a un partage plus ou moins flou entre ceux qui se réclament de principes solides et ceux qui acceptent trop facilement "la nouvelle morale".

Cette nouvelle morale admet "les faits actuels" d'une jeune génération où le "going steady", le "necking and petting", les expériences prémaritales nécessitent des moyens de défense sanitaire tels que la pilule et une connaissance des préservatifs contre les maladies vénériennes. Pour les tenants de cette "nouvelle morale" on est tout simplement un croulant si on ose dire que certains faits sont moralement mauvais, et non tout simplement une nuisance à la santé corporelle et sociale, et qu'il faut y apporter des remèdes moraux.

Mais de fait, pour en revenir à notre question générale, n'est-il pas temps qu'on reconnaisse autrement qu'en paroles ronflantes les droits et les devoirs propres aux parents. C'est vrai qu'ils ont besoin de l'école pour "compléter" l'oeuvre d'éducation du foyer, et surtout pour assurer une instruction apte aux besoins du monde en transformation radicale et rapide. Aussi on pourrait accepter que l'école, par des professeurs spécialisés et compétents, procure aux jeunes d'âge assez mûr les connaissances sexuelles nécessaires par livres, films, discussions. Mais ne soyons pas des naïfs. Le professeur qui instruit en vient naturellement à "moraliser", quand il s'agit de ce domaine si intimement humain. Et c'est ici que se pose la relation "parents-maîtres".

Pourquoi les écoles ou les professeurs, au lieu de s'accaparer un domaine d'éducation qui appartient aux foyers ou parents, ne chercheraient pas à aider, non à remplacer ces derniers? Car il y a des parents à la hauteur de leurs responsabilités en ce domaine comme dans tous les autres, et aussi des parents incapables, ignorants, gênés, peureux, anxieux, inaptes. Laissons les premiers remplir leur devoir. Aidons les seconds. Car s'ils sont "incapables", c'est qu'ils ont subi tout naturellement les mauvais effets d'un temps où le sexe était "tabou", mais il faut quand même croire que, tout en ne voulant pas donner cet héritage de silence et de peur à leurs enfants, ils n'entendent pas davantage les priver de principes solides de conduite de vie.

Le sexe, compris dans sa totalité, n'est pas un simple mécanisme physiologique, mais un élément essentiel et actif de la personnalité humaine entière. Et c'est dans un mariage d'amour responsable qu'il obtient sa plénitude. Alors, éclairons les parents qui ont besoin de lumière pour pouvoir expliquer à leurs jeunes, avec les mots qu'il faut, cette orientation de vie, ce sens profondément humain et moral. Aidons-les par des cliniques d'information, par cette éducation des adultes dont on parle tant et qu'il faut mettre en oeuvre. Prêtres, médecins, spécialistes peuvent dès lors éclairer les responsables des foyers qui feront eux-mêmes ensuite leur travail d'éducateurs. On travaillera ainsi à resserrer les liens qui unissent professeurs et parents, en vue du but à atteindre: une connaissance plus précise des problèmes de la vie et l'affermissement de la vertu de sagesse chez les futurs pères et mères de famille.

M. Duff Roblin parle aux journalistes québécois

La récente et rapide tournée de 62 journalistes québécois dans l'Ouest canadien avait d'abord pour but de leur faciliter une première rencontre avec leurs confrères de "la presse ethnique" à Winnipeg, Edmonton et Vancouver. C'est à Winnipeg qu'ils passèrent de fait le plus de temps... au début et à la fin de leur tournée, et ils y jouirent d'un banquet spécial offert par le gouvernement du Manitoba, le samedi soir 15 avril, à l'hôtel Royal Alexandra. A cette occasion, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, prononça l'allocution suivante, uniquement en français.

* * *

Un des grands privilèges qui nous revient comme Canadiens est la liberté que nous possédons de visiter, de connaître et d'aimer nos concitoyens, sans encombre ou entraves, dans une nation qui est remarquable pour sa variété. Cette variété ne se trouve pas seulement dans le pays lui-même qui enjambe un continent. Elle se trouve aussi dans deux des grandes cultures du monde, partenaires dans ce pays.

Un des avantages du Centenaire, c'est qu'il nous permet de connaître notre pays, et d'en visiter les différentes régions, une occasion que nous avons malheureusement négligée trop souvent dans le passé. Qu'elle est donc valable cette initiative de la Fédération de la Presse Ethnique et de votre groupe! Elle est particulièrement valable car, comme journalistes, vous vous devez de connaître toutes les facettes de la vie canadienne, pour être ensuite en mesure d'interpréter le Canada aux Canadiens.

Décidons une fois pour toutes que ce genre d'exploration du Canada par les Canadiens, quelles que soient leurs origines, devienne une activité permanente. Si les Canadiens ont besoin de quelque chose aujourd'hui, c'est bien d'une compréhension plus large et d'une appréciation plus marquée de tout leur pays. Comme voisin de la nation la plus puissante au monde, si nous voulons maintenir notre indépendance nationale, nous ne pouvons le faire qu'en renforcissant les caractéristiques qui font du Canada un pays unique et distinct.

Une des plus importantes de ses caractéristiques se trouve dans notre héritage culturel. Cet héritage culturel, il est vrai, nous vient de tous ces peuples qui ont colonisé cette terre et dont nous apprécions particulièrement au Manitoba les valeurs culturelles. Mais avant tout, notre tâche est de produire une atmosphère d'harmonie et de camaraderie entre les deux cultures fondatrices de notre pays: française et anglaise. La Confédération elle-même était la meilleure solution que l'on pouvait trouver il y a cent ans pour harmoniser et protéger cette dualité d'origine. Aujourd'hui nous cherchons des moyens de rendre encore plus parfaites cette harmonie et cette protection.

Nous, au Manitoba, avons voulu contribuer à cette harmonie. Nous sommes présentement engagés à réétablir le statut du français comme langue d'enseignement dans nos écoles. Ce n'est pas simplement parce que nous avons une large population de langue française. Au fait, il y a plus de Manitobains qui parlent l'ukrainien ou l'allemand que le français. Nous voyons à leur enseigner l'ukrainien ou l'allemand dans nos écoles publiques. Mais nous reconnaissons qu'un tiers de la nation canadienne est d'origine française et, dans la mesure du possible, ce groupe, tout comme le groupe de langue anglaise, doit se sentir chez lui partout au Canada. Il est vrai que vous êtes présentement dans une province où prédomine la langue anglaise. Nous voulons cependant que vous vous sentiez chez vous, ici et partout ailleurs dans notre pays.

J'espère bien que vous avez eu l'occasion de rencontrer nos Franco-manitobains. En les connaissant, vous vous rendrez compte de la contribution faite au Manitoba par ceux de nos citoyens dont la langue maternelle est le français. Je me joins à tous mes concitoyens manitobains pour vous souhaiter la bienvenue et vous dire à quel point nous sommes heureux de vous recevoir dans notre province. Bon voyage.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

ABC — Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Cûut de la commission BB

OTTAWA — Les 11 membres de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont reçu jusqu'à maintenant la somme de $410,950 en honoraires et un montant de $107,262 en indemnités de déplacement et de séjour, ce dernier montant n'étant pas imposable.

C'est le co-président André Laurendeau qui a touché les honoraires les plus élevés, soit $74,100. Il a de plus reçu des allocations de frais de $13,903.40.

Ces sommes ont été payées pour une période de trois ans et neuf mois. Elles varient d'un commissaire à l'autre suivant le temps que chacun d'eux à consacré à la commission. Ainsi, M. A.D. Dunton a reçu des honoraires de $44,800 et des allocations de $4,150, le père Clément Cormier, $26,600 et $10,922; M. Royce Frith, $40,300 et $11,011; M Jean-Louis Gagnon, $65,650 et $14,175; M. Paul Lacoste, $14,450 et $575; M. J. B. Ruydnyckyj, $31,800 et $15,090; M. Frank Scott, $32,850 et $7,206; M. Paul Wycsynki, $32,700 et $3,884; Mme G.M. Laing, $33,350 et $21,118.

Quand l'école publique élémentaire Giddings fut endommagée par un incendie récemment à Cleveland, Ohio, Mgr C. G. Issenmann offrit l'usage de quatre classes vacantes dans l'école paroissiale Ste-Agnès. Ci-dessus les élèves de 2e année sont présentés à Soeur Frances Clare, principale de Ste-Agnès, par leur institutrice, Mme Odessa Wood. Les cours sont ceux du système d'écoles publiques et l'école paroissiale favorise ici leur continuation. Entraide ou une nouvelle espèce de partage des services?

Une année de la foi

L'Eglise est une réalité vivante. Ce n'est pas un musée. C'est un esprit, une doctrine; une voie, une règle d'existence. L'Eglise demeure attachée aux principes inviolables; elle n'est aucunement clouée, rivée aux contingences. Que le Pape, son Pontife suprême veuille et désire une mise au point, une adaptation, un renouvellement, cela saute aux yeux, constitue l'évidence même. N'est-ce pas le Pape, Vicaire du Christ, qui a officiellement promulgué les actes du saint Concile oecuménique? D'autre part, l'Eglise, si elle est vivante, toujours de son temps, est, du même coup, fidélité. Quiconque lit, étudie, médite les enseignements du Concile ne voit-il pas bien que celui-ci est éminemment fidèle. Fidèle à la doctrine, aux données de base, fidèle au précieux dépôt de la foi.

Ce même dépôt de la foi chrétienne, Sa Sainteté Paul VI l'exalte et nous presse d'en voir toute la richesse, les indicibles ressources. Il le fait souvent. Il le fait de façon plus particulière encore à l'approche de cette "année de la foi" que sera le 19ème centenaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul. L'exhortation du Saint-Père précise que la célébration en question s'étendra du 29 juin prochain au 29 juin 1968. Il ne nous reste donc, somme toute, que deux mois pour nous préparer à pareil et aussi marquant événement dans les annales de l'Eglise.

Mettons tout ce temps à profit pour réfléchir, par exemple, sur ce que vient de déclarer le Pape: Il est incontestable que, dans son évolution, notre monde contemporain, au spectacle de ses découvertes par ailleurs merveilleuses est enclin à l'oubli, voire à la négation de Dieu. De là à souffrir de profonds déséquilibres, il y a moins qu'un pas. Au fait, l'observateur un tant soit peu réfléchi constate ces déséquilibres mêmes que la décadence religieuse entraîne dans la pensée, dans la vie morale et dans l'ordre social. Sans Dieu, l'homme verse dans des passions et des angoisses inextricables. Car, là où l'on repousse l'idée de Dieu, là où l'on fait la sourde oreille à Sa loi, manquent la raison suprême des choses, la lumière des certitudes premières et l'impératif moral irrécusable dont l'ordre humain ne saurait se passer.

La foi est un dépôt, un don qu'il convient de purifier, de confirmer et de proclamer. L'occasion s'offre singulièrement belle et propice, en ce prochain centenaire. Et cela, d'autant plus que des dangers, des déviations nous menacent. Sous prétexte de faire neuf, de vivre et de mettre en oeuvre une mentalité soi-disant "post-conciliaire", d'aucuns s'amènent avec des propositions qui évoquent l'idée du cheval de Troie. Comme l'orgueil est subtil, insidieux! Pour "sauver" l'Eglise, l'adapter, la mettre au point, l'on ira jusqu'à penser et à agir tout comme si n'existait pas un phare, le Magistère!

Ce n'est pas d'aujourd'hui, certes, que de prétendus "sauveteurs" s'offrent à intervenir, se confèrent à eux-mêmes des missions extraordinaires qui ne tiennent point compte de l'autorité ordinaire. Mais, de nos jours, l'état de choses prend l'aspect d'un tourbillon, d'un bouillonnement, d'une sorte d'ouragan. Chez d'aucuns, c'est en quelque manière, un peu à qui serait le phare, le guide; c'est à qui s'improviserait Père et Docteur de l'Eglise. Face à semblable déploiement de "lumières" plus ou moins suspectes, quand elles ne sont pas franchement condamnables, il faut résolument tourner les yeux vers Rome; vers celui, le Pape, et ses frères, les Evêques, successeurs des Apôtres, qui ont pour rôle et charge de nous dire quelle est au juste la pensée, la doctrine de l'Eglise.

Regarder ailleurs, c'est s'isoler, s'écarter du Magistère authentique. C'est mettre en grave péril le précieux dépôt de la foi. Que l'année à venir nous trouve fidèles, humbles, fermes, confiants! Profitons de ce temps fort pour raffermir et proclamer notre foi au Christ-Jésus. Celui-là même qui a "vaincu le monde"!

Odilon ORTEAU
(L'Action, Québec)

Pour être une "fabrique de valeurs" l'école doit rester confessionnelle

MONTREAL — M. André Naud, prêtre de Saint-Sulpice, n'est pas en faveur de la déconfessionnalisation du système scolaire au Québec.

Il l'a calmement proclamé devant des membres des "Equipes Notre-Dame" réunis dans un monastère de Côte-des-Neiges à Montréal pour l'entendre.

Le sulpicien, théologien, ancien professeur de philosophie et membre de la brigade d'experts canadiens au Concile, a défié qui que ce soit de prouver les prétentions selon lesquelles il y aurait contradiction entre la déclaration de Vatican II sur l'école chrétienne et les autres textes conciliaires.

"Il n'est pas facile de faire dire une contradiction à 2,300 évêques réunis pour discuter...", a-t-il remarqué, ajoutant que si l'épiscopat québécois ne favorise pas la déconfessionnalisation, ce n'est sûrement pas parce qu'il est "arriéré". "Arriéré, a-t-il soutenu, notre épiscopat ne l'est en aucune façon, et il l'a montré de façon éclatante au Concile".

Dans son argumentation en faveur du maintien de l'école confessionnelle, le conférencier a notamment affirmé que l'école ne doit pas être uniquement une "fabrique de connaissances", mais aussi une "fabrique de valeurs", et qu'elle ne doit pas viser seulement à former des citoyens, mais aussi des hommes complets.

Le Rapport Parent

Dans cette perspective, que penser de la Commission Parent, qui s'est prononcée elle aussi, sur le problème de la confessionnalité?

"Le Rapport Parent n'est pas une bible, a affirmé M. Naud. C'est un rapport fait avec grand sérieux, un rapport considérable — par la masse — mais ce n'est pas une révélation faite aux Québécois au nom du Seigneur. Il est grandement marqué par son insertion dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire par ce qui se disait au Québec au moment où il a été préparé. Il a été conçu dans une période de grande effervescence et il s'en ressent. De façon générale, il est très marqué par le pragmatisme anglo-saxon, et on peut déplorer qu'il ne soit pas rempli d'idéaux très élevés, comme la discipline de vie, l'abnégation de soi pour arriver à quelque chose...

"Au sujet de la confessionnalité plus particulièrement, a-t-il poursuivi, le Rapport Parent, du moins dans ses principes généraux, donne une doctrine très acceptable. On se tromperait en y voyant un complot contre les catholiques. On peut cependant remarquer que la priorité y est constamment accordée aux neutres par rapport aux catholiques, et cela révèle une espèce de mentalité... Certaines de ses théories me semblent également comporter des dangers: l'atomisation des écoles catholiques, c'est-à-dire leur isolement les unes par rapport aux autres, l'élimination des fédérations au niveau des commissions scolaires et la formation des comités scolaires qui, chaque année, décideraient du caractère de l'enseignement donné dans telle ou telle école. Ce dernier point, me semble-t-il, risque de nous amener à une contestation permanente de l'école catholique. Je crois enfin qu'on aurait dû prévoir la création d'Ecoles normales à l'intention des futurs enseignants catholiques."

M. Naud reproche également à la Commission Parent de n'avoir pas décelé les dangers que peut comporter le gigantisme scolaire à la fois quant à l'efficacité pédagogique et à la réalité d'une véritable présence chrétienne à l'école.

"Le Rapport Parent, a-t-il conclu, a voulu plaire à tout le monde. Il est rempli de principes beaux et généreux et on ne peut sûrement pas le condamner en bloc, mais ses applications concrètes vont poser à l'école chrétienne des problèmes graves et difficiles. Ce n'est sûrement pas le grand rapport qu'on nous a vanté, ni la grande charte de l'éducation qu'attendaient les chrétiens."

Radio-Canada et l'Eglise

Le sulpicien a souligné à plusieurs reprises au cours de son exposé la puissance des moyens d'information, qui, par exemple, au moment de la publication des diverses tranches du Rapport Parent, ont "créé un climat tel qu'on passait pour idiot, crétin ou intégriste si on osait soulever la moindre réserve à son sujet".

Il a répété à quelques reprises que la radio d'Etat ne l'a lui-même jamais invité à traiter publiquement ni du problème de la confessionnalité, ni du Rapport Parent.

Selon M. Naud, il est par ailleurs assez étonnant que la présence de l'Eglise à Radio-Canada s'exprime toujours dans le même sens. "Il y a des programmes religieux à Radio-Canada, a-t-il dit, mais ces programmes causent des problèmes dans la population chrétienne. On dirait que l'Eglise y est toujours mise en accusation".

Le conférencier a attribué cette situation au fait que l'Eglise n'exerce aucun contrôle sur les émissions en cause. "C'est un défaut de structures", a-t-il dit soulignant qu'en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne, les responsables des émissions religieuses aux radios d'Etat sont nommés après consultation avec les Eglises.

Les importateurs s'inquiètent des exigences "françaises" du Québec

Des représentants de gouvernements et sociétés étrangères se sont vivement préoccupés d'une décision du gouvernement québécois concernant l'usage du français dans la vente des aliments.

Selon le nouveau règlement, adopté le 17 avril dernier par un arrêté ministériel en vertu de la Loi des produits agricoles et des aliments, l'usage du français sera désormais obligatoire sur toute étiquette apposée sur un produit alimentaire et aucune inscription, rédigée en une autre langue, ne devra avoir préséance sur celle qui est rédigée en français.

"Les importateurs sont étonnés", a déclaré M. G. A. Wagner, conseiller sur les denrées en provenance de l'Europe., "Ils ne savent que faire".

On souligne cependant que les réactions ont été moins vives dans d'autres secteurs du commerce alimentaire.

Selon M. Wagner, certains importateurs seraient portés à abandonner le marché québécois "en raison du trop grand nombre de règlements". Ils sont de l'avis que les produits vendus en quantités minimes au Québec ne rapportent pas un revenu suffisant pour permettre l'impression d'une étiquette spéciale.

M. Wagner s'est demandé si le gouvernement provincial accepterait qu'on superpose des étiquettes françaises sur celles écrites en anglais de façon à éliminer le coût d'emballage spécial pour le Québec.

Les Etats-Unis

Un agent de commerce américain a déclaré à Montréal que le nouveau règlement n'affectera pas dans une large mesure les grandes sociétés des Etats-Unis "puisqu'elles se sont déjà rendu compte de la situation bilingue au Québec".

Un représentant commercial de l'Irlande, M. John Carey, a dit qu'à moins que lé Québec n'achète une plus grande quantité de produits alimentaires irlandais, le fait d'imprimer des étiquettes spéciales pour le Québec serait peu économique pour un petit pays comme l'Irlande.

Uu porte-parole de la commission commerciale française à Montréal a fait remarquer que la plupart des produits alimentaires français vendus sur le marché québécois possèdent déjà des étiquettes en français et en anglais.

Ce même porte-parole a précisé que la France vend chaque année au Québec des produits alimentaires pour $1 million, et que la question de changer les étiquettes ne présente aucun problème.

L'Eglise et la contraception: la réponse appartient au Pape

"The National Catholic Reporter" vient de publier à Kansas City, aux Etats-Unis, le texte intégral (25,000 mots traduits du latin à l'anglais) du rapport ultra-secret et spécialement réservé au pape, présenté en juin dernier par une commission de quelque soixante spécialistes spécialement désignés par le pape pour étudier le problème du mariage, de la famille et de la natalité.

Il était déjà connu qu'une majorité de membres de cette commission, (comprenant des théologiens, médecins, sociologues, et même quelques personnes invitées à titre de pères ou mères de famille) favorisaient une modification de la position de l'Eglise catholique sur la moralité des moyens artificiels de contraception; tandis qu'une minorité s'y opposaient alléguant que l'enseignement "traditionnel" de l'Eglise ne pouvait être que vrai et immuable.

L'incident survient peu de temps après la parution de l'encyclique "Progressio Populorum" dont certains passages ont été largement interprétés par la presse séculière comme annonçant un changement majeur de l'enseignement de l'Eglise sur le problème de la régulation des naissances. Presque au même moment, le magazine "Newsweek" publiait les résultats d'un sondage fait auprès des catholiques américains: on y apprenait que les deux tiers des couples catholiques, âgés de 25 à 35 ans, faisaient usage de contraceptifs (pourcentage qui corrobore les résultats d'autres enquêtes analogues effectuées dans d'autres pays, notamment en Amérique latine).

Organe strictement d'information religieuse, le "National Catholic Reporter" s'est donné comme tâche de faire connaître ce qui se passe à l'intérieur de l'Eglise et de commenter faits et décisions avec liberté de pensée et d'expression.

En fait, le NCR estime qu'il est inadmissible que la presse religieuse continue de se voiler la face devant certains faits qui ne parviendront à la connaissance des catholiques eux-mêmes que par la voie des journaux "séculiers".

On peut noter sur ce point que c'est après avoir appris que le rapport de la commission avait été "refilé" à un journaliste du quotidien "Le Monde" de Paris qui devait en faire état cette même semaine, que le journal américain a décidé d'en hâter la traduction en langue anglaise et de la diffuser.

Commentant, il y a peu de temps, le débat sur la contraception, le NCR admettait que dans le climat actuel toute décision prise par le pape — quel qu'en soit le sens — est susceptible de provoquer une crise grave dans l'Eglise: crise chez les couples, très nombreux selon les enquêtes, qui suivent déjà les dictées de leur propre conscience, si la réponse devait être négative; ou "crise de crédibilité", en cas de réponse positive, chez tous ceux qui voient dans le magistère de l'Eglise un roc de vérités immuables et intangibles.

Pas de commentaire

Dans les milieux responsables à Rome, on se refuse à tout commentaire sur les "révélations" de Kansas City, en faisant valoir que le pape s'est réservé personnellement l'étude de la question après avoir reçu le rapport de la commission.

Le 29 octobre de l'année dernière, Paul VI déclara, en recevant les participants au congrès de la société italienne de gynécologie que, s'il ne s'était pas encore prononcé sur le problème de la régulations des naissances, c'était parce qu'il avait voulu examiner "toutes les instances doctrinales et pastorales nées sur la question au cours des dernieres années, en les confrontant avec les données de la science et de l'expérience".

Dans le même discours le pape, après avoir souligné "la complexité énorme et la redoutable gravité de la question de la régulation des naissances" avait conclu:

"Cela impose à notre responsabilité un supplément d'étude à laquelle, avec un grand respect pour ceux qui y ont consacré tant d'attention et de labeur, mais avec sens aussi des obligations de notre mandat apostolique, nous nous consacrons actuellement."

Ces paroles montrent que les conclusions auxquelles ont abouti les membres de la commission sont en quelque sorte dépassées et que personne en ce moment ne saurait préjuger des décisions du pape.

"Populorum Progressio"

Le paragraphe de l'encyclique "Populorum Progressio" sur la famille doit être lu dans le contexte de l'enseignement de l'Eglise et surtout des documents solennels du concile, déclare l'"Osservatore Romano", qui s'élève contre les interprétations abusives données au dernier document pontifical.

"Dans aucune de ses parties, poursuit le journal du Vatican, le texte de l'encyclique n'admet la "régulation des naissances" dans le sens où tout le monde considère le "Planning Familial". Depuis Pie XII l'expression "régulation des naissances" est entrée dans le vocabulaire de l'Eglise, mais seulement suivant l'interprétation que lui donnait ce pape lui-même: "conformément à la loi morale".

Or aucune concession n'a été faite à la contraception, affirme en substance le journal, qui, citant notamment l'encyclique "Mater et Magistra" de Jean XXIII soutient que "Populorum Progressio" est conforme aux enseignements de tous les papes et surtout à l'esprit et la lettre de la constitution conciliaire "Gaudium et Spes" là où elle traite de la dignité de la famille et du mariage.

Aussi l'"Osservatore Romano" déclare-t-il sur la question: "Les conjoints ont le devoir d'atteindre la maîtrise d'eux-mêmes, leur dignité pour ce qui concerne la transmission de la vie. S'en remettre à des moyens contraires à cette dignité, signifie accepter une philosophie matérialiste de l'homme et de la vie, avec le paradoxe qu'au moment où il maîtrise la nature, l'homme renonce à se posséder lui-même et à contrôler ses instincts".

Frères Jésuites? Pourquoi pas?

Oui, pourquoi pas? Dans le monde actuel, l'Eglise, Peuple de Dieu, reconnait toujours la nécessité du religieux dont la vie de consacré à Dieu constitue un "challenge". Veux-tu relever ce défi et servir pleinement? Veux-tu bâtir l'Eglise, comme tant d'autres, par une vie spécialement active?

La Compagnie de Jésus, au caractère essentiellement apostolique — qui compte 36,000 Jésuites, dont 6,000 frères — t'offre le moyen de le faire tout en exerçant une profession soit d'administrateur, d'électricien, de comptable, de mécanicien, de pharmacien, de secrétaire, etc.

Es-tu intéressé? Adresse-toi à "Jésuites Canadiens, Service d'Information", 905, chemin Tiffin, Cité de Jacques-Cartier, Qué.

(Communiqué)

PARIS — **Les postes françaises vont participer à leur façon à l'Expo.** A compter du 24 avril a été mis en vente un timbre poste d'une valeur faciale de 0 fr. 60 dont la vignette représentera le pavillon de la France à l'Expo.

Le timbre de couleurs vert et bleu a été dessiné et gravé en taille douce par Durrens.

Le livre canadien-français à la "Semaine du Canada" à New-York

A l'occasion du Centenaire de la Confédération Canadienne, en collaboration avec le Consulat général du Canada à New-York, une "Semaine du Canada" aura lieu du 29 avril au 5 mai. La proclamation sera faite par M. John V. Lindsay, maire de la ville de New-York.

Les diverses manifestations seront organisées sous le haut-patronage des personnalités suivantes: l'honorable Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, l'honorable Nelson A. Rockfeller, gouverneur de l'Etat de New-York, l'honorable Judy LaMarsh, M.P., secrétaire d'Etat du Canada, M. John V. Lindsay, maire de New-York. M. Robert W. Wadds agit comme président du comité de citoyens canadiens résidant à New-York, responsable de cette Semaine.

Son Excellence l'Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, M. E. A. Ritchie, est président honoraire et l'honorable R. G. C. Smith, consul général du Canada à New-York, agit comme président exécutif.

L'Association des Editeurs Canadiens et le Conseil Supérieur du Livre participent aux Fêtes en présentant 140 titres publiés au cours des trois dernières années. Les ouvrages sont les mêmes que ceux exposés dans le Salon du Livre du Québec dans le Pavillon du Québec à l'Expo '67. L'exposition aura lieu du 26 avril au 10 mai à l'Institut Français de New-York. L'exposition sera inaugurée par une conférence de M. Alain Bosquet, dont le thème sera: "Réveil de la littérature canadienne-française".

L'Institut Français de New-York a été fondé en 1911 par des Américains et compte plus de 1,700 membres réguliers. 3,500 adultes y suivent des cours de français.

Au cours de la "Semaine du Canada", le Catalogue de l'Edition au Canada français, publié par le Conseil Supérieur du Livre avec le concours du ministère des Affaires culturelles du Québec et la revue "Vient de Paraître", bulletin du livre au Canada français, seront distribués aux visiteurs.

Plusieurs librairies de New-York verront à procurer des ouvrages québécois à leurs clients au cours de cette Semaine.

Les ouvrages exposés seront ensuite offerts à la Bibliothèque de l'Institut Français de New-York.

Grand concert de chantres québécois et mennonites

Le Conseil des arts folkloriques du Manitoba et le choeur des enfants mennonites de Winnipeg recevront à Winnipeg du 4 au 7 mai les Petits Chanteurs de Granby, Qué. C'est là le deuxième acte d'un programme d'échange culturel "mennonites-québécois", rendu possible grâce à des octrois de la Commission du Centenaire, du Conseil canadien des Arts folkloriques, des Conseils des Arts du Québec et du Manitoba.

L'an dernier, les Petits Chanteurs mennonites de Winnipeg se rendaient à Granby et Sherbrooke, au Québec, avec leur directrice, Mme Helen Litz, leur accompagnatrice, Karen Redekopp, un représentant des Arts folkloriques du Manitoba, M. Hans H. Roeder, et sept "chaperons". Ils se proposent de réserver à leurs petits amis québécois une réception aussi amicale et aussi généreuse que celle dont ils ont joui en 1966.

Durant cette visite, le samedi 6 mai, à 8 h. p.m., les deux choeurs donneront un concert conjoint au grand public dans l'auditorium du "Mennonite Brethren Collegiate Institute", 173, avenue Talbot, Winnipeg. Aux premiers rangs prendront place des représentants officiels de la Commission du Centenaire et du Conseil des Arts folkloriques du Manitoba.

Les Petits Chanteurs de Granby, que dirige le Frère Cyrille Viens, sont connus partout au Canada français. On sait que le regretté gouverneur général Georges Vanier les reçut spécialement à Rideau Hall. Ils participèrent au fameux programme "Ed Sullivan Show" à New York. Et ils ont représenté le Canada au congrès international des choeurs d'enfants à Rome.

Le choeur des enfants mennonites de Winnipeg, très connu au Manitoba, s'acquit une réputation nationale lors de son passage au Québec l'an dernier, et une réputation internationale lors du grand concours de choeurs d'enfants au pays de Galles en 1966: il obtint la deuxième place parmi les 33 chorales participantes.

Correction

Une ligne omise à la linotype dans un texte précis produit des erreurs... à corriger. Ainsi il fallait dire dans la liste des 46 finissants du Collège: Daniel Proteau, Lettres, fils de M. et Mme Athanase Proteau; Marie Saras, Education, fille de M. et Mme Georges Saras...

Où voir le Train '67

Le Train de la Confédération s'arrêtera à trois endroits différents dans le Grand-Winnipeg pendant son séjour au Manitoba.

Le premier arrêt sera à la gare des Chemins de fer Nationaux, angle avenue Broadway et rue Main, du 2 au 6 mai. Ensuite il se rendra, du 7 au 10 mai, à la gare de la ville de St. James, à côté du magasin à rayons Topp's et, finalement, du 11 au 13 mai, il sera au terminus du chemin de fer Greater Winnipeg Water District, angle Chemin Dawson et rue Plinquet, à St-Boniface.

Les portes du train seront ouvertes au public de 9 h. du matin à 11 h. du soir chaque jour. On suggère aux adultes d'aller le visiter entre 4 h. et 11 h. p.m., afin de permettre aux enfants des écoles de le faire en excursions organisées et accompagnés de leurs professeurs.



Dans la photo ci-dessus l'on voit, assis, M. Georges Guilbeault, qui signe le document le nommant surintendant de la division scolaire Rivière-Seine, en présence (à sa gauche) de M. le docteur P. F. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, président de la commission scolaire de la Division, et de M. Fernand Paquin, de St-Norbert, commissaire et président du comité du personnel.
(Photo Perrin du Manitoba)

La FAPM regarde l'avenir...

(Suite de la première page)

tions majeures dès le début de son discours: entre école publique, dont traite le bill 59, et école paroissiale ou privée où on peut théoriquement enseigner dans n'importe quelle langue; entre le français comme sujet ou matière du programme scolaire et comme langue d'enseignement; entre le français comme langue d'enseignement et comme langue officielle ou du gouvernement dans sa triple fonction législative, exécutive et judiciaire.

Puis il donna un bref résumé historique du statut légal du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. En 1870, dans l'Acte du Manitoba qui devenait province du Canada, il n'est nullement question de langue d'enseignement. La 1ère loi scolaire fut votée par la législature à sa 1ère session de 1871, mais il n'y a rien encore au sujet d'une langue d'enseignement, et donc le français était permis comme véhicule d'enseignement puisque la loi ne le défendait pas spécifiquement. En 1890 on a aboli les écoles confessionnelles, mais il n'y a encore rien de spécifique au sujet de la langue d'enseignement.

La 1ère loi traitant directement ou spécifiquement de ce point précis est de 1897. L'article 10 des "accords Greenway-Laurier" dit en effet: "Quand 10 enfants ou plus dans n'importe quelle école parlent le français, ou toutes autres langues que l'anglais, comme leur langue maternelle, l'enseignement sera dispensé à ces enfants en français ou telles autres langues, et en anglais, selon le système bilingue".

La loi néfaste de 1916 a abrogé cet article 10 de la loi de 1897. On crut dès lors que l'anglais devenait la seule langue d'enseignement. Mais cette croyance est erronée, car l'abrogation de l'art. 10 susmentionné eut tout simplement comme conséquence de restaurer le vide légal existant avant 1897, aucune loi imposant l'anglais ou défendant l'usage d'autres langues, et donc du français.

Ce vide légal fut comblé en 1952, dit le conférencier. En effet, à la session de 1952 on fit une revision de la loi scolaire, loi vivante à laquelle s'ajoutent à chaque session législative des amendements ou changements. Cette consolidation des changements ou bills votés n'avait pas été faite depuis 1940. En 1952 donc, au cours de cette revision ou consolidation, on intégra à la loi scolaire l'article 240 qui, pour la première fois au Manitoba, imposait l'anglais comme seule langue d'enseignement dans les écoles publiques... avec trois seules exceptions: instruction religieuse, langue comme sujet, avant et après les heures scolaires réglementaires.

Elément français de la culture canadienne

Après ces précisions historiques, Me Arpin crut bon de lire à ses auditeurs la 1ère partie d'un mémoire qu'il adressait lui-même à M. Duff Roblin le 29 juillet 1966 au sujet de cette question du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. Ce mémoire, fruit de longues études et réflexions, avait été précédé en mai 1966 d'un document spécial à M. Roblin sur la situation constitutionnelle et la situation légale du français comme langue d'enseignement au Manitoba, et une interprétation plausible de cette double situation. Il fut suivi les 24 et 26 août d'une "nouvelle rédaction de l'article 240".

Dans ce "mémoire" du 29 juillet dernier, M. Arpin indique à M. Roblin qu'il entend s'appuyer "sur votre conviction que le maintien et le progrès au Manitoba de la culture canadienne-française (décrite avec plus de précision comme l'élément d'expression française de la culture canadienne) sont quelque chose de bon, menant à une unité nationale de plus haute qualité et probablement nécessaire à la seule nation canadienne possible et désirable". Il donne ensuite trois motifs d'agir selon cette conviction: 1—Le champ de l'éducation est sous la juridiction des provinces, mais les Pères de la Confédération n'ont certainement pas voulu que cette autorité soit exercée au détriment des intérêts nationaux; 2—En termes verticaux manitobains, l'utilité de pourvoir aux besoins culturels de 6% de la population locale n'est pas bien apparente, mais en termes horizontaux canadiens il devient désirable d'accommoder un tiers de la population, tiers qui est une partie indispensable de la nation; 3—Mais même selon les termes verticaux manitobains, 6% n'est pas l'exact pourcentage, car la culture et la langue françaises ne sont pas l'apanage exclusif de ceux qui en ont hérité par accident racial, mais bien plutôt une partie intégrale de l'héritage national de tous les Canadiens. "La conservation et le développement d'un bien qui est commun constituent une action gouvernementale légitime et désirable."

En conséquence, M. Arpin demande qu'on prenne les moyens légaux pour faire cesser le ghetto où trop longtemps fut prisonnière la culture canadienne-française au Manitoba... pour le bien de tous les Manitobains, mais d'abord de ceux qui la possèdent déjà, "car il est toujours plus facile et plus économique de maintenir que d'avoir à restaurer".

Or, même chez ceux qui "la possèdent encore" on constate souvent "un déclin culturel alarmant", comme l'ont prouvé de récentes enquêtes sociologiques. Les causes mentionnées dans le mémoire sont nombreuses et sérieuses, mais il reste surtout que "les écoles publiques, qui auraient dû être un bastion (contre ces "causes), sont plutôt devenues d'additionnels sièges d'assaut (contre la culture canadienne-française au Manitoba) parce que la langue anglaise remplaça fortement, jusqu'à l'exclure, le français comme langue d'enseignement et de récréation".

Remède... gouvernemental

C'est pourquoi le "mémoire" indique comme remède "qu'il est raisonnablement possible de réclamer et que le gouvernement peut fournir", que "nos écoles publiques deviennent plus effectivement des instruments de préservation et de développement, non de destruction de la culture et de la langue françaises au Manitoba". Au concret, le mémoire indique ce qu'on trouve dans le bill 59: étendre l'enseignement en français au-delà de la période d'enseignement du français, pour les cours de "social studies" et autres sujets similaires, jusqu'à un maximum d'une demi-journée scolaire quotidienne en français de la 1ère à la 12e année inclusivement.

Les principes à la base de cette demande sont répétés dans le bill 59, surtout les deux suivants: 1—La culture canadienne-française est un élément de la culture canadienne, et non élément exclusif des Canadiens français: le bill 59 se distingue donc de la loi de 1897 qui accordait le droit de se servir du français dans l'enseignement "sur une base raciale"; 2—Le français n'est plus considéré dans son seul contexte manitobain, où il serait peut-être plus utile d'apprendre l'ukrainien (11% de la population) ou l'allemand (9%) que le français (6%), mais aussi dans son contexte national, parce que, dit le bill 59, le français est une des deux langues mentionnées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

M. Arpin étudia enfin le bill 59, clause par clause. (Ce texte a été publié en anglais et en français dans La Liberté et le Patriote du 23 mars dernier.) Puis il se prêta gentiment aux nombreuses questions des auditeurs plus qu'intéressés, car ils comprenaient toute l'importance de cette nouvelle loi acceptée à l'unanimité par la législature (52 pour, 0 contre) le jeudi 20 avril. Les questions portèrent surtout sur le personnel enseignant, les manuels, la préparation des cours, le rôle des commissions scolaires, les maternelles françaises, les relations entre bill 59 et loi des sesrvices partagés, les moyens à prendre pour favoriser un projet pilote à St-Boniface afin qu'on puisse profiter le plus tôt possible de cet important bill, rôle possible du collège de St-Boniface par une faculté d'éducation dans son sein...

Remerciant Me Arpin, le Père Lemoine trouva le mot juste: "A nous de profiter sagement et... pleinement de cette nouvelle loi." Le conférencier venait d'indiquer quelque peu les avenues qui s'offrent devant nous, car il n'eut que peu de temps à sa disposition, mais l'intérêt des auditeurs permet de croire que ses paroles sont tombées en bonne terre et produiront d'excellents fruits.

Orateurs optimistes

Au moins 120 personnes prirent part au banquet qui suivit les séances de l'après-midi et à la messe de 5 h. 30 dans l'église St-Eugène. Après le repas abondant, préparé par des dames de la Ligue paroissiale, "Les Fantaisistes" de St-Boniface et les élèves de 6e année de l'école St-Eugène sous la direction de Mme Lavergne entonnèrent la note artistique du programme, puis Mlle Florence Catellier, de St-Georges, vint chanter sa chanson sur le double thème "Expo-Centenaire" qui lui permit de gagner un beau $10.00, premier prix de la section "chant" du Concours du Centenaire de la FAPM. On peut lire ailleurs dans ce journal les noms de tous les gagnants de ce Concours, qui furent proclamés par l'organisateur lui-même, M. Léon Joubert, de St-Charles, et qui reçurent leurs prix des mains de l'aumônier, M. l'abbé Roland Bélanger. Dans la salle du congrès on avait pu admirer au cours de l'après-midi les copies et dessins des concurrents.

On entendit ensuite quelques orateurs... M. Louis Aubry, représentant le président de l'AECFM, offrit ses voeux de succès et souhaita qu'il ne soit pas trop tard pour tirer tous les fruits du bill 59 et ainsi refranciser nos jeunes. M. B.H. Tobin, président des APM catholiques de langue anglaise, se réjouit qu'après 50 ans de ténacité les Franco-manitobains puissent espérer un enseignement dans leur propre langue, mais ne manque pas d'indiquer qu'on doit continuer à travailler ensemble pour obtenir justice pour nos écoles paroissiales.

M. l'abbé Bélanger, aumônier, parla fortement, clairement: si on croit en la valeur de l'APM, agissons en conséquence; il faut que ça marche localement et provincialement, grâce à des membres qui sont tous actifs, et donc donnent temps et énergie; il faut uniquement des convaincus, ou qu'on sorte du mouvement; il faut des compétences pour continuer l'APM, oeuvre de Dieu. A ces conditions, on pourra relever les associatitons locales mourantes ou blessées.

Le nouveau président, M. Hubert Philippot, adopta aussi le ton "concret" en indiquant "quoi faire pendant l'année qui commence". Notre Association est la meilleure, dit-il, où parents ET maîtres peuvent travailler ensemble pour le bien de nos enfants. Convaincus de cela, le nouvel exécutif saura continuer le travail de ses prédécesseurs... avec l'encouragement des associations locales, par une correspondance entre la Fédération et les associations membres. Donc on va de l'avant, conclut-il avec fermeté.

Enfin, Mgr Hacault indique à quelle profondeur humaine et spirituelle peut atteindre une APM constituée de parents et maîtres, inquiets sans doute des changements actuels qui sont tout de même un signe de vie, mais d'une inquiétude qui n'arrête pas leur décision de contrôler humainement et chrétiennement le changement. Soulignant que 15 des 16 décrets du Concile ont abordé le problème de l'éducation humaine et chrétienne des jeunes, il incita parents et maîtres à se donner à fond à cette "éducation qui s'ouvre aux problèmes de la famille et de l'école, mais aussi aux problèmes du monde qui nous entoure. Il conclut en souhaitant que les maîtres n'oublient pas leur rôle d'éducateurs sous le poids des spécialisations pédagogiques, et que les parents sachent à l'occasion leur rappeler ce devoir.

Un autre congrès se terminait par ces derniers mots. Mais on sentait que tous et chacun nourrissait le désir de se remettre au travail avec une conviction renouvelée. Puisse ce désir se transformer en actions tout au long de l'année!

(Voir les noms des gagnants à la page 5.)

L'école L'Assomption de Transcona

(Suite de la première page)

Cette découverte se fit tout récemment, mais n'anticipons pas... Il y a deux ans, après l'acceptation par la législature manitobaine de la Loi des Services Partagés, les commissaires de L'Assomption entreprirent les premières démarches auprès de leurs confrères commissaires des écoles publiques du district no 39. Puis bientôt, ayant eu vent de l'apparution prochaine du bill 59, ces démarches se firent plus intenses. Entre-temps une nouvelle commission paroissiale était élue, soit en juillet dernier, et ses membres (mentionnés au début de cet article) se mirent à l'oeuvre immédiatement. On se renseigna auprès de commissaires de Norwood et de St-Boniface, au courant des demarches qui aboutirent aux "succès" du Précieux-Sang et de l'école Lacerte du Parc Windsor, auprès de Me Armand Dureault, afin de procéder avec succès. Selon les conseils reçus et avec l'aide précieuse de M. Henri Poirier, ex-commissaire local, on rencontra individuellement le surintendant et les commissaires des écoles publiques: MM. Robert Bend, Harold Hatcher, Lorne Wallace, Harry Sosiak, Don G. Wood et Mme Mary Andree. Ces contacts individuels et une douzaine de rencontres de groupes se firent constamment dans une atmosphère amicale et un esprit de parfaite compréhension mutuelle. Vers la fin d'août 1966 on tint enfin une rencontre plénière définitive des deux groupes pour "arrêter" les termes d'un contrat entre la commission scolaire paroissiale et la commission scolaire publique du district no 39. C'était avant le référendum de mars dernier, alors que l'acceptation majoritaire du Bill 16 a fondu ce "district no 39" au sein de la commission divisionnaire Transcona-Springfield no 12.

Termes du contrat

Les commissaires de L'Assomption réclamèrent les points suivants: jamais d'assimilation des petits écoliers franco-manitobains en les noyant au sein de la gent écolière anglophone, et assurance de l'enseignement du cours "Français". Le contrat signé démontre l'acceptation de ces conditions de base.

Selon ce contrat, la commission publique loue l'école l'Assomption pour un an, soit de janvier 1967 à janvier 1968, à raison de $2,000 par année, clause renouvelable de 6 mois en 6 mois... à 30 jour d'avis préalable, de part ou d'autre; la commission publique paye l'électricité, l'eau, le chauffage, les salaires, etc.; elle engage le personnel enseignant tel que présentement constitué... à cause de leur pleine compétence reconnue, ce qui est un hommage explicite aux écoles paroissiales et aux religieuses, car "on prendrait tout de suite 10 religieuses si vous les aviez"; le cours "Français" sera enseigné et non le "French" et, selon une requête signée par 25 parents, il y aura enseignement quotidien de la religion. Ce contrat fut signé le 8 mars 1967.

La commission scolaire paroissiale, qui reste la propriétaire de l'école, garde les responsabilités suivantes: entretien, réparations majeures, salaire du concierge, et le jardin d'enfants.

Maintenant, avec l'approbation prochaine assurée du bill 59, on peut prévoir d'autres améliorations au contrat lors de son renouvellement. Mais les commissaires ont raison de faire le voeu que la population francophone de la ville de Transcona augmente... en paroissiens et en écoliers. Ils ont décidé de faire eux-mêmes leur publicité, de faire connaître les avantages offerts par leur ville et son atmosphère d'amitié, afin d'attirer chez eux des compatriotes. Après tout, disent-ils, il semble de plus en plus difficile de s'établir "dans le vieux St-Boniface Nord", et Transcona peut offrir d'aussi bons services que St-Norbert. Avis aux intéressés!

52 à 0

La législature du Manitoba a adopté à l'unanimité le 20 avril dernier le principe d'une loi qui autorise l'emploi du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques de la province. Ainsi est levé l'interdit qui fut en vigueur pendant 50 ans, et qui a toujours fait l'objet de controverses à l'intérieur et à l'extérieur du Manitoba.

Bien que cette question ait soulevé dans le passé des débats plus que passionnées parfois, même en chambre, la loi a été adoptée en 2e lecture par une surprenante unanimité de 52 voix à 0. Hommage à tous les hommes politiques des divers partis qui ont obtenu cette unanimité, d'abord au sein des caucus, puis en chambre.

Parmi les orateurs qui prirent part aux débats, en 2e lecture du bill 59, on remarque spécialement MM. Laurent Desjardins, Albert Vielfaure, Russell John Doern, John P. Tanchak, J.M. Froese, Saul Cherniak, Sidney Green et, naturellement, l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique.

Le "principe" accepté, des orateurs ont posé des questions précises, soulevé quelques doutes ou difficultés, réclamé des explications supplémentaires. Ce qui veut dire qu'au stage de la discussion en comité, le Bill 59 sera maintenant soumis à une étude très poussée. Il est à espérer que la population franco-manitobaine sera fortement représentée aux études du comité, par ses associations (d'Education, des Commissaires, des Instituteurs, etc.) et par des personnalités, afin de défendre tout le contenu du bill 59 et aussi d'aider les responsables à répondre à toutes les questions et à prévoir toutes les situations.

Théâtre et Chansons du Québec à Winnipeg

La Corporation Manitobaine du Centenaire a invité un groupe de Franco-manitobains la semaine dernière pour discuter de la venue à Winnipeg du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal et de la réputée Monique Leyrac.

Les comédiens du T.N.M. joueront "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière au théâtre Playhouse de Winnipeg les 6 et 7 octobre prochains. Grâce à de substantiels octrois, par exemple de la Commission du Centenaire, il est possible de fixer le prix d'entrée à un taux minimum. Et comme la Corporation du Centenaire veut répandre la culture, et non faire des profits, ces prix minimum sont même réduits de moitié en faveur des enfants en-dessous de douze ans et de tous les étudiants.

Le concert de Monique Leyrac aurait lieu le dimanche 24 septembre ou le lundi 25 septembre, au même théâtre Playhouse.

Les Franco-manitobains présents à la réunion ont tous accepté de faire leur part pour assurer le succès de cette double manifestation culturelle au Manitoba.





Chronique de CBWFT

Ouverture officielle de l'Expo à la télévision

Il n'est pas un Canadien qui ignore la date de l'ouverture officielle de l'Exposition universelle de Montréal. C'est aujourd'hui même! Radio-Canada est déjà là, avec ses caméras et ses micros. Grâce à ses deux chaînes, anglaise et française de télévision, ses deux chaînes, anglaise et française de radio, grâce au C.I.R. (Centre international de radio-télévision) et grâce à un satellite, le Canada tout entier et une bonne moitié du monde (650 millions de téléspectateurs) peuvent assister cet après-midi à **l'Ouverture officielle de l'Expo '67.**

En résumé, cette émission spéciale se présente comme suit:

A 1 h. 30 à la télévision et à la radio, le Canada d'un océan à l'autre. Images et bruits destinés à illustrer trois idées: le Canada sera, durant six mois, l'hôte du monde; le Canada devient terre des hommes et Montréal est consacrée capitale internationale.

La belle comédienne Andrée Champagne souhaite la bienvenue aux peuples de la terre, en français et en anglais. Elle parle de Saint-Exupéry, et les caméras ou les micros prouvent, à partir de citations extraites de Terre des hommes, que l'idéal du grand écrivain et aviateur français a été respecté à l'Expo. Huguette Oligny et Roland Chenail liront les commentaires signés Claude Lacombe.

A 1 h. 50, directement de la Place des nations devant 7,000 invités des quatre coins du monde, S. E. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expc; MM. Gorès, président des commissaires; Jean Drapeau, maire de Montréal; Daniel Johnson, premier ministre du Québec; Lester B Pearson, premier ministre du Canada, ainsi que S. E. Roland Michener, nouveau gouverneur général du pays, prononceront de brèves allocutions.

Suivront: la revue d'une garde d'honneur spécialement constituée pour l'occasion; le défilé des centaines d'hôtesses de l'Expo et l'arrivée des coureurs qui auront porté la flamme du Centenaire, d'Ottawa à Montréal.

Le premier ministre du Canada allumera le flambeau symbolique de l'Exposition universelle et le gouverneur général proclamera ouvertes officiellement les portes de la Terre des hommes.

Vers 3 heures, toutes les cloches de Montréal, "la ville aux cent clochers" se mettront à sonner en même temps. Ce sera le signal d'un somptueux feu d'artifice qui illuminera tout le ciel de la capitale internationale. Des centaines de volutes de fumée multicolore feront pleuvoir sur la Terre des hommes des mini-parachutes aux couleurs de chacune des nations participant à l'Expo.

A ce moment, de la jetée MacKay, 21 coups de canon seront tirés en signe d'allégresse et une escadrille de l'aviation canadienne survolera le site de l'Expo en une formation représentant le symbole de l'Expo qui nous est maintenant si familier.

Avec ses caméras postées sur la tour Victoria, sur le toit du pavillon de la France et à la Ronde, Radio-Canada pourra présenter au monde entier **l'Ouverture officielle de l'Exposition universelle de 1967,** pendant que l'Orchestre de Radio-Canada et les choeurs, dirigés par Neil Chotem, interpréteront la chanson-thème de l'Expo: "Un jour, un jour", composition de Stéphane Venne.

Afin de réaliser l'émission d'ouverture de l'Expo, Radio-Canada a dû mettre sur pied une importante équipe technique. Tous les moyens ultra-modernes de communications seront employés pour la diffusion de cette émission sans précédent. Radio-Canada disposera de 11 caméras en couleur, dispersées aux quatre coins du site de l'Exposition universelle.

Si vous lisez votre journal en fin d'après-midi ou au début de la soirée, il ne sera pas trop tard pour prendre connaissance de ce grand reportage, puisque ce soir, à 10 heures, nous diffuserons une seconde fois cette émission spéciale de deux heures pour le bénéfice de ceux qui l'auraient manqué, en direct, à 1 h. 30.



Félicitations à Mlle Lorraine Normandeau, fille de M. et Mme Paul Normandeau, de St-Boniface, qui s'est classée première dans une classe de . S. Bach, au Festival de Musique annuel du Manitoba, avec la note de 88%. Lorraine est étudiante au département de musique de l'Académie St-Joseph à St-Boniface.

Assemblée annuelle de la L.F.C.

Le 12 avril avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Nous nous réjouissions de voir l'assistance beaucoup plus nombreuse. Félicitations et remerciements à toutes celles qui se sont dérangées pour s'y rendre.

Nous avons gardé le même procédé que pour l'assemblée mensuelle, en donnant les rapports des comités permanents. Ensuite, Mme Roland Préfontaine, première en charge du comité d'élection, nous dévoila le résultat des changements à l'exécutif pour l'année 1967: présidente, Mme Jeanne Gauthier; ex-présidente, Mme Rosa Therrien; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Madeleine Cournoyer, Marie-Anne Lacasse et Thérèse Jeanson; secrétaire, Mme Aline Schreyer; trésorière, Mme Lucienne Gobeil.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, félicita le nouvel exécutif et remercia les membres sortant de charge. Mme Roger Gauthier reçut aussi des félicitations pour avoir voulu accepter la place de présidente, ainsi que Mme Rosa Therrien, fondatrice du mouvement, qui y mit tout son coeur et son courage malgré les obstacles et contradictions auxquels elle eut à faire face. Elle a certainement exercé une grande influence sur tous les membres par sa dignité personnelle, sa fermeté, son tact, sa compétence et aussi par sa générosité. Son temps n'était pas compté pour aider et conseiller les membres des différents comités.

Mme Amanda Dupuis s'avança ensuite pour présenter à Mme Therrien un cadeau-surprise comme gage d'appréciation.

L'ajournement de l'assemblée fut proposé et un goûter fut servi.

Panorama '67

N'oubliez pas de réserver immédiatement votre soirée du samedi 27 mai. Ce soir-là vous êtes invités à vous rendre en foule au Playhouse où, à 8 h. précises, les meilleurs talents de la Jeunesse Franco-Manitobaine, de tous les coins du Manitoba, offriront une soirée de variétés, le "Panorama '67".

Ce programme de "Music-Hall" comportera un peu de tout ce que la jeunesse du Manitoba français a de meilleur en fait de chants, danses, mimes, chansons à répondre, etc.

A ne pas manquer.

Festival Printanier

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, dont Mme A. Debanne est présidente, vous invitent, ainsi que vos amis, au Festival Printanier qui aura lieu le dimanche 7 mai, de 1 h. à 5 h. p.m., au cafétéria de l'hôpital Taché, 500, avenue Taché, St-Boniface. Il y aura aussi tirage du prix d'entrée et de la loterie.

Les organisatrices de ce Festival sont Mmes W. Russell et L. Régnier.



FILMS au poste CBWFT

Vendredi 28 avril

8 h. 30 — **Espions contre services secrets:** All. 1962. Drame d'espionnage de H. Reinl avec Joachim Fuchsberger et Karin Dor. — Scotland Yard enquête sur une série de meurtres. — Conventionnel. Début long et laborieux. Nombreux clichés. Interprétation inégale. — Violences. Adultes et adolescents.

11 h. — **Les infidèles:** It. 1953. Etude de moeurs de M. Monicelli avec Pierre Cressoy et May Britt. — Poursuivant une enquête, un détective découvre les faiblesses de certaines femmes et les fait chanter. — Scénario confus. Images ternes. Acteurs mal dirigés. — Etalage de moeurs dépravées. Déconseillé.

Lundi 1er mai

11 h. — **Saadia:** E.-U. 1953. Drame d'aventures d'A. Lewin avec Rita Gam et Mel Ferrer. — Au Maroc, un médecin français combat la sorcellerie. — Scénario banal mais assez bien traité. Belle photographie. Interprétation convenable. — Mélange de religion et de sorcellerie. Adultes.

Mardi 2 mai

11 h. 30 — **Terre des anges:** Hong. 1963. Drame social de G. Revesz avec Klari Tolnay et Zoltan Maklary. — Des banquiers exploitent les ouvriers habitant un ensemble domiciliaire. — Recherche esthétique. Style quasi documentaire. Interprétation homogène. — Esprit de solidarité. Scènes dures. Situations irrégulières. Adultes.

Mercredi 3 mai

8 h. 30 — **Le rossignol des montagnes:** Esp. 1958. Mélodrame d'A. Del Amo avec Joselito et Roberto Camardiel. — Rebuté par un père brutal, un enfant s'enfuit avec un vagabond. — Naïf. Prétexte à chansons. — Tous.

11 h. — **Ainsi finit la nuit:** Fr. 1948. Drame d'E. Reinert avec Claude Dauphin et Anne Vernon. — Une femme mariée connait une escapade romanesque. — Scénario bien construit. Technique sûre. Interprétation de qualité. — Présentation équivoque d'un adultère. Adultes, des réserves.

Au poste CBWFT

JEUDI 27 AVRIL
1.30—Ouverture officielle de l'Expo (Couleur)
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Mille secrets de la pêche
8.30—Long métrage:
"A pieds, à cheval et en Spoutnik"
10.00—Ouverture officielle de l'Expo (Couleur)
12.00—Les Barons de la pègre

VENDREDI 28 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international:
"Espions contre service secret"
10.15—Votre choix
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma:
"Les Infidèles"

SAMEDI 29 AVRIL
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Les croquignoles
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage:
"Cyrano de Bergerac"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma:
"L'Auberge rouge"

DIMANCHE 30 AVRIL
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo '67 (Couleur)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Hommage aux bâtisseurs de l'Expo
9.00—Parapluie magique
10.00—Au Vietnam, avec la section Anderson
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 1er MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Sauve qui peut (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le bonheur des autres (C)
10.30—Partout
11.00—Cinéma: "Saadia"

MARDI 2 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Frank Pourcel
8.30—L'inspecteur Leclerc
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Caméra 67
11.30—Ciné-Club: "Terre des anges"

MERCREDI 3 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi:
"Le Rossignol des montagnes"
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma:
"Ainsi finit la nuit"

"Over-night" des éclaireurs du Précieux-Sang

Le samedi 15 avril, 20 éclaireurs s'embarquaient pour une excursion à La Broquerie. Les parents se sont occupés de conduire les gars. A leur arrivée ils furent accueillis par M. l'abbé F. Juneau, curé de la paroisse. Celui-ci avait obtenu la permission de loger les scouts au gymnase de l'école. A peine arrivés, tous partirent en excursion à travers champs et bois. Certains voulurent couper court et prendre des raccourcis. Ils apprirent à leur dépens ce qu'il en coûte de ne pas suivre les indications du chef. Quelques-uns sont tombés à l'eau ou ont failli perdre leurs chaussures dans le gumbo. Après une si bonne marche tous étaient heureux de revenir à l'école et de revêtir des vêtements secs. Après quoi, ils allèrent visiter la porcherie de M. Kirouac. La propreté des lieux et les soins à donner à ces animaux firent l'émerveillement des scouts.

Après le souper, on procéda à la totemisation. Pendant que les C.P. totemisaient les S.P., le R. P. R. Tessier, O.M.I., et M. l'abbé Juneau totemisaient le chef Richard Cormier et son assistant Paul Fournier. Dans la soirée on eut la visite de deux scouts de La Broquerie, il y eut du chant, jeu de ballon en brouette, lutte, mimes.

Vers 11 h. 30, le couvre-feu sonna, et à minuit, silence parfait à laisser croire que tous dormaient... A ce moment, trois scouts sortirent de la salle sur la pointe des pieds sous prétexte de se rafraîchir et de prendre une petite marche. Quelle déception à leur retour de trouver la porte fermée sous clé. Que faire pour ne pas alerter le chef?... Vers une heure, le chef, qui avait eu connaissance de tout, partit à la recherche de ses trois fugitifs qu'il trouva endormis dans l'auto de l'assistant. L'histoire ne dit pas comment ils furent si soudainement éveillés et sur quelle vitesse ils retournèrent au bercail...

Dimanche matin, nous assistions à la messe de 8 h. Le déjeuner aux crêpes qui suivit fut très goûté. Soit dit en passant que les cuisiniers se montrèrent de bons cordons bleus durant cette sortie. Le reste de la journée s'est passée à excursionner et certains traversèrent la rivière Seine après y avoir construit un pont de fortune. De retour en ville vers 5 h. tous n'ont parlé qu'avec enthousiasme de cette sortie. Pareil succès est dû en bonne part à M. l'abbé Juneau qui reçut si bien nos éclaireurs. Ceux-ci et les chefs lui disent leur merci sincère.

Sous la direction du chef Denis Bourbonnière et de l'assistant Wilfrid Désilets, huit pionniers partirent le samedi 15 avril à 8 h. a.m. pour passer la fin de semaine sur les bords de la rivière Whitemouth à Hadashville. L'assistant conduit par ses parents, une fois rendu dans la forêt, mit une bonne dimi-heure à trouver le chalet scout. Il semble meilleur sur eau que sur terre, car il a épaté ses pionniers en traversant seul la rivière dans son canot de toile et celà malgré le courant très rapide en ce temps-ci de l'année. Il ne faudrait pas oublier le brave qui perdit pied et se trouva brusquement assis dans une eau trop froide pour en jouir.

Vers midi tous partirent explorer les bois et ils marchèrent trois milles avant de s'arrêter pour prendre le dîner. Vers 4 h., ils revinrent sur leurs pas et à environ deux milles du chalet ils établirent un abri avec des branches d'épinettes. C'est sous cet abri qu'ils passèrent la nuit, quoique certains préférèrent dormir à la belle étoile. Avant le coucher il y eut feu de camp et jeu de nuit.

La plupart se levèrent à 7 h. dimanche matin. Après un déjeuner léger, ils suivirent une piste dans le bois qui les conduisit à un vieux camp situé à 2 milles au nord de notre chalet. Et c'est là, sur un feu ouvert, qu'ils firent rôtir leur poulet pour le dîner. Dans l'après-midi, grand jeu de prise de foulard.

Le voyage de retour, vers 7 h. p.m., s'effectua dans la joie et en faisant des plans pour une prochaine sortie.

HIBOU PACIFIQUE

Décès

MME ORIZE PARENT

Le 27 mars, à la résidence de sa fille, Mme Omer Moquin, 452, rue St-Jean-Baptiste, est décédée Mme Orize Parent, autrefois de 250, rue Horace, Norwood, à l'âge de 81 ans et 6 mois.

Mme Parent faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne et de la Légion de Marie.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, David, de St-Boniface, Paul et Edouard, de Montréal; six filles, Mmes A. Hétu (Irène) et D. Guidi (Isabelle), de Montréal, Mmes O. Moquin (Thérèse), O. Joyal (Antoinette), R. Brunel (Flore) et E. Despatis (Marguerite), de St-Boniface; trois soeurs, Mme Marie-Louise Ayotte, de St-Jean-Baptiste, Mmes Emma Ayotte et Aldéa Fillion, de St-Boniface; deux frères, Ovila, de St-Joseph, et Ferdinand, de Californie; 30 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté en l'église du Précieux-Sang par Mgr Charles Empson, neveu de la défunte, assisté des RR. PP. R. Tessier et A. Gervais, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Gilbert et Raymond Despatis, Yves Brunel, Omer-C. Joyal, Denis Parent et Carl Lachaltz.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Remerciements

La famille Parent désire remercier tous les parents et amis et tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre manière, à l'occasion de la mort de Mme Orize Parent. Un merci très sincère à M. et Mme Aurel Desaulniers pour services rendus, ainsi qu'à M. et Mme Roger Desrosiers.

• • •

M. THOMAS-N. LEGROS

A l'hôpital général St-Boniface, le lundi 17 avril, M. Thomas-N. Legros rendit paisiblement son âme à Dieu.

Natif de Ste-Cécile de Machime, Qué., le 15 janvier 1895, M. Legros s'établit à St-Boniface en 1936, où il était bien connu dans le monde des affaires. Son épouse, née Béatrice Sanche, le précéda dans la tombe en 1957, ainsi qu'un fils, Raymond, en 1959.

Lui survivent: deux fils, Claude, de Scarborough, Ont., et Laurent, de St-Boniface; quatre filles, Mmes E. Mousseau (Gabrielle), G. Fenelon (Rita), G. Hamel (Gracia) et L. Caine (Lorraine), ainsi que 21 petits-enfants.

Une foule nombreuse se rendit au salon mortuaire Desjardins pour les prières le mercredi soir 19 avril. La messe de Requiem fut chantée à 10 h. le jeudi à la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière de St-Boniface.

Cet homme de foi inébranlable et d'humilité profonde laisse un souvenir innéfaçable de grande dignité, de dévouement et de courage admirable.

Remerciements

La famille T.-N. Legros désire, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote,** exprimer des remerciements sincères à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Legros. Un merci spécial aux RR. PP. M. Caron et L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface, à MM. les abbés J.-M. Sabourin, M. Giroux, C. Vachon et B. Bélanger, ainsi qu'au salon funéraire Desjardins.

À CKSB

M. Roland Couture a été élu au conseil d'administration de l'Association canadienne des Radiodiffuseurs, en réunion annuelle à Toronto la semaine dernière. Il est l'un des quatre représentants de la "région des prairies" au sein du conseil.

L'émission "Opération 67" le lundi soir à 7 h. 30 n'a (malheureusement) pas poursuivi la voie où elle s'était engagée: témoignages d'histoire vécue. Faute de temps, nous dit Jacques B. Les archives restent, heureusement.

Revenant de la métropole chargé d'effets et d'idées, Jean-Guy R. a approuvé nos remarques (désobligeantes) de la semaine dernière et se propose une émission dans le goût conventionnel avec des mélodies "anciennes" à la "Pause-Café" de 4 h. à 4 h. 30. Beaucoup d'auditeurs sentimentaux lui en sauront gré.

Au moins deux employés paraissent fortement concentrés sur leur travail par les temps qui courent: l'ingénieur Roland Brodeur et son factotum Denis C. On n'a qu'à voir d'ailleurs les nouveaux quartiers qu'ils se sont aménagés au sous-sol de la vieille aile. Remarquons ici la constance que ses fonctions exigent de l'ingénieur, qui passe parfois des nuits entières à l'émetteur.

M. Brodeur a été le héros d'une fête surprise samedi soir dernier à l'occasion d'un anniversaire de mariage. De même que Georges Laurent, récemment, pour son départ et grâce à l'hospitalité qu'on reçoit à la place Cabana.

Le poste aux émissions variées? Et comment! CKSB annonce dans les programmes de l'orchestre symphonique de Winnipeg... pendant qu'on téléphone encore pour demander des cowboys, des vrais, en bottes et chapeaux larges, pour le Ranch du samedi! Les programmes de langues étrangères étaient même le sujet d'un reportage du supplément de la "Free Press" samedi dernier. On ne peut satisfaire tous les goûts: une sornette! Pas tous à la fois, mais les uns après les autres.

Pour le concours du centenaire il faut envoyer une preuve d'achat d'un commanditaire, non l'étiquette d'un produit, mais la note d'une marchand ou magasin qui est commanditaire.

Jusqu'ici les prévisions de Maurice L. pour les éliminatoires de la L.N.H. se sont réalisées à souhait ... Ah, mais, ces voix veloutées et moëlleuses qui entrecoupent les parties, qui littéralement vous mettent la cigarette (Gitane) dans la bouche!

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

Nous sommes au printemps et normalement avec les beaux jours, les activités renaissent ... ainsi, l'Association, elle aussi, va de l'avant.

La réorganisation de nos régions continue et c'est ainsi que les différents comités régionaux se réunissent afin de préparer le travail à venir. Remarquons que, pour le moment, c'est la Région de la Montagne qui est le mieux organisée, suivie de près d'ailleurs, par la Rivière-Rouge.

— Une réunion a eu lieu dans La Montagne le 17 avril dernier à St-Léon, et de nombreuses décisions ont été prises; ainsi, cette région organise un cercle d'études qui aura lieu très prochainement.

— La Rivière-Rouge aura sa réunion le 27 avril, ainsi que le Cheval-Blanc.

— Le 29, ce sera le tour de St-Lazare.

— puis, le 8 mai, ce sera la Rivière Seine,

— et très bientôt, nous espérons pouvoir organiser une réunion à Powerview et Ste-Rose-du-Lac.

Toutes ces réunions devront nous conduire à la tenue de colloques régionaux, qui par la suite, amèneront des activités concrètes, telles que désirées par la population.

Quel est le rôle de l'Association en 1967, et surtout quels sont nos problèmes? Voilà deux thèmes qui pourraient faire couler beaucoup d'encre...

Une nouvelle orientation se fait jour, sommes-nous prêts à y participer ,et surtout à trouver une solution et à mettre en pratique cette ou ces solutions? Non pas que ce soit le groupe habituel qui le fasse, mais bien tous les Franco-Manitobains intéressés en tant que tels.

Ce qui m'amène à suggérer la lecture d'un autre article de Louis Ambert, écrit dans la "Prospérité", journal mensuel de la Solidarité économique canadienne-française, il s'intitule: RECONVERSION, et qui est sans aucun doute très instructif:

Reconversion

"Nous entrons, nous sommes déjà entrés, dans des temps où le changement est roi. En 1900 la valse était à la mode depuis ... 70 ans. Dans ma jeunesse, entre les deux guerres, les "nouvelles" danses se pratiquaient tout de même pendant quelques années. Aujourd'hui, je vois jeunes gens et jeunes filles se lancer presque chaque mois dans des contorsions inédites.

Cette reconversion accélérée du tango au cha-cha-cha et au hully-gully peut se généraliser à tous les domaines, et en particulier au domaine économique. Il est maintenant fréquent de voir des entreprises lancer des fabrications entièrement nouvelles. Lorsque les trains ont remplacé les diligences, les postillons n'ont pas eu à se transformer en mécaniciens car le changement a été progressif. Il a suffi de ne pas remplacer, en fin de carrière, les vieux employés, et ce sont leurs fils ou neveux qui se sont orientés vers le chemin de fer. Or, de nos jours, les changements ne se produisent plus d'une génération à l'autre, mais dans la vie d'un même homme.

Cet état de chose exige de nous des qualités particulières. Quelles qualités? Eh bien, d'abord, le goût de l'information. Oh! pas celui de savoir par le détail la façon dont M. Durand a assassiné sa fiancée ou son rival ... Mais celui de connaître, dans ses grandes lignes, l'évolution des techniques, les courants de l'économie, les aspirations des peuples. Et, à l'usine, l'organisation du travail (qui n'est plus celle de papa) et la formation professionnelle et l'art de commander. Cette ouverture de l'esprit est la première condition pour s'adapter.

La deuxième condition, c'est au fond le courage. Courage pour abandonner ses habitudes, courage pour renoncer à un acquis qui faisait son orgueil, courage pour se lancer dans l'incertain.

Il y a quelques millions d'années, des animaux gigantesques régnaient sur la terre: plésiosaures, dinosaures, etc. . . Ils étaient formidablement armés de dents et de carapaces et s'apercevaient sans doute à peine de l'existence d'autres animaux, qui n'étaient que des petites boules de poils à museau pointu. Mais vint un changement dans les conditions climatiques: les énormes plésiosaures disparurent, les petits mammifères résistèrent. Pourquoi? — parce qu'ils possédaient un système régulateur qui leur permettait de s'adapter aux changements de température.

L'adaptation au changement, l'aptitude à la reconversion, c'est en définitive une forme de sécurité." (Louis Ambert)

Avis aux instituteurs:

De nombreuses écoles franco-manitobaines nous font parvenir leurs besoins en personnel enseignant pour l'année 1967-68. Tout instituteur intéressé est invité à faire parvenir son nom et ses qualifications à l'Association d'Education qui se fera un plaisir de les transmettre à qui de droit; ou de venir nous consulter au Secrétariat.

Assurance-Vie Desjardins:

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire à M. Bernard Martel, St-Léon, 29 avril, et à M. Oris-J. Aquin, Elie, 30 avril.

A la semaine prochaine!

Bon anniversaire

M. Philippe Bourdon, consul de France, et son épouse ont fêté avec un groupe d'amis, vendredi soir dernier, l'anniversaire de naissance du Dr Hubert Du Charme, à l'invitation de Mme Du Charme. Etaient présents à la fête: MM. et Mmes Paul Bergeron, Henri Garand (fiers de leur fille, Lorraine, hôtesse au Pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo), Etienne Gaboury, Georges Mousseau, Charles Ferland, Martien Ferland (tous deux partiront samedi pour la France où Martien terminera sa thèse de doctorat: Proust, écrivain-musicien), Pat Martin et De-Lionet, ainsi que Mme Paul Prince et Mlle Carmèle LeGal (qui assistera prochainement à titre d'invitée spéciale au Festival du Théâtre Canadien à St-Jean, Terre-Neuve).

La soirée se passa à causer gaiement, à chanter artistiquement, à "goûter" les excellentes préparations de Mme Du Charme, vrai cordon-bleu, et à porter de nombreux toasts à la santé du "héros" de la rencontre.

Sts-Martyrs-Canadiens

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi soir 13 avril, 34 dames se réunissaient pour élire le nouvel exécutif de la L.F.C. pour l'année 1967-68. Durant la première partie de l'assemblée générale, les membres furent renseignés sur le nombre imposant d'activités poursuivies durant l'année écoulée.

Il est certain que les dames qui suivent les assemblées régulièrement ne peuvent que tirer profit de ces veillées instructives et divertissantes. Il va sans dire que nos diners-communions apportent réconfort et satisfaction à toutes celles qui y prennent part.

M. l'abbé B. Bélanger, aumônier, sut, par des mots délicats, dire son appréciation du savoir-faire et du dévouement inlassable de Mme Dumaine, présidente, et de Mme Fournier, secrétaire. Ses remerciements allèrent aussi à tous les autres membres de l'exécutif. Les membres présents montrèrent leur appréciation par des acclamations répétées.

Pendant que les dames se regalaient d'un goûter succulent, Mme la présidente expliqua un jeu auquel toutes y prirent part. Mme Dumaine, sans doute pour se faire regretter encore plus, nous avait préparé un régal tout spécial, qu'aucune n'oubliera de sitôt. Aussi les rires fusèrent de partout, jusqu'à ce que la gagnante, Mme A. Normandeau, découvre enfin, après de grands efforts, la jolie bouteille cachée au tréfonds d'un nombre imposant de boites enveloppées de "collants".

Félicitations à Mme Gilberte Couture et à ses aides pour le grand succès remporté lors de la soirée organisée en faveur des Guides et Jeannettes de notre paroisse.

"Echo du Passé" sera présenté au Gymnase du "Windsor Collegiate", ave Cottonwood, par la L.F.C. de la paroisse, le dimanche 7 mai, à 8 h. 30 p.m. On y attend tous les paroissiens et leurs amis. Cà sera sûrement un spectacle dont on se souviendra longtemps. Cette pièce mimée: "Broderie de la Vie Familiale", est la composition de Mme Victor Morin. Les billets se vendent seulement 50c chacun. Venez nombreux, venez tous.

Mme J. Desorcy

Thé printanier des Dames Libérales

L'Association des Dames Libérales de St-Boniface tiendra un thé printanier le dimanche 30 avril, de 2 h. 30 à 5 h. 30 p.m., à la demeure de M. et Mme Laurent Desjardin, 1700, chemin Ste-Marie, St-Vital.

Mme Frank Schroeder, présidente de la Fédération Libérale Féminine du Manitoba, présidera à l'ouverture. Mme Earl MacDonald, présidente de la Fédération Libérale Féminine du Canada, sera l'invitée d'honneur.

Les invités seront reçus par Mmes W. Y. Moody, ancienne présidente de l'Association de St-Boniface, Arthur Lévêque, présidente, J. J. Tétreault, C. E. Greenlay, Laurent Desjardins et B. R. Wolfe.

Les organisatrices sont Mmes B. R. Wolfe et Joseph Turenne, assistées de Mmes G. J. Privé et E. M. Couture. Mme Walter Leslie en est la trésorière.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Initiation

Notre initiation au premier degré a eu lieu le lundi 17 avril. La classe n'était pas nombreuse, mais on peut dire sans flatterie que la qualité y était. Bienvenue aux nouveaux membres! Félicitations aussi aux frères qui ont proposé des candidats si prometteurs!

Soirée sociale

La soirée sociale du vendredi 28 avril est organisée pour fêter quelques ex-grands chevaliers de notre Conseil. Elle aura lieu au Club St-Vincent. L'entrée est libre. Nous espérons y retrouver nos neuf nouveaux membres, le frère G. Jeanson et son comité nous promettent une agréable soirée.

Déjeuner-communion

Retenons la date du 7 mai pour notre prochain déjeuner-communion à La Salle. Les frères qui n'ont pas de moyen de transport sont priés d'avertir le frère Alphonse Girard, qui s'occupera de leur trouver une place.

Çà et là

Le frère N. Bérard est de retour à la maison où il est à refaire ses forces avant de retourner à l'hôpital pour une opération. Bon courage et bonne chance, frère!

L'initiation aux 2e et 3e degrés a été fixée pour le dimanche 14 mai. Tous les détails paraîtront dans la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Grand rendez-vous des donneurs de sang chez Carling's, le mercredi 3 mai, à 8 h. En avant les braves... la cause en vaut la peine!

Ligue de 5 quilles

Après un repos de deux semaines, les quilleurs ont redoublé d'efforts, dimanche dernier, laissant les équipes dans la position suivante:

Equipe	Points
Proulx	75
Nolin	71½
Jeanson	68½
Bilodeau	68
Sala	58½
Jubinville	57
Manaigre	55½
Gervais	54

RIGOLETTO

Gagnants du Concours Centenaire de l'APM

Historique de votre paroisse: 7e à 12e année: Historique de la paroisse de St-Georges, Dorothée Boisjoli, $10.00; 1ère à 7e année: Historique de la paroisse de Notre-Dame de Lorette, Lillianne Bohémier, $5.00.

Chant Centenaire: $10.00, 10e année, Institut Collégial de Powerview.

Poésie Centenaire: Dianne Rasmussen, école St-Eugène, $10.00.

Enseigne murale du Centenaire: école St-Eugène, Norman Hince, Gisèle Carrière, Dianne Bohémier et Nancy Evansen, $5.00.

Petite Note

Dernière partie de cartes

Les dames qui aident aux RR. PP. Roland Prescott et Raymond Boux, P.B., ont obtenu un très beau succès lors de leur dernière partie de cartes. Elles tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à tous ceux qui les ont encouragées dans cette belle oeuvre. Elles pourront faire parvenir aux Pères la jolie somme de $747.66.

Les organisatrices étaient Mmes A. Doiron, A. Carrière et C. Guénette. Elles méritent certainement les félicitations et la reconnaissance de tous.

Jeune écrivain à l'honneur

Parmi les dix-neuf Manitobains à qui le Conseil des Arts du Canada vient de décerner une bourse d'études, l'on note le nom de Guy Gauthier, diplômé de l'Université de Manitoba, fils de M. et Mme Georges Gauthier, de la rue Jeanne d'Arc à St-Boniface.

Deux de ses pièces seront présentées cette année, en versions française et anglaise, au théâtre Egrégore de Montréal.

Les fanfaronnades de l'automobiliste lui coûte cher chaque fois qu'il stoppe brusquement ou part en trombe. D'après le Conseil canadien de la sécurité routière, ces folies peuvent lui coûter à partir de 50 cents jusqu'à $1.50 en caoutchouc seulement.

La vie au Petit Séminaire

Hockey intérieur

Un nouveau sport a fait son apparition dans la vie sportive de la maison. Il s'agit du hockey intérieur avec rondelle et bâton de plastique, que l'on pratique au Centre St-Louis. Ce nouveau jeux semble avoir susciter beaucoup d'intérêt.

Artisanat

Sous l'habile direction de soeur St-Irénée, plusieurs étudiants sont à réaliser de beaux travaux avec de la vitre cassée de différentes couleurs. Ces projets d'artisanat seront exposés à l'occasion de notre thé annuel le dimanche 7 mai prochain.

Visite de la paroisse l'Assomption

M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de la paroisse l'Assomption à Transcona, nous a rendu visite à deux reprises avec des élèves des années 6, 7 et 8 de l'école l'Assomption.

Voyage à l'Expo

Nous sommes à étudier la possibilité d'un voyage à l'Exposition Universelle de Montréal. Onze étudiants des classes de Méthode, Versification et Belles-Lettres ont fait connaître leur désir de profiter d'une telle chance. Un comité a été formé afin d'étudier les différents aspects d'un tel projet, soit: finances, lieux de visites, rencontres, agenda, etc. Le départ aurait lieu le 17 juin et le retour le 30 juin.

Jeux intérieurs

La grande compétition du printemps des jeux intérieurs est terminée. Nous avons donc le plaisir de vous faire connaître les grands champions des jeux intérieurs pour l'année 1966-67. "Dominos", Charles Provost; "Ping-pong", Guy Fagnan; "Mississippi", Raymond Lavergne et Paul Dubé; "Hockey", Pierre Lemoine; "Dames", Donald Foidart; "Jeu de poches", Claude Dubois; "Chinese Checkers", Robert Leclair; "Croquinole", Donald Foidart et Charles Provost; "Anneaux", Charles Provost; "Pichenoles", Donald Foidart.

Opération '67

Nous voulons féliciter vivement nos étudiants de la classe de Belles-Lettres qui, avec leurs confrères du Collège et sous l'habile direction du Père André Surprenant, nous ont présenté un riche et saisissant tableau panoramique des richesses de "Mon Pays".

Ciné-Jeunes

Dimanche dernier, le 23 avril, un autre Ciné-Jeunes était offert à nos élèves. Au programme: "The Ipcress File".

LE CHRONIQUEUR

Richer

Bazar à Richer

Samedi et dimanche, 29 et 30 avril.

Samedi — ouverture à 1 h. p.m. et tant qu'il y aura du monde le soir. Tout achat donne droit à une chance sur un panier à épiceries. Samedi, jour spécial pour les enfants avec encans et jeux de toutes sortes. Café gratis.

Dimanche — ouverture à 1 h. 50 p.m. Nous donnerons encore une chance sur un autre panier à épiceries pour chaque achat. N'oubliez pas de vous procurer vos billets sur le tirage de notre merveilleux couvre-lit "Centenaire", ainsi que d'autres prix. Il y aura des billets à la salle. A 8 h., on aura une petite séance en deux étapes par les enfants de la paroisse. A 8 h. 30, vente à l'encan de tout ce qui restera. A 9 h. 30, vente de paniers préparés par les demoiselles de la paroisse. Choisissez votre partenaire pour le goûter. Voyez ce que la chance vous donnera.

St-Georges

Réunions de la L.F.C.

Le mercredi 19 avril, à 8 h. p.m., avait lieu, à la salle McDougall, la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la prière récitée par M. l'aumônier, la secrétaire lut le procès verbal de la dernière réunion, puis la trésorière donna son rapport.

Mlle M. Bissonnette lut un passage de "Le peuple de Dieu en marche", et Mme Julien Wilcott suggéra que l'on se serve du même mot d'ordre que Jeunesse en Marche: "Accueilles tes frères". Ceci fut accepté.

Mme Ernest Dupont, du comité d'éducation, présida au questionnaire du cercle d'étude qui eut lieu chez Mme Sévère Vincent et dont le sujet était "Les jeunes et la boisson". Après discussion par l'assemblée, Mme S. Vincent donna les réponses.

La boîte à surprise favorisa Mme Rosianne Dupont. L'on procéda ensuite à l'assemblée annuelle et les présidentes de chaque comité donnèrent leur rapport.

Mme Paul-Emile Bisson fut nommée présidente de l'assemblée et Mme Carolus Vincent, secrétaire. Le comité d'élection se composait de trois membres: Mlle Madeleine Bissonnette, Mmes Ernest Dupont et Sévère Vincent. Cette dernière était présidente de ce comité.

Le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme Paul Boulet; secrétaire, Mlle Yolande Fisette; trésorière, Mme Ludger Jubinville; vice-présidentes, Mmes Julien Wilcott, René Vincent, Albert Vincent, Ernest Dupont et Albert Desautels.

M. l'aumônier remercia tous les membres pour leur beau travail, félicita et bénit le nouvel exécutif, puis offrit le maillet à la nouvelle présidente qui, à son tour, remercia tous les membres pour leur appui.

La Broquerie

Partie de cartes

La grande partie de cartes, qui est maintenant chose du passé, fut une réussite inattendue, grâce à la coopération de tous.

Les prix du tirage furent gagnés comme suit: 1er prix ($15.00), M. Gilles Savard, 131, rue Hill, Winnipeg; 2e ($10.00), Mme Joanne Beaupré, de St-Vital; 3e ($5.00), M. Edmond Rocan, de La Broquerie. Les recettes furent de $440.00.

Merci à tous de leur collaboration, en particulier aux dames de la paroisse qui ont organisé la soirée.

Parents et maîtres

La réunion mensuelle de l'A.P.M. eut lieu le mercredi soir à l'école élémentaire. Elle débuta par la prière, suivie d'un mot de bienvenue par Mme Laurent Dubé, présidente, et de la lecture du procès-verbal par Mme Eddy Moquin, secrétaire.

Quatre délégués furent nommés par l'assemblée pour assister au Congrès des A.P.M., à St-Eugène. Ce sont M. et Mme Jean Granger, Mmes Eddy Moquin et Georges Choiselat.

M. Albert Lepage, principal de l'école secondaire, avec son habileté connue, présenta le conférencier invité, M. l'abbé David Roy, de St-Malo, qui fit distribuer d'abord, un questionnaire qui fut discuté en petits groupes. M. l'abbé Roy, après avoir entendu toutes les opinions, donna son point de vue sur l'"Education sexuelle". Grâce à ses nombreuses connaissances dans ce domaine et à son humour habituelle, les parents et maîtres présents en ont certainement retiré un grand profit.

M. Oscar Gagnon, principal de l'école secondaire, remercia M. l'abbé Roy en termes très appropriés, pour son intéressante causerie.

L'assemblée se termina par la prière suivie du goûter.

Attention!

Cette année le banquet annuel du Club Sportif aura lieu le 7 mai, à 7 h. p.m., à l'école secondaire. Réservez cette date et venez nombreux car on prépare quelque chose de succulent et d'intéressant.

Parmi les personnalités invitées, il y aura Paul Desjardins, des Winnipeg Blue Bombers, Phil Reimer, chroniqueur sportif au poste de télévision CJAY et gérant de la publicité de l'équipe nationale du Canada qu'il a lui-même accompagnée en Europe cette année. Maurice Lévesque de CKSB y sera aussi, et il y a même possibilité d'y voir Jean Cusson.

Louis Dubé, des J.F.M., est en charge du programme récréatif et promet un invité. Bienvenue à tous!

Les billets seront en vente dès cette semaine chez les membres du Club Sportif et des différentes équipes de hockey de la paroisse.

Surveillez bien les annonces dans le journal La Liberté et le Patriote, car de plus amples détails seront donnés sous peu.

Bienvenue

Cordiale bienvenue dans la localité à Mme Assunta Torcutti, mère de M. Domenico Torcutti, ainsi qu'à sa fille, Mlle Alida Torcutti. Parties le 12 avril de Nimis, Italie, à 120 kilomètres de Venise, à bord du Michael Angelo, Mme et Mlle Torcutti se rendirent à New York et de là, par train, jusqu'à Winnipeg pour arriver à La Broquerie en taxi le dimanche matin. "Que c'est vaste et magnifique," de s'exclamer les deux dames, car la place natale de la famille Torcutti est un pays de collines et de montagnes.

Mme et Mlle Torcutti sont les hôtes de M. et Mme Domenico Torcutti et de leur fils, Roberto. Elles sont au Canada pour y établir un domicile permanent.



Le théâtre français était récemment à l'honneur à Lorette, grâce à des jeunes Franco-manitobains transformés en comédiens... si bien préparés qu'ils semblaient des habitués de la scène. La troupe de Lorette remporta alors le trophée de la Division Rivière-Seine en jouant "La Veuve" de Félix Leclerc. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite: Suzanne Jeanson, Gilbert Rosset, directeur, Georges Bohémier, Lucille Grégoire, Denis Dugas, Ralph Carlson et René Jacques.



Deux des inoubliables comédiens qui jouèrent "La Veuve" de Félix Leclerc à Lorette, récemment: Suzanne Jeanson, dans le rôle de la servante, et Lucille Grégoire, dans celui de la veuve.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 16 avril: Denis-Joseph-Dieudonné, fils de Fernand Dupasquier et de Lorraine Faucher, né le 3 avril. Parrain et marraine, Dieudonné Dupuis et Liliane Dupasquier.

Le 16 avril: Albert-Léon-Pierre, fils d'André Dacquay et de Marie Marion, né le 8 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Dacquay.

Avis

Le vendredi 28 avril, les bureaux de la Caisse populaire seront fermés à partir de 11 h. 30 a.m. pour le reste de la journée.

M. C. J. Soloway, oculiste, sera à Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 29 avril (il regrette qu'il n'a pu se rendre le 22 avril à cause de la température et du mauvais état des routes).

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à M. Matt Duprey, qui a subi une autre opération à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Amédée Collette, patiente à l'hôpital de Morris depuis le 14 avril.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée le mercredi 19 avril au presbytère, avec 15 dames et M. l'abbé J.-L. Caron, aumônier, présents.

La nouvelle présidente est Mme Henri Marion, qui remplace Mme Wilfrid Dupuis, qui a démissionné après avoir occupé ce poste pendant un an. Les membres la remercient beaucoup pour le travail accompli durant ce terme. Mme Ovila Collette demeure 1ère vice-présidente et Mme Wilfrid Dupuis remplace Mme Léandre St-Godard comme 2e vice-présidente. Cette dernière est maintenant secrétaire. Mme Gilbert Lussier demeure 3e vice-présidente et Mme Lionel Lussier, secrétaire-trésorière.



Marcel Cormier, de St-Adolphe, a captivé l'auditoire nombreux dans le rôle d'un courtier "habile" lors du festival du théâtre français de la Division Rivière-Seine à Lorette. La jeunesse franco-manitobaine, qui a si bien réussi jusqu'ici dans le domaine de la chanson, se lance donc dans celui du théâtre. Et avec succès dès le premier coup, car "la valeur n'attend pas le nombre des années".

Ste-Agathe

Malades

M. Léopold Beaudry a fait un séjour à l'hôpital de Morris, et Mlle Lucie Lemoine et Mme Rose Guertin y sont patientes actuellement.

Soirée

Les vétérans de Ste-Agathe, unité 304, organisent une soirée pour le samedi 29 avril en l'honneur des anciens commissaires d'école, en reconnaissance de leurs services rendus et de leur dévouement pour le bien public.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

L'Association vous renseigne . . .

L'auteur de ces lignes a été invité à converser pendant quelques minutes avec M. Jacques Molicard sur les ondes de CKSB.

Cet entretien sur les Jeunes Franco-Manitobains passera à la radio le vendredi 28 avril, de 7 h. 30 à 8 h. Ce sera peut-être l'occasion d'avoir des précisions sur les activités de la jeunesse d'aujourd'hui dans notre milieu.

L'animateur de ce programme désirerait beaucoup que ces interviews suscitent des commentaires de la part des auditeurs de façon à ce que l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba puisse renseigner plus adéquatement les personnes qui s'intéressent à tous nos problèmes.

Voyage J.F.M.

Le voyage à Montréal prévu pour le 15 juillet a été devancé au 1er juillet pour permettre aux jeunes participants de se trouver plus facilement un emploi au retour s'ils le désirent. Des remerciements très chaleureux vont à ceux qui nous ont déjà fait parvenir de généreux dons.

Les Benjamins du Théâtre

Six adolescents remplis de bonne volonté et d'énergie sont groupés sous ce titre. Devant les efforts du calendrier qui gruge avec ivresse les quelques jours précieux qui les séparent encore de l'heure de monter sur les tréteaux, Les Benjamins ont travaillé à des répétitions sérieuses tous les soirs de la semaine du 17, pour ensuite passer la journée entière du 22 à monter les décors (incluant: menuiserie, peinture, couture).

A remercier ici quelques étudiants qui ont bien voulu offrir leur collaboration et qui ont ainsi évité aux Benjamins beaucoup de pertes de temps en allant à la recherche de tout ce dont ils pouvaient avoir besoin.

La journée du 22 restera probablement dans la mémoire du groupe comme les représentations elles-mêmes. Une belle camaraderie et une gaieté franche a régné durant tout ce temps entre garçons et filles impliqués dans ce projet.

Devant une telle attitude, les soucis d'un directeur de troupe s'anéantissent. C'est pourquoi je suis de plus en plus heureux et remercie le Seigneur de m'avoir fourni l'inspiration d'organiser un voyage à Montréal pour l'été, et de m'avoir fourni aussi la hardiesse de le faire. On parle beaucoup d'amitié et j'ai la preuve que nos jeunes Canadiens français sont en bonne voie de réaliser cet idéal.

Une dernière invitation est faite à tous ceux qui veulent nous encourager à venir assister le vendredi 28 avril et le lundi 1er mai à la représentation de "Pieds nus dans le parc", au Collège St-Joseph à 8 heures précises. Les bénéfices serviront à défrayer une partie des dépenses encourues pour le voyage. Avis aux participants de ce voyage à gagner le plus de monde possible à leur cause.

Les amis de St-Boniface et de Winnipeg n'auront pas à se déplacer beaucoup, car Les Benjamins du Théâtre joueront au Théâtre "Across the Street", 160 st. Portage, le 29 avril à 8 heures. Il faut réserver ses billets par téléphone 942-7471, extension 003.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Au Sacré-Coeur
DE WINNIPEG

Dames de Ste-Anne

Dans la chronique des Dames de Ste-Anne de la semaine dernière, un nom a été omis: Mme Edna D'Avignon, vice-présidente du comité sortant de charge.

La secrétaire

Thé printanier des Vétérans français

Sous le haut patronage de M. Philippe Bourdon, consul de France, et Mme Bourdon, les Dames Auxiliaire et les Vétérans Français Branche 15 B.E.-S.L. vous invitent cordialement, ainsi que vos amis à un "Luncheon" de 11 h. à 2 h., suivi d'un Thé printanier jusqu'à 4 h., le jeudi 4 mai à l'auditorium des Pères Franciscains, 211, rue Edmonton, Winnipeg.

Les invités seront reçus par M. et Mme P. Bourdon, Mme E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires des Vétérans Français, Mme C.-B. Nourse, M. M. Gyde, président de la Branche, et M. Pierre Fontaine.

Le thé sera ouvert par Mme James Cowan. Mme H.-J. de la Fontaine, secrétaire des Dames Auxiliaires, est l'organisatrice générale, et Mme A.-M. Bocquin s'occupera de la Caisse.

Lorette

Félicitations

Félicitations à Mlle Liliane Bohémier, élève de VIe année à l'école consolidée de Lorette, gagnante du premier prix accordé par l'Association Parents et Maîtres, pour la meilleure composition de l'année centenaire dont le sujet était "l'Histoire de ma Paroisse". Liliane est la fille de M. et Mme Cyprien Bohémier de Lorette.

Félicitations aussi à Catherine Augustine, de l'école consolidée de Lorette, et fille de M. et Mme Steve Augustine, de Arondale, Man., qui a remporté le premier prix au concours oratoire tenu à Steinbach le vendredi 14 avril.

Congrès annuel

Les personnes suivantes assistèrent au 9e congrès annuel de la F.A.P.M. de langue française du Manitoba, tenu à la paroisse St-Eugène, à St-Vital, le 23 avril: les Rév. Srs Elisabeth Bergeron et Claire Tétreault, des Soeurs de St-Joseph, Mmes Rosa Therrien et Roger Tétreault.

D'après le rapport des activités de l'exécutif de la F.A.P.M. durant l'année écoulée, on peut constater le grand travail qui s'est fait et qui reste à faire. Ce fut un congrès des plus enrichissants.

Malades

Prompt rétablissement à toutes les malades hospitalisées: Mmes Amanda Dupuis, Marie-A. Jeanson et Delphis Johnson, à l'hôpital de Ste-Anne; Mme Arthur St-Mars, à l'hôpital général St-Boniface, et Cécile Préfontaine, au Sanatorium St-Boniface.

Invitation

Cordiale invitation aux parents et amis de M. et Mme Paul Raynaud qui célébreront leur 25e anniversaire de mariage le samedi 29 avril, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale.

Cours des gérants

M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface, est allé suivre un cours d'une semaine au Western Co-op College à Saskatoon.

Mariage Dufault-Mondor

Le samedi 22 avril, à 4 h. p.m., M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Diane Mondor, fille de M. et Mme Octave Mondor, à M. Marcel Dufault, fils de M. et Mme Edmond Dufault, de Haywood, Man.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de poult-de-soie avec traîne en dentelle de Chantilly partant des épaules. Son voile court était retenu par une rose blanche. Son bouquet se composait de roses rouges naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Pauline Mondor et Jacqueline Fontaine, soeur et amie de la mariée, portaient des robes identiques de couleur crevette, recouvertes d'un manteau de soie transparente de même nuance. Leur coiffure consistait en une tiare de perles blanches. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes blancs et crevette. Elles étaient accompagnées de MM. Philippe Bourbonnière et Raymond Lansard, cousins des mariés.

Mme Alberte Patenaude, de Winnipeg, accompagnée à l'orgue par sa fille, chanta des cantiques appropriés à la circonstance.

Après la cérémonie religieuse, un délicieux banquet, sous la direction de Mme Georges Marcoux, fut servi aux invités. M. l'abbé Perron récita les prières avant le repas et bénit la table garnie d'un gâteau à trois étages, confectionné par la mère de la mariée. Il félicita les nouveaux époux et leur exprima ses voeux les plus sincères.

M. H. Dubé, de St-Boniface, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. C'est avec savoir-faire qu'il s'acquitta de son rôle.

Quelque 300 invités se rendirent ensuite à la réception de 8 h. p.m. Pour la soirée, les "Melodians" étaient en charge de la musique.

Vers la fin de la soirée dansante, les mariés revinrent vêtus de leurs costumes de voyage. Pour l'occasion, la mariée portait un trois pièces beige-brun avec accessoires de même nuance et une rose jaune comme fleur de corsage.

A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Le sur-gonflement des pneus les fait rouler "dur", les expose à s'endommager aux chocs et réduit la durée de la semelle au centre du pneu. Le Conseil canadien de la sécurité routière vous recommande fortement de vous enquérir de la pression qu'exigent vos pneus et de l'y maintenir.

Des "services partagés" dans une même église

Les paroissiens de l'église anglicane St-Chad d'Assiniboia, en banlieue de Winnipeg, ont voté, dimanche dernier, à très grande majorité, en faveur du projet de construction d'une église commune avec la paroisse catholique romaine de Jean XXIII. Cette église serait située sur l'avenue Portage, à l'angle du Chemin Rouge, immédiatement à l'ouest du centre d'achat de Westwood.

Le Rév. Douglas Stewart, pasteur de St-Chad, a révélé dans une interview que le résultat du scrutin, tenu après le service régulier qui eut lieu à l'école Lincoln, était le suivant: en faveur 114, contre 16. Il ajouta que tous en étaient très heureux. Le projet sera maintenant soumis au synode anglican.

Dimanche prochain, le 30 avril, les catholiques de la paroisse Jean XXIII iront aux urnes à leur tour afin d'exprimer leur opinion sur le projet de construction d'une "église partagée" de $150,000, qui portera le nom de Assiniboia Christian Centre. Si le vote est favorable, le projet sera soumis à l'approbation de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B.

L'évêque anglican du diocèse de la Rivière-Rouge, le T.R. J. O. Anderson, qui a été mêlé aux négociations, a commenté ce projet extraordinaire dernièrement, comme suit: "Ceci contribuera à notre mouvement oecuménique dans cette région et je crois que cela réussira, même si ce n'est pas l'union, mais bien plutôt le partage des facilités. Il ne faudrait pas chercher à y voir plus que ce qui existe. Tout ce que je dis, c'est que cela réussira pour nous parce que nous voulons que cela réussisse. Nous connaissons toutes les personnes qui participent à ce projet au niveau paroissial. Les autorités concernées sont d'accord, et les membres du clergé se connaissent. Le seul point d'interrogation qui existe pour moi est, que se passera-t-il dans dix ans quand nous serons tous partis et que d'autres en auront la responsabilité? Il se pourrait qu'ils trouvent, à ce temps-là, que ça ne va plus."

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. de Ste-Amélie eut lieu le lundi 10 avril, à 8 h. p.m., à la salle de récréation du presbytère. Le mot de bienvenue, par la présidente, fut suivi de la prière et de l'acte de présence. Les 17 membres et une visiteuse étaient présents.

Après les minutes de la dernière assemblée, la correspondance fut lue par Mme J.-L. Corbel. Elle comprenait des cartes de remerciements de la famille Jinney et des malades retenus à la maison, pour les paniers de Pâques, et d'une lettre de résignation de Mme L. Gagnon, secrétaire.

Les rapports des comités suivants furent donnés: financier, action sociale, spirituel, liturgie, presse, nettoyage d'église et éducation.

Il fut décidé que la vente d'articles usagés aurait lieu le 28 avril, à 8 h., si la température le permettait, que six nouvelles tables seraient construites, qu'on offrirait des prix de catéchisme aux méritants à la fin de l'année scolaire et qu'on commanderait des petites fleurs en l'honneur de la Fête des Mères, et des sceaux portant l'écusson de la L.F.C. Un court film de l'Expo sera déroulé à notre prochaine réunion, le 2 mai, et la Ligue servira le goûter à la réunion des Chevaliers de Colomb, à Ste-Amélie, le 17 avril.

Mme Soucy demanda que l'assemblée soit close, puis l'on commença l'assemblée annuelle par les minutes de la dernière assemblée, suivies des rapports suivants: action sociale, magazine, spirituel, recrutement, presse, éducation, radio et TV, citoyenneté, qui furent tous approuvés. Mme Alice Pinette, présidente du comité de nomination, fit savoir que tous les membres de l'exécutif avait été réélus pour un autre terme, à l'exception de Mme L. Gagnon, qui dut résigner et qui sera remplacée par Mme Mary Leperre. Mme V. Shuttleworth clôtura l'assemblée.

Mme Julia Verhaeghe et M. L. Corbel servirent le goûter qu'elles avaient apporté, et le prix d'hôtesse, donné par cette dernière, fut gagné par Mme J. Verhaeghe.

La vente d'articles usagés aura lieu le vendredi 12 mai, à 8 h. p.m., au lieu du 28 avril.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Ludger et Edouard Soucy, patientes à l'hôpital de Ste-Rose.

Va-et-vient

Mme Ken Butterfield et leurs enfants, de Dauphin, ont passé une semaine chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille étaient en visite chez leurs parents, le dimanche 16 avril.

La Rév. Sr M.-Léonie, Soeur de la Miséricorde, accompagnée de Mme W. Bouchard, a visité l'école St-Vincent de Paul et adressa la parole aux élèves, dernièrement.

M. et Mme J. Shuttleworth et leur fille, Patsy, se sont rendus à Winnipeg où Patsy subit un examen médical.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Ça bouge!

Oui, ça bouge à St-Adolphe. Nos Chevaliers de ce sous-conseil ont fait un excellent travail en ces derniers temps. Félicitations à la belle classe du premier degré. Nous aurons sans doute le plaisir de les revoir tous avant longtemps lorsqu'ils feront le dernier pas vers la Chevalerie.

Nouveau local

Le 28 mai, thé d'ouverture au nouveau local du Conseil St-Boniface, rue Giroux. Provencher y sera sûrement représenté. Ce conseil mérite toutes nos félicitations pour cette entreprise où chacun y a mis du labeur et des sous. Provencher a contribué à cette oeuvre d'une façon bien indirecte il est vrai. L'on ne pouvait s'attendre, n'est-ce pas, que Provencher en défraie le coût en entier.

Autonomie

Oui, nous en sommes, "Après Tout". Provencher a toujours conservé son Autonomie et espère bien continuer en ce sens. Souhaitons qu'il en soit de même pour tous les autres Conseils. Notre suggestion d'un plan d'une bâtisse centrale pour initiations n'a pas eu l'heur d'être bien comprise. Et qui payerait? Ma foi, tous les Conseils, qui à l'heure actuelle participent à la grande loterie annuelle. Les profits réalisés vont actuellement vers des oeuvres très louables, sans doute, mais "charité bien ordonnée commence par soi-même". Nous croyons sincèrement que ce plan nous ferait revoir à nouveau les initiations de 125 candidats. Il faut des classes de ce genre pour stimuler l'intérêt de ceux qui ont connu et vu beaucoup mieux. Et pour cela il faudrait une construction toute spéciale à cet effet. Mais enfin, tout cela n'est qu'une suggestion personnelle, le rêve de l'un qui a vu des initiations de tout genre: les unes réussies à merveille et les autres d'un calibre très inférieur. Exemple classique: lorsque le nombre d'initiés dépasse le nombre de chevaliers présents, il est plus que temps d'y voir. Un tel désintéressement s'explique par le fait qu'un local spécial n'existe plus en ce moment et que le coût d'une entreprise de ce genre dépasserait tout Conseil individuel.

BISTOURI

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.4	91.2	91.2	91.2	91.4
C.W. No 3	88	87.6	87.6	87.6	88
Fourrage No 1	87.4	87.2	87.2	87.2	87.4
Fourrage No 2	84.4	84.2	84.2	84.2	84.4
Fourrage No 3	81.4	81.2	81.2	81.2	81.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134.6	134.6	135	135.2	135.2
C.W. No 3 6 rangs	132.6	132.6	133	133.2	133.2
Fourrage No 1	124.4	124	124.4	124.4	125
Fourrage No 2	122.4	122	122.4	123	123.4
Fourrage No 3	119.4	119	119.4	120	120.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	137	137	136⅛	137⅛	139⅛
C.W. No 3	129	128.6	127.6	128.4	129.4
C.W. 2 rej.	131	131	130⅛	131⅛	133⅛
C.W. No 4	114.6	114.4	113⅛	114⅛	115⅛
Ergot	108.6	108.4	107⅛	108⅛	108⅛
Sur voie not	135.6	135.4	134⅛	135⅛	135⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA					
Mai	278.4	279.6	281	280.2	280.4
Juillet	273⅞	274⅞	275⅞	275.4	274.2
Novembre	268⅛	269.6	270.6	270.6	269.4
AVOINE					
Mai	91	90.6	90.6	90.6	90.6
Juillet	90.4	90.4	90.2	90.2	90⅛
Octobre	92.2	91⅞	91⅞	91⅞	90⅞
Décembre	91⅞	91⅛	91⅛	91⅛	91
ORGE					
Mai	127⅞	127.4	127⅞	128	128.2
Juillet	127.6	127⅞	128	128.2	128.4
Octobre	126⅛	126⅞	128	129.2	129.4
Décembre	127	127	127.2	128	128
LIN					
Mai	302.6	303.4	301.6	302	301⅝
Juillet	306⅞	307.2	305.6	306.2	304⅞
Octobre	312⅛	313⅛	312⅛	312.2	312
Décembre	310⅞	311	310	310	309⅞
SEIGLE					
Mai	134.6	134.4	133⅞	134⅛	134⅞
Juillet	133⅛	133.4	133⅞	134⅛	134⅞
Octobre	135.6	135⅛	134⅞	135⅛	135⅞
Décembre	136.2	136⅝	135⅞	136.4	137⅛

(Pour la semaine du 17 au 21 avril 1967)

Les Filles d'Isabelle fêtent le Centenaire

SOMERSET — Les citoyens de Somerset ont certainement prouvé qu'ils ont du patriotisme et qu'ils tiennent à coeur les festivités du centenaire de la Confédération.

Le soir du 18 avril, c'était aux Filles d'Isabelle de démontrer leur attachement à leur pays en présentant un spectacle qui leur mérita bien des éloges. La salle communautaire, artistiquement décorée, présentait un joli coup d'oeil. Sur un fond de velours rouge, le plancher recouvert de tapis, les artistes évoluèrent sous le feu des projecteurs qui jetaient des reflets multicolores.

M. Normand Dupasquier, bien apprécié de tous pour sa diction impeccable et ses réflexions humoristiques, était maître de cérémonies.

La fête commença par l'O Canada et la prière centenaire fut récitée par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Mme Anita Poiron, régente des Filles d'Isabelle, souhaita la bienvenue à tous. On présenta ensuite Mme Aldéa Weicker, directrice du spectacle et auteur du texte qu'elle commenta en français et en anglais sur les différents tableaux qui furent présentés au cours de la soirée. On allait faire revivre les échos du passé en reproduisant par des pièces mimées les principaux épisodes qui marquèrent le siècle écoulé (1867-1967).

Réminiscences du passé, qui tantôt joyeux, tantôt tragiques, émurent les spectateurs, surtout ceux qui n'ont plus vingt ans:

1er tableau: Proclamation royale de la Confédération — Sir John MacDonald et son épouse, représentés par Sheila et Frieda Ketsman en costumes de l'époque.

2e tableau: Sa Majesté la Reine Victoria — Vieille dame aristocratique à l'allure majestueuse, vêtue de noir avec coiffe de dentelle, Mme H. Atcheson.

3e tableau: Le Pays des Peaux Rouges — Scène typique, représentant un Indien et son épouse troquant de précieuses fourrures pour une bouteille d'eau de vie, Mmes Patsy Lafrenière, Yvette Leblanc et Cousin.

4e tableau: Nos premiers colons — Couple canadien arrivant dans les Prairies et se débrouillant avec les moyens de fortune des débuts de la colonie, Mmes Cousin et Jeannette Rheault.

5e tableau: Révérend Père Lacombe — Ce missionnaire Oblat de Marie Immaculée qui évangélisa les Pieds Noirs et qui fit tant pour le développement de l'Ouest canadien était représenté par Mme Marthe Poiron, qui portait soutane, barrette, bréviaire et barbe grise.

6e tableau: Les joueurs d'argent — L'époque de la ruée vers le Klondyke à la recherche des mines d'or. Mimé par un groupe de dames en robes longues, buvant du vin, jouant aux dés et manipulant des dollars dans une taverne du Yukon.

7e tableau: Sir Wilfrid Laurier — Avocat, orateur renommé, habile politicien qui devint premier ministre du pays. Sous son terme d'office, l'Ouest connut un grand développement. Personnifié par Mme Alain Labossière, qui portait redingote noire, pantalon rayé, chapeau haut de forme.

8e tableau: Fin du siècle — Epoque des "Gay Nineties", théâtres qui s'ouvrent, concerts un peu partout. Les Filles d'Isabelle revivent les festivités de l'époque et exécutent des valses.

9e tableau: Guerre de 1914 — Défilé de personnages: le soldat, Mme Louis Thévenot; l'aviateur, Patricia Lemoing; le médecin, Hilda Labossière; l'avocat, Mme Alain Labossière; l'infirmière, Mme Lindsay; l'agriculteur, Mme Victorine Cousin, toutes en costumes appropriés.

10e tableau: Les bonnes des années 20 — Scène représentant la joyeuse époque des années 20. Marina Lafrenière et Lorraine Pittet, en robes courtes et étroites, dansent le charleston.

11e tableau: La crise économique des années 30 — Scène pathétique. Une dame en costume misérable avec un bébé dans les bras, essaie d'acheter des provisions, mais à court de monnaie, doit retourner en pleurant. Mmes Marthe Poiron et Victorine Cousin.

12e tableau: Maman de guerre — Mme Virginie Ronceray représente une maman de guerre. Mme Cantin, ancienne de Somerset, qui vit partir ses neuf enfants pour la guerre. Elle fut décorée par la France en 1960.

13e tableau: Un défilé de robes de mariée — Représentant la mode de chaque décade de 1867 à 1967.

L'ère moderne — l'époque des jupes courtes et des cheveux longs.

Mlle Centenaire — Mlle Viviane Thévenot est choisie. Sous un arc fleuri, elle apparait arborant un costume Tartan.

Une collectivité de modes du jour — Plusieurs filles d'Isabelle, portant de riches fourrures, de jolis costumes et d'élégantes toilettes avec accessoires assortis, évoluent gracieusement sur la scène, sous les feux de la rampe et au son d'une musique en sourdine exécutée par Mlle Estelle Boyer. Spectacle qui semblait venir des salons Dior. Tous les vêtements provenaient du magasin Weicker.

Tirage des prix d'entrée — Bouquet de fleurs, gagné par la Rév. Sr Jean-Augustin; un bon d'achat de $20.00 du magasin Weicker, gagné par Mme Aimé Rheault; deux autres bons d'achat du même magasin allèrent à Mme Rodger D'Hoore et Linda Brandt.

Voici maintenant les petites bibites "Mini Bugs": un groupe de dix fillettes, portant des mini-jupes, firent irruption sur la scène, défilant et exécutant des danses à go-go. La commentatrice était Marina Lafrenière.

Aucune soirée n'est complète sans un beau choeur de chant. Une vingtaine de jeunes filles, vêtues de toilettes blanches avec écharpes, couleur de la rose du centenaire, interprètent "Something to sing about", par Oscar Brandt; "Le joyeux promeneur", par Andrée Masy; "Canada", par Bobby Gimby. Cette chorale est dirigée par Mme Lorenzo Girouard, qui porte sa robe de mariée d'il y a plus d'un quart de siècle.

Et c'est le défilé des modes centenaires des Filles d'Isabelle qui termina le spectacle. Après le "Dieu sauve la Reine", un délicieux goûter fut servi à l'assemblée.

Les Filles d'Isabelle remercient toutes les personnes des centres voisins qui sont venues les encourager en assistant à ce spectacle.

Félicitations à Mme Weicker, qui a assumé la direction de cette soirée qui demanda tant de travail, de recherche et de documentation. Elles remercient de tout coeur ceux qui ont travaillé dans l'ombre (et ils sont nombreux), ceux qui ont mis leurs talents à contribution et donné de leur temps, car c'est avec la coopération de tous qu'elles ont pu faire un vrai succès de cette soirée, comme il ne s'en est jamais vue à Somerset.

La rédactrice

N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H

Le Club 4-H des jeunes demoiselles tenait, le mercredi 12 avril, sa soirée annuelle dans la salle paroissiale. On remarquait la présence de Mme Ethel Graham, de Carman, économiste ménagère de la région, qui avait jugé les travaux de l'année.

La présidente, Liliane Pantel, présenta le programme de la soirée. Outre une récitation par Jocelyne Deroche, une causerie par Christiane Avanthay, un chant et une danse par un groupe de filles, deux démonstrations furent présentées: une par Agnès Mao et Marilyne Delaquis, l'autre par Claudette Bosc et Lucille Lecoq. En quelques mots bien choisis, Mme Donat Lesage remercia les directrices du club pour leur dévouement auprès des filles.

Mme Graham, vêtue d'un costume centenaire, adressa la parole. Elle félicita les filles pour le travail accompli durant l'année. Elle annonça que Charlotte Sala et Lorraine Magne avaient été choisies pour aller au camp d'été 4-H. On apprenait aussi que Marielle Pantel et Viviane Lejeune participeraient au défilé de modes lors du ralliement 4-H à Holland en juillet prochain.

Un merci sincère à tous ceux qui sont venus à la soirée annuelle. Merci aussi aux directrices, Mmes Sala, LeNéal, Ange Bosc, Mao, Norbert Bosc et R. Brouzes, Mlles Angèle Augert et L. Mabon; à Mme Jean Mabon, qui a été choisie pour un voyage en autobus dans différentes régions de la province; à Mme A. Chabbert, qui a reçu un certificat de 5 ans, ainsi qu'à Mme Louis Lecoq, directrice-assistante, et à Mme René Bazin, qui ont aidé quelques filles dans leurs travaux.

Bingo

Le dimanche 16 avril eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: prix de $25.00, Mmes Albert Delaquis et Denis Bibault; $10.00, Mlles Stella Moulin, Claudia Westcoop, de Edwin, et Evelyne Lecoq, de Treherne, Mmes Joseph Bibault, de St-Boniface, Harry Knibbs, de Holland, M. Earle, de Treherne (2), M. Brown, de Manitou, et B. Earle, de Treherne, MM. Jean Mabon, Auguste Pantel, Jean Aminot, Ralph Watkins, de Rathwell, et E. Beaudry, de Swan Lake. Les prix d'entrée furent attribués à Mlle Gisèle Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. B. Earle, de Treherne.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 30 avril, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 53 numéros.



Au festival de musique de Winnipeg, Claudette Caron, âgée de 13 ans, que l'on voit ci-dessus, se plaça première dans la classe "Quick Study", cinquième division, avec 87%, et première dans la classe de sonatines pour piano, cinquième division, avec 87%. Ce succès dans la classe des sonatines lui permit de concourir dans une autre classe d'où elle sortit victorieuse, ceci lui méritant le "Institute of Chartered Piano Tuners Trophy". Elle fut ensuite invitée à jouer au concert final à l'auditorium de Winnipeg.

Sa soeur, Yvonne, fut première de la classe "Quick Study Intermediate" avec 86% et deuxième en lecture à première vue avec 84%. Diane LaFlèche et Susan Carew obtinrent la deuxième place dans la classe de duos pour piano, divisions 3 et 4. L'adjudicateur leur donna 85%. Marguerite Aquin se plaça deuxième en "Quick Study Junior" avec 83%.

Félicitations à ces concurrentes ,toutes élèves de l'Académie St-Charles.

St-Pierre

Chambre de Commerce

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de St-Pierre eut lieu le samedi soir 15 avril.

Un délicieux banquet fut servi à plus de 80 membres et invités. M. Luc Dandenault, président, conduisit ensuite l'assemblée avec l'aisance qu'on lui connait. M. Jos. Ashroft, agronome de la région, parla de l'importance d'un lien étroit qui doit exister entre les fermiers et les maisons d'affaires de la paroisse. Avec cette coopération, les projets prennent plus d'envergure. Il fit mention ensuite d'une vente d'animaux très importante qui pourrait avoir lieu à St-Pierre. Cette vente ou cet encan amènerait beaucoup d'acheteurs de toutes les parties du Manitoba et même des Etats-Unis.

Un rapport du comité du Manoir fut présenté par M. Philippe Roy. Il était heureux d'annoncer que les portes du Manoir ouvriraient le 1er mai. On demanda des suggestions pour essayer de ramasser des fonds pour défrayer le surplus qui n'avait pas été prévu. Tout don serait accueilli avec joie.

Durant le mois de mars dernier, MM. Fernand Lavergne, maire du village, et Luc Dandenault se rendirent à Montréal afin d'interviewer quelques industriels qui seraient intéressés à venir s'établir dans l'Ouest et spécialement dans la région. Ils y rejoignaient M. René Mulaire, qui s'y trouvait déjà et qui avait préparé plusieurs interviews. Ils passèrent deux jours abattant un travail ardu, mais qui était agrémenté par la grande amabilité des hommes d'affaires qu'ils rencontrèrent. Leur travail se poursuit toujours par correspondance et contactes. En même temps ils sont en relation continuelle avec le Département de l'Industrie et du Commerce du Manitoba. Espérons que ces efforts connaitront un succès dont bénéficiera toute la communauté.

M. l'abbé L. Bouvier, curé, dit en quelques mots aimables le bonheur qu'il ressentait d'être parmi les gens de cette localité et de pouvoir participer aux activités de ses paroissiens.

Le tout se termina par une soirée dansante.

Jeunesse en Marche

C'est la semaine de la "Jeunesse en Marche". Ce mouvement de jeunes s'étend à toute l'école élémentaire. Le thème de l'année "Terre des Hommes" et celui de la semaine en particulier "Accueille tes frères" se concrétisaient pour ces jeunes le vendredi 14 avril.

En effet, quelle façon plus concrète de mettre ce thème en pratique que d'organiser une grande soirée où les paroisses environnantes seraient accueillies avec amitié: St-Malo, St-Jean-Baptiste, Aubigny, Ste-Agathe, des jeunes de tous les grades, avec des chansons, saynètes, danses folkloriques ou chants en groupe. Ce fut un vrai succès. Une salle comble, une belle amitié partagée entre professeurs, élèves et plusieurs parents. Même les profits furent partagés...! Avec ce montant l'on pourra payer les frais de quelques jeunes méritants aux Jeux panaméricains à Winnipeg, et une grande sortie pour tous les enfants.

Félicitations à tous ces jeunes! Continuez à travailler et à vous récréer dans l'amitié.

Comité du Centenaire

Le comité du Centenaire, qui n'a cessé d'organiser d'intéressants projets depuis le début de l'année, annonce un souper de fèves au lard qui aura lieu le samedi soir 29 avril prochain, de 6 h. à 8 h. A cette occasion, l'on honorera spécialement les sportifs. Des trophées seront présentés aux vainqueurs dans différents sports, tel que hockey, curling et autres. Une soirée dansante complètera la rencontre. Tout ceci au Centre récréatif.

Caravane du Centenaire

Les gens de St-Pierre sont privilégiés de recevoir la Caravane du Centenaire. Elle sera ici le 19 mai prochain. La Caravane se compose de plusieurs roulottes contenant une grande variété d'objets et de kiosques faisant revivre le siècle passé. C'est un événement à ne pas manquer!

Le village

Un projet du village qui sera terminé bientôt est l'éclairage des rues. De nouvelles lumières seront installées dans toutes les rues et prêtes, semble-t-il, pour l'arrivée de la Caravne du Centenaire.

La digue commencée le long de la rivière, entre les ponts du chemin 59 et du chemin de Carey, sera terminée dès que la condition du terrain le permettra.

Institut collégial St-Pierre

Bon jour à tous, de l'école secondaire de St-Pierre! L'Institut Collégial remut beaucoup ces jours-ci. Dans la plupart des classes règne l'esprit du Centenaire. Des Pères de la Confédération, les anciens téléphones, les premiers trains et même les pignons de l'Expo sont étalés sur les tables ou sur les murs.

La 10e année et la classe de littérature anglaise ont préparé une scène de la pièce de Shakespeare "As You Like It"; un poème intitulé "The Song My Paddel Sings", par Pauline Johnson, et "The Witches' Song", de Macbeth. Félicitations, c'était très bien.

Cette semaine du 23 au 29 avril, le Conseil étudiant organise une semaine d'esprit d'école qu'on appelle "SS '67". Chaque classe prépare des étalages ou des discours sur les arts, les sports, la littérature canadienne, l'histoire et la science, tous se rapportant au Canada. Un chant tout spécial "Debout et en avant" a été composé par une des institutrices sur l'air de "Marchand de Bonheur". Bonne chance à tous durant la semaine.

Félicitations aux trois élèves qui se sont mérités chacun une bourse donnée par le comité des sports aux filles et garçons qui se dévouent le plus et qui remportent des victoires durant l'année, soit pour la gymnastique, les sports d'hiver et piste et pelouse. Ces méritants sont: Suzanne Banville, $40; Larry Gagné, $20, et Armand Pineau, $20.

Depuis le mois de février, chaque jour, de nombreux adultes se rendaient à l'école pour compléter des cours de 10e année. Cette semaine, ils écrivent des examens. C'est avec regret que le vendredi 21 avril, on les voit quitter l'école, soit pour l'Institut technologique du Manitoba ou pour continuer leur travail journalier. Félicitations à ces adultes pour l'effort courageux, et bon succès!

M. Eugène Chanel, de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé le 15 avril, à l'âge de 84 ans

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 15 avril, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, muni des derniers sacrements, M. Eugène Chanel rendait son âme à Dieu, à l'âge de 84 ans.

M. Chanel, pionnier, est né à Condal (Saone-Loire), Canton de Cuiseau, France, en 1883. Il immigra au Canada avec ses parents vers l'âge de 7 ans. En 1908 il épousa Mlle Rosalie Monchamp, de cette paroisse, où il s'installa et y demeura jusqu'à sa mort.

Le regretté défunt laisse dans le deuil trois fils, Joseph, de Somerset, Antoine et Guy, de Notre-Dame-de-Lourdes; cinq filles, Mmes Paul Ronceray (Yvonne), Albert Ronceray (Virginie), André Mabon (Julie), Albert Bazin (Rolande) et René Bosc (Alixe); 26 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le 16 avril, à partir de 4 h. 30 p.m. M. l'abbé Pierre Gagné fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Roland Bélanger, de Somerset, et Lionel Thibault, de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Roger Chanel, Denis Mabon, Robert et Georges Ronceray, petits-fils du défunt, et deux neveux, MM. Albert Monchamp et René Monchalin.

Remerciements

Les familles Chanel, Ronceray, André Mabon, Albert Bazin et René Bosc remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles ou par offrandes de messes, lors du décès de M. Chanel. Un merci spécial aux Rév. Srs Céline et Bernadette, ainsi qu'au personnel du Foyer, pour tous les soins prodigués à M. Chanel lors de son séjour au Foyer Notre-Dame, à M. l'abbé P. Gagné, au docteur Hubert Delaquis, au personnel et aux gardes-malades de l'hôpital local pour leur beau dévouement, aux membres de la chorale, au Cercle des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset et aux Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin.

Fort Garry

Déjeuner-communion

Un déjeuner-communion remplacera le thé de recrutement de la Ligue des Femmes Catholiques encore cette année. Il aura lieu le dimanche 30 avril à la suite de la messe de 9 h., donc à 10 h. 15 a.m. au Highwayman, rue Pembina. Les abonnements à la Ligue sont dus et l'on pourra se procurer ou renouveler sa carte de membre. Mme L.-E. Dion, présidente provinciale, sera l'invitée d'honneur. Les billets pour le déjeuner sont de $1.25 chacun.

Assemblée annuelle

Lors de l'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne, on présenta les rapports de tous les comités. Les montants perçus ont atteint la somme de $4,089. Les membres se chiffrent à 118.

Les dames ont prêté leur concours à la Croix-Rouge, à la Marche des dix sous, aux Campagnes de bienfaisance contre le cancer et les maladies du coeur, ainsi qu'à la Société pour cas mentaux. Plusieurs familles nécessiteuses ont reçu de l'aide matérielle au besoin.

Plus de 33 paniers de denrées ont été distribués à Noël. Des bourses au montant de $175.00 sont offertes aux finissants méritants de l'école St-Maurice.

Voici l'exécutif élu: présidente, Mme W. G. Jones; vice-présidentes, Mmes A. LaFlèche, J. P. Cels et R. Lernout (fils); secrétaire, Mme E. Sinkwich; secrétaire-correspondante, Mme J. P. Downey; trésorière, Mme R. Verville; conseillères, Mmes E. S. Barker, A. Knight, M. Mayda, T. Ireton, D. Isaac, J. Rasmussen, G. Ruczak, E. Osborne et E. A. McDonald.

Mme W. G. Jones, présidente de la congrégation, ainsi que le nouvel exécutif, auront la direction des activités de la paroisse pour l'année qui vient.

St-Adolphe

Thé centenaire

Un thé centenaire, auquel tous sont invités, aura lieu en l'auditorium de l'école secondaire de St-Adolphe le dimanche 30 avril, de 3 h. à 9 h. p.m. Les dames qui verseront le thé seront vêtues de costumes de 1867. Il y aura aussi vente de pâtisseries et exposition d'antiquités.

On peut se rendre au village de St-Adolphe, situé à 18 milles de St-Boniface, en suivant le chemin Ste-Marie ou en empruntant la route 75, pour traverser la rivière Rouge sur un bac (un des derniers dans la province) qui fait la navette aussitôt que les eaux de la rivière atteignent leur niveau normal.

Fleur du centenaire

La Chambre de Commerce de St-Adolphe a distribué à tous les résidents de la localité de la graine de semence de la fleur du centenaire (la cosmos). Espérons que chacun saura en profiter afin de donner plus d'éclat à la fête champêtre centenaire qui aura lieu à St-Adolphe le samedi 17 juin.

Isle-de-Chênes

Boite à Chansons

Tous sont cordialement invités à une Boite à Chansons donnée par un groupe de jeunes, sous la direction de M. Alain Dufault, le vendredi 28 avril, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Quelques groupes de jeunes de l'extérieur viendront aussi faire valoir leurs talents musicaux.

Comme ce genre de soirée est nouveau dans la paroisse, on invite aussi tous les parents à venir participer aux amusements de leurs "teenagers" afin d'encourager ces derniers. Donc on vous attend tous le vendredi 28 avril.

Nouveau conseil

Le nouveau conseil de la Ligue des Femmes Catholiques pour l'année 1967-68 se compose comme suit: Mme Frank Haddock, présidente; Mmes Isidore d'Auteuil, Louis Molin et Albert Lamoureux, 1ère, 2e et 3e vice-présidentes; Mme Lionel Dupuis, secrétaire; Mlle Germaine Brûlée, trésorière réélue. Ces dames ont certainement les qualités requises pour remplir leur charge convenablement. Bonne chance à toutes!

THE VILLAGE OF STE. ANNE

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given pursuant to the provisions of the Municipal Act, that By-law No. 7/67 of THE VILLAGE OF STE. ANNE which has been submitted to and read a first and second time by the Council of the said Village and which has been approved by Order No. 57/67 of the Municipal Board of Manitoba, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said Village entitled to vote thereon, under the provisions of the Municipal Act, on Friday, the 26th day of May, 1967, between the hours of 9:00 a.m. and 8:00 p.m. Centray Daylight Saving Time, in the Municipal Hall of the said Village of Ste. Anne.

The object of the said By-law is to authorize the said Village to borrow the sum of $70,000.00 by the issue of sale of debentures for the purpose of constructing a skating rink within the said Village and the levying of an annual rate to cover the cost of maintenance and regulating thereof, pursuant to the provisions of Section 426 of the Municipal Act.

The said debentures shall be issued at the said Village and bear date the 15th day of June, 1967, and be payable annually during their currency with interest at the rate of (7%) seven per centum on the first day of December in each of the years 1968 to 1987 both inclusive, and that during the currency of the said debentures, the Village shall raise by a special rate on all the rateable property of the Village the sums required to be paid for principal and interest of the said debentures.

On the 25th day of May, 1967, at the hour of two o'clock in the afternoon, the Mayor will attend at the office of the Secretary-Treasurer of the said Village for the purpose, if requested to do so, of appointing in writing signed by him two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at the above polling place on behalf of persons desirous of promoting the passing of the said By-law and one person to attend at the polling place on behalf of the persons opposing the passing of the said By-law.

On Friday, the 26th day of May, 1967, at the hour of eight o'clock in the evening, the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne will attend at the Village Office of St. Anne to sum up the number of votes for and against By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne.

A certified copy of said proposed By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne is on file in the office of the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne, where same can be examined by those persons desirous of doing so.

DATED at THE VILLAGE OF STE. ANNE, in the Province of Manitoba, this 24th day of April, 1967.

THE VILLAGE OF STE. ANNE
per: Joseph Tougas (Mayor)
per: Arthur J. Fiola (Secretary-Treasurer)

Au rythme du 21e siècle à Lorette

Les oiseaux de nuit du vingt-et-unième siècle chantèrent à coeur joie, le vendredi 21 avril dernier. Malgré la température maussade, une imposante foule se rendit à Lorette pour applaudir nos invités d'honneur et s'émerveiller des talents locaux.

Parmi les aimables collégiens qui ont si bien interprété "Les Cornichons, Mois Je Sais que Je L'Aime, Le Doux Chagrin, A la Manic, Coffret, J'ai le coeur gros", etc., il y avait Gérald Lavoie et son fabuleux saxophone, Denis Hébert, David Dandeneau, Maurice Charrière. Encore un merci chaleureux à ces braves gentilhommes. Les élèves les ont bien aimés.

Ah, oui! Les collégiens étaient vraiment bien, mais il ne faut pas oublier les autres invités. Les quatre belles voix qui ont franchi les frontières du Manitoba pour se rendre à Gravelbourg la semaine dernière étaient chez nous pour nous présenter St-Tropez, Il a, Mon Pays, Je Pleure, etc., d'une façon incomparable. Qui d'autres que Mesdemoiselles Suzanne Jeanson, Monique Ducharme et Messieurs Louis Dubé et Léo "Antoine" Dufault? Il serait grave, aussi, d'oublier Mlle Lina LeGal, de St-Adolphe, et sa fameuse "La maison où j'ai grandi".

Les talents de Lorette, aussi épatants et remarquables que jamais, étaient dignes de la compagnie à laquelle ils se mêlaient. Dans l'espace d'un an, on compte plus que sept garçons montant bravement sur les podiums pour prouver qu'à l'Institut Collégial de Lorette chantent gars et filles du "vingt-et-unième siècle".

N'oublions pas de remercier l'équipe diocésaine de la Fédération de la J.E.C., dont les membres sont venus en si grand nombre.

Un gros merci pour les "Nature's Nephews" qui accompagnèrent les numéros et danses.

Michèle Lagimodière,
Présidente de la J/21e

Rathwell

Filles d'Isabelle
Notre-Dame de Lourdes
Comité du Foyer

Deux bingos pour les vieillards eurent lieu au Foyer depuis la fin du mois de mars. Félicitations à tous les gagnants.

N'oublions pas que nous célébrerons la fête de plusieurs de nos vieillards à la fin du mois.

Remerciements

Remerciements sincères aux soeurs qui se sont dévouées pour faire la quête de la Croix-Rouge.

Nos malades

Prompt rétablissement à nos soeurs malades.

Condoléances

Sincères condoléances à nos soeurs Rolande Bazin et Alixe Bosc à l'occasion du décès de leur père, M. Chanel.

La rédactrice

St-Malo

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle de St-Malo désirent remercier bien sincèrement ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès de leur bazar. Un merci bien spécial à M. l'abbé D. Roy, curé, et à M. Wilfrid Gosselin pour les diapositives. Enfin, un grand merci au comité, ainsi qu'à toutes les dames et demoiselles qui ont prêté main-forte.

San-te-Nair

St-Laurent

Va-et-vient

MM. et Mmes Hervé et Yves Kerbrat se sont rendus à Ashern, Man., pour les funérailles de leur neveu, M. Jean-Louis Kerbrat, dont le service fut chanté par le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., le 22 avril. Les autres personnes qui se sont rendues à Ashern pour cette occasion sont: MM. et Mmes Joseph, Antoine, Henri et Louis Boucher et Tom Troche.

M. et Mme Joseph Prairie ont rendu visite à leurs gendre et fille, M. et Mme Lin Lampman, et M. Achille DeLaronde, de St-Boniface.

M. et Mme Tom Troche, de Winnipeg, ont visité leurs grands-parents, M. et Mme Hervé Kerbrat, et autres parents.

Mme Annette Barlon était en visite chez ses parents, MM. et Mmes Alexis et Jos Coulliou.

M. et Mme Louis Boucher et leur fille, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme Raymond Dolron et leurs enfants, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Jos. Boucher.

Sont allés faire une retraite fermée à Villa Maria de St-Norbert: MM. François Gratton, E. Verrier, Roland Gaudry, Jean et Armand Combot, Marcel Kerbrat, Jules Buors et Claude Perrault, Mmes François Gratton, Alex. DeLaronde et Armand Combot.

Malade

Prompt rétablissement à M. Henri Boucher, qui s'est fracturé un pied.

Dunrea

Club 4-H

Le lundi soir 17 avril, de nombreuses personnes intéressées aux activités des jeunes du Club 4-H se réunissaient dans la salle paroissiale, décorée avec un goût exquis sous les soins expérimentés de Mme Marie Gamache, pour assister à l'exposition des travaux divers, exécutés par les jeunes du Club 4-H pendant le cours de l'année.

Les talents divers de ces jeunes étaient bien en évidence par l'exposition de travaux de menuiserie, par les jeunes garçons; de couture, de broderies, de jolis plateaux en aluminium gravés de différents dessins de fantaisie, etc., de la part des fillettes.

La soirée débuta par l'hymne national "O Canada", puis tous les membres du club redirent à l'unisson les promesses de leur engagement.

Un mot de bienvenue fut adressé par la jeune Elisabeth Dionne, et ensuite une intéressante démonstration, sur la fabrication de chandelles décoratives, fut faite par Debra Dunlop et Marina Lommerse. Puis, pour agrémenter la soirée, les jeunes chanteurs du club, sous l'habile direction de Mme Gérard Boulet, firent entendre quelques chansons en allemand, en italien et en français; mais il parait que l'accent était plutôt "à la française", au dire de Mme Lommerse. En tout cas, les personnes présentes en furent très égayées et les applaudissements répétés le prouvèrent bien.

Le rapport de la secrétaire fut lu par la jeune Darlaine Légaré, et celui du trésorier par Patrick Carney. Ensuite, chacune des fillettes parut sur le théâtre avec, soit une robe ou un tablier de sa confection avec les commentaires appropriés à chaque unité par les jeunes Jeannine, Maureen et Pierrette Boulet, le tout entremêlé de solos de piano par Marcelle Lavoie, Debra et L. Dunlop, Emly Mayers, Jeannine Mailhot et Patrick Carney.

Les jeunes Jeannine Mailhot et Gail Grieves, de l'unité de couture B, donnèrent ensuite une démonstration sur la coordination d'une garde-robe pour tout usage, soirées, sorties, etc.

Lorraine Boulet et Paul Carney, qui avaient été choisis l'an dernier pour aller passer des vacances au camp d'été de Killarney, firent chacun un intéressant rapport de ces jours de détente au milieu de nouveaux amis.

Puis, M. B. Oakes, représentant du ministère de l'Agriculture du district, fit ses commentaires, ainsi que Mlle L. Wilton, économiste dans l'art ménager, venant de Boissevain. Tous deux n'eurent que des paroles d'éloges à l'adresse des jeunes et des personnes dévouées, en tête de chaque groupe, qui ne ménagèrent pas leurs peines afin d'entrainer et d'encourager ces jeunes à aller toujours de l'avant et de tâcher de toujours faire de leur mieux, car ce qui mérite d'être fait doit toujours être bien fait.

Le tout se termina par le chant de "Dieu sauve la Reine", et un délicieux goûter fut servi gentiment par les jeunes du club.

Des félicitations sincères furent adressées, surtout aux jeunes qui se méritèrent des trophées et des rubans rouges et bleus.

En tête de chaque unité on compte: Unité de couture, classe A, Mmes Léon Boulet et André Dionne, classe B, Mmes Athanase Lavoie et D. Mailhot, et classe C, Mme Nazaire Légaré; pour ouvrages de fantaisie, Unité B, Mmes P. Lommerse et René Côté et Mlle Suzanne Carney; pour ouvrages de menuiserie, M. Gérard Boulet, qui en est l'instructeur; pour l'élocution en public et le chant, Mme Gérard Boulet, qui en est l'animatrice très douée.

Deux fillettes furent choisies pour aller au camp d'été à la prochaine saison: Darlaine Légaré et Elisabeth Dionne.

Pour leurs cahiers bien faits, les jeunes suivantes iront au ralliement de Boissevain: Cécile Boulet et Jeannine Mailhot. Des rubans rouges furent accordés à l'unité de couture A: Marielle Paradis, Beverley Spurrill, Karen Dunlop, Cécile Boulet et Dianne Bisson, et un ruban bleu à Emily Mayers. Les membres de l'unité de couture B, comprenant Marcelle Lavoie, Gisèle Côté, Jeannine Mailhot et Gail Grieves, eurent toutes des rubans rouges. Dans l'unité C, Darlaine Légaré et Elisabeth Dionne eurent toutes deux des rubans bleus. Pour ouvrages de fantaisie de l'unité B, des rubans rouges furent attribués à Jeannine, Lorraine, Pierrette et Monique Boulet, Debra Dunlop et Marina Lommerse, et un ruban bleu à Louise Dionne, M. Boulet, Sharon et Dianne Côté. Pour ouvrages de menuiserie de l'unité C, Paul Carney obtint un ruban rouge, et dans l'unité B, le champion fut Patrick Carney; champion d'honneur, Rhéal Boulet. Pour l'unité A, menuiserie, un ruban rouge et un bleu furent attribués à Lonnie Dunlop, Jack McCauley et Bob Nault. Pour discours en public, des trophées furent remportés par Beverley Spurrill, Lonnie Dunlop, Debra Dunlop et Gisèle Côté.

Comme on peut le constater, les jeunes, leurs parents et les chefs de chaque unité ont fait un travail considérable dans ce club de jeunes et tous méritent de sincères félicitations.

Dames de Ste-Anne

Le mardi soir 18 avril, les Dames de Ste-Anne se sont fait un pieux devoir d'assister à une messe avec prières spéciales et cantiques en l'honneur de sainte Anne. M. l'abbé P.-A. Morand, curé, a fixé au troisième mardi de chaque mois cette dévotion qu'il veut garder florissante dans la paroisse.

Sainte Anne n'est-elle pas la grand-maman de Jésus? Et les dames qui font partie de cette archiconfrérie ont part à de nombreuses prières et messes spéciales chaque jour dans de nombreux sanctuaires.

A l'issue de cette messe, une réunion eut lieu au presbytère, sous la direction du pasteur toujours dévoué. Plusieurs sujets importants furent étudiés, puis décidés. Entre autres, une boite à questions qui intéressera certainement les dames présentes.

Va-et-vient

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., fut de passage chez ses parents, récemment.

Mlle Angéla Paradis, qui avait passé quelques semaines à St-Lazare, est de retour chez ses parents, M. et Mme Arthur Paradis, avant de retourner à son emploi au Juniorat de St-Boniface.

M. et Mme N. Boulet ont joui de la présence de Mme J. Châtelain, de St-Boniface, mère de Mme N. Boulet.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques, section française, de la paroisse l'Assomption tenait sa réunion annuelle le 12 avril.

Le rapport de la présidente pour l'année fiscale 1966-67 indiqua un magnifique travail de la part de la section qui compte 77 membres en règle; une augmentation de 21 membres cette année. Nous avons aussi 13 membres honoraires.

Il y eut dix réunions mensuelles, précédées d'une période de méditation à l'église, ce qui semblait plaire à la majorité.

Les programmes de réunions, choisies par les présidentes des comités permanents, à tour de rôle, furent: voyage en Terre Sainte, conférence agrémentée de diapositives donnée par M. l'abbé A. St-Laurent, aumônier; panel sur le renouveau liturgique avec M. l'abbé J. Pageau, directeur diocésain de la Pastorale; escalade du prix des aliments, conférence par Mme Oliver, présidente des Dames Auxiliaires de l'église anglicane et présidente locale de l'Association Canadienne des Consommateurs; la situation scolaire, par M. U. Lamoureux, commissaire d'école paroissiale; le soin des malades, par Mme Matheson, garde-malade du V.O.N.; votre cuisine madame, par Mme Wankling, diététicienne diplômée; deux réunions, genre panel et questionnaire, sur le fonctionnement de la Ligue; réunion avec programme récréatif à l'occasion de la réception de nouveaux membres.

La section donna son appui au Conseil diocésain en assistant au congrès, à la réunion d'étude à Ste-Marie, à la conférence régionale à St-Norbert, en envoyant une représentante à la réunion Institut Pastoral et à la vente de mets internationaux.

Comme projet centenaire, en plus de la présentation du concert "Echos du passé" qui doit avoir lieu le 30 avril, la Ligue a fait don de deux arbres florifères Almey pour embellir le parterre du couvent. En avril, 66 membres de la Ligue assistaient à un souper-communion organisé par les quatre Ligues de Transcona et les Chevaliers de Colomb, suivi d'une conférence sur la situation actuelle des pénitenciers au Canada. Les membres eurent aussi le plaisir de visiter l'hôtel de ville de Winnipeg et d'assister à une partie de séance du conseil, sous la présidence de M. le maire Juba. Un banquet de Noël réunissait les membres des Ligues Assomption, Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker pour une agréable soirée récréative.

Dans l'esprit d'oecuménisme, notre section a pris part à une vente de pâtisseries, conjointement avec les dames des autres églises non catholiques de Transcona, à l'occasion du "Hi Neighbor Festival".

Les activités pour prélever les fonds de la paroisse furent: bazar, shower de l'église, souper paroissial, thé printanier, soirée des Rois. La Ligue organisa aussi l'arbre de Noël pour les enfants de l'école.

Les rapports des comités permanents sont:

Spirituel — Honoraires de huit messes qui ont été dites durant l'année; huit méditations faites à l'église; six dames firent une retraite fermée à Villa Maria; une retraite paroissiale a eu lieu du 12 au 18 mars; une partie du message de Noël du pape Paul VI a été lue; la communion mensuelle fut mentionnée et encouragée.

Education — Les membres assistèrent à une série de conférences sur la nouvelle méthode d'enseigner le catéchisme; la Ligue fut représentée à l'Institut Pastoral; deux bourses scolaires furent offertes aux élèves méritants de l'école.

Radio, télévision et films — On rappela aux dames les programmes spéciaux qui furent présentés à la télévision, conférences, causeries, cours, chants, etc.; un effort fut fait pour encourager les jeunes à assister aux Boites à Chansons; quelques dames assistèrent à des concerts et des pièces françaises; une lettre fut envoyée à l'acteur, M. Danny Thomas, en appréciation de son programme présenté à la télévision.

Presse — Dix-sept annonces furent envoyées à la presse française catholique, quinze à la presse locale et vingt-cinq au bulletin paroissial; trois annonces à CKSB; vingt pancartes à divers endroits et une annonce illuminée au lot d'un garage local; une photo parut dans **La Liverté et le Patriote;** une recommandation pour qu'un abonnement à ce journal soit pris au nom de la Ligue et mis au soin de la présidente du comité de presse; une deuxième recommandation qu'un effort suprême soit fait pour abonner tous les membres de la Ligue à ce journal catholique français.

Législation — Les membres furent rappelés de leur devoir de voter aux élections civiles et scolaire; des renseignements furent donnés au sujet du Bill 16 (un de nos membres fait partie de la commission scolaire); trois membres ont donné neuf heures pour la perception de la Croix-Rouge; six membres ont donné 200 heures au service du Club social.

Cuisine — un don d'ustentils, comprenant urne à café, fut remis à la paroisse.

Action sociale — Durant l'année, quatre dames se sont dévouées pour ce comité; 86 visites furent faites aux malades, vieillards et mamans de nouveaux-nés; des médailles furent données aux nouveaux bébés; un montant de $8.00 fut versé pour l'achat de petits cadeaux de Noël pour les dames âgées de la Ligue; du linge usagé, pour une valeur de $100.00, fut donné aux missions; des dames ont généreusement contribué et servi aux goûters qui suivirent les messes de quatre funérailles, pour environ 300 personnes; quatre foyers nourriciers prirent soin de onze enfants au cours de l'année.

Résolution — Deux résolutions furent prises et adoptées; la première sur engagement-promesse de la Ligue et la deuxième sur l'année fiscale.

Les rapports terminés, notre présidente, Mlle Hélène Blais, qui s'est dévouée sans compter pendant deux années, remercia chaleureusement M. l'aumônier, les membres de l'exécutif et les membres en général (surtout ceux qui travaillent en silence) pour leur travail constant au cours de l'année. Comme dernier mot, elle nous encouragea de continuer notre travail d'apostolat afin d'arriver sans crainte aux portes célestes.

Nous procédions ensuite aux élections qui furent présidées par Mlle Hélène Blais et Mme Omer Lamoureux, secrétaire.

Le comité de nomination, composé de Mmes J. Roy, C. Dandeneau et E. Lebleu, présenta le tableau des candidates. L'élection donna le résultat suivant: présidente, Mme A. Comeault; ex-présidente, Mlle Hélène Blais; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes C. Helbren, E. Grégoire et A. Bédard; secrétaire, Mme B. Bélanger; trésorière, Mlle Agnès Fillion.

M. l'abbé St-Laurent présenta le maillet à la nouvelle présidente et donna sa bénédiction. Il remercia sincèrement les membres de la Ligue pour leur travail assidu et souhaita bonne chance au nouvel exécutif.

Les présidentes des comités permanents sont: spirituel, Mme U. Lamoureux; éducation, Mme C. Helbren; législation-civisme, Mme J. Roy; presse, Mlle Hélène Blais; action sociale, Mme E. Grégoire; recrutement, Mme A. Bédard; résolution, Mme M. Fenez; télévision, radio et films, Mme J. Masenuik; maitresse de cuisine, Mme N. Proulx; téléphone, Mme A. Martineau.

Le comité de presse

• • •

Projet centenaire

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, à Transcona, se prépare depuis quelque temps pour la première représentation de "Echos du Passé", projet centenaire diocésain de la Ligue qui doit avoir lieu le dimanche 30 avril, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale, 609, rue Leola.

Ce projet consiste en une pièce mimée de neuf scènes intituée "La Broderie de la Vie Familale". Une série de pantomimes avec costumes et décors anciens fera revivre les belles étapes de la vie de famille du passé. Les acteurs de la paroisse qui interprèteront des rôles principaux sont: M. Guy de Margerie, Mlle Lorraine Bédard, M. et Mme P.-E. Carrière, M. et Mme Jos. Audette, M. Arthur Desharnais, Mlle Louise Lambert, M. et Mme Emile St-Mars, M. Henri Lapointe, Mme Bernard Bélanger, M. et Mme Ernest Grégoire, Mme Edgar Lebleu; les Jeannettes de la paroisse (chant et danse), sous la direction de la cheftaine, Mlle Jeannette Lebleu, et Mlle Irène Lamoureux; un groupe d'élèves de l'école (chant), dirigé par Mme Simone Carney. Une Boite à Chansons avec les jeunes artistes, Ronald Lamoureux, Gilles Beaudet et Guy Château (guitare et chants), agrémentera la soirée. Pour terminer, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. de Margerie, exécutera, entre autres, l'hymne du centenaire. Mme Louise Roy-Morin, auteur de la pièce en question, dirigera la mise en scène. Mme Robert Trudel, du Parc Windsor, fera les commentaires, et Mlle Hélène Blais sera la pianiste.

Mme Antonio Comeault, nouvellement élue présidente de la Ligue à Transcona, dirige l'organisation du projet pour la paroisse. Mme Aimé Normandeau, présidente diocésaine de la Ligue, dira quelques mots au sujet du projet, au début de la séance.

Tous sont cordialement invités à ce concert de dimanche prochain. L'entrée est libre. Il y aura un plateau pour dons aux missions du Brésil.

Ce concert coïncide avec la journée "Portes ouvertes" de l'église catholique St. Joseph the Worker à Transcona pour la visite des protestants.

St-Norbert

Assemblées de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait ses assemblées mensuelle et annuelle à la sacristié, le 19 avril.

Mme R. Provost, présidente, parla du projet centenaire disant que le livre comprendrait 200 des meilleures recettes reçues. Ces livres de recettes seront mis en vente à la fin de mai. Quatre prix offerts par la Ligue furent décernés aux gagnants du concours pour couverture du livre de recettes.

Après la réunion mensuelle qui traita surtout du programme spirituel "La parole de Dieu", animé par l'aumônier, la présidente passa à l'assemblée annuelle. Les dames en charge des comités firent lecture de leur rapport sur les activités de l'année écoulée.

Puis eurent lieu les élections aux postes vacants: secrétaire, Mme Guy Champagne; 2e vice-présidente, Mme Albert Roy.

La présidente remercia, au nom de tous les membres, les dames sortant de charge, tout particulièrement Mmes H. Chartier et L. Kenny pour leur dévouement envers la Ligue.

Des félicitations furent adressées à deux des membres actifs qui ont accepté la responsabilité des "Jeannettes" de la paroisse.

Un bouquet spirituel fut proposé et sera envoyé au R. P. C. Dufort, présentement hospitalisé. N'oublions pas notre missionnaire dans nos prières.

Avant de clôturer l'assemblée, un cadeau fut offert à M. l'abbé L. Couture à l'occasion de son anniversaire.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 17 mai. A toutes la bienvenue.

AVIS

Avis est donné par les présentes que le lundi 15e jour de mai 1967, à 10 h. de l'avant-midi, au Palais de Justice de Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Utilités publiques tiendra la première séance d'enquête au sujet de la demande de la Inter-City Gas Utilities Ltd:

1. D'ordres qui auraient pour effet de grouper les communautés et les établissements de défense desservis par la Inter-City Gas Utilities Ltd en deux divisions, une Division Nord et une Division Centrale, et pour fixer les tarifs pour les communautés de la Division Centrale tels qu'exposés ci-dessous.

2. D'un ordre fixant des taux convenables et adéquats de dépréciation sur la propriété de la Inter-City Gas Utilities Ltd conformément à l'article 78(2) de la loi de la Commission des Utilités publiques.

A la première séance, ou séance d'ouverture, on prévoit que l'évidence appuyant la demande sera présentée par la Inter-City Gas Ltd, et que la Commission entendra aussi toute représentation préliminaire de toutes autres personnes intéressées et qu'ensuite la séance sera ajournée afin qu'on examine l'évidence, et qu'elle reprendra plus tard alors que d'autres évidences et d'autres représentations seront entendues.

Tarifs proposés

	Groupe A 1 - 250 clients dans une communauté	Groupe B 250 - 2,000 clients dans une communauté	Groupe C plus de 2,000 clients dans une communauté
Service général			
Premier 2 mpc par mois	$ 3.00	$ 3.00	$ 2.50
Prochains 3 mpc par mois	1.10 du mpc	1.00 du mpc	.90 du mpc
Prochains 5 mpc par mois	.90 du mpc	.80 du mpc	.70 du mpc
Plus de 10 mpc par mois	.85 du mpc	.75 du mpc	.65 du mpc
Frais minimum	3.00	3.00	2.50
Commercial			
Premier 2 mpc par mois			$ 2.50
Prochains 3 mpc par mois			.90 du mpc
Prochains 5 mpc par mois			.75 du mpc
Prochains 20 mpc par mois			.70 du mpc
Prochains 270 mpc par mois			.60 du mpc
Plus de 300 mpc par mois			.55 du mpc
Premiers 2 mpc par mois	$ 3.00	$ 3.00	
Prochains 3 mpc par mois	1.10	1.00	
Prochains 5 mpc par mois	.90	.80	
Prochains 190 mpc par mois	.85	.75	
Plus de 200 mpc par mois	.75	.70	
Frais minimum	$10.00	$10.00	$10.00

Classification communautaire courante
(Nombre de clients entre paranthèses)

MacGregor (125)	Steinbach (1104)	Portage (2476)
Miniota (87)	Neepawa (848)	St-Claude
Niverville (133)	Rivers (428)	(Groupe A
Grunthal, St-Pierre (221)	Hamiota (287)	commence
	Virden (329)	opération)
Ste-Anne (151)	Minnedosa (446)	

Daté ce 21e jour d'avril 1967.

Secrétaire,
La Commission des Utilités publiques,
Province du Manitoba.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that on Monday, the 15th day of May, 1967, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, at the Court House in Portage la Prairie, Manitoba, The Public Utilities Board will hold the first or opening hearing with respect to the application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

1. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into two divisions, a Northern Division and a Central Division, and fixing rates for the Central Division communities as hereinafter set forth.

2. An order fixing proper and adequate rates of depreciation of the property of Inter-City Gas Utilities Ltd. pursuant to section 78(2) of The Public Utilities Board Act.

At the first or opening hearing, it is contemplated that evidence in support of the application will be submitted by Inter-City Gas Utilities Ltd. and the Board will also hear any preliminary representations from any other interested persons, following which the hearing will be adjourned to examine the evidence, and be reconvened at a later date when further evidence and representations will be heard.

Proposed Rates

	A Group 1 - 250 customers in a community	B Group 250 - 2,000 customers in a community	C Group over 2,000 customers in a community
General Service			
First 2 mcf per month	$ 3.00	$ 3.00	$ 2.50
Next 3 mcf per motnh	1.10 per mcf	1.00 per mcf	.90 per mcf
Next 5 mcf per month	.90 per mcf	.80 per mcf	.70 per mcf
Over 10 mcf per month	.85 per mcf	.75 per mcf	.65 per mcf
Minimum monthly charge	3.00	3.00	2.50
Commercial			
First 2 mcf per month			$ 2.50
Next 3 mcf per month			.90 per mcf
Next 5 mcf per month			.75 per mcf
Next 20 mcf per month			.70 per mcf
Next 270 mcf per month			.60 per mcf
Over 300 mcf per month			.55 per mcf
First 2 mcf per month	$ 3.00	$ 3.00	
Next 4 mcf per month	1.10	1.00	
Next 5 mcf per month	.90	.80	
Next 190 mcf per month	.85	.75	
Over 200 mcf per month	.75	.70	
Minimum monthly charge	$10.00	$10.00	$10.00

Current Community Classification
(Number of customers in parenthesis)

MacGregor (125)	Steinbach (1104)	Portage (2476)
Miniota (87)	Neepawa (848)	St. Claude
Niverville (133)	Rivers (428)	(commencing
Grunthal, St. Pierre (221)	Hamiota (287)	operations —
	Virden (329)	A group)
Ste. Anne (151)	Minnedosa (446)	

DATED this 21st day of April, 1967

Secretary,
The Public Utilities Board,
Province of Manitoba.

Succès à Gravelbourg de la Boîte à Chansons

Six jeunes Franco-manitobains quittaient St-Boniface le vendredi 14 avril vers 5 h. 30 p.m. et arrivaient à Gravelbourg, Sask., à 3 h. le lendemain matin. Après quelques courtes heures de sommeil, ils se rendaient à la pratique qui commença à 10 h. du matin et dura jusqu'à 5 h. 30 de l'après-midi. Ils furent reçus à diner dans un très beau restaurant, par le comité d'accueil local.

La Boîte à Chansons commença à 8 h. devant quelque 500 personnes venus applaudir les jeunes artistes du Manitoba et de la Saskatchewan. Louis Dubé, de La Broquerie, président des J.F.M., agissait comme maître de cérémonies et il prouva qu'il s'y connait en boîte à chansons. D'ailleurs lui et ses 5 copains du Manitoba avaient aussi, auparavant, aidé leurs nouveaux jeunes amis de Gravelbourg aux derniers préparatifs et à la mise en scène. Après la soirée, vers minuit, souper des jeunes . . . qui se prolongea aux petites heures du matin, plus exactement jusqu'à 4 h. a.m., parait-il.

Le dimanche, les 6 assistèrent à la messe de 11 h. à la Cathédrale. Le comité les reçut ensuite à diner, dans une maison privée cette fois. Puis ce fut le moment du retour, quelque 525 milles de route à parcourir . . . de 1 h. p.m. à 11 h. 30.

Le groupe se composait de Louis Dubé, Suzanne Jeanson, Monique Ducharme, Guy Lacroix et Louis-Antoine Dufault . . . qui remercient leur aimable chauffeur, M. Gilbert Rosset. Louis-Antoine Dufault, ancien élève du collège Mathieu de Gravelbourg, fut heureux de s'y rendre saluer d'anciens professeurs et camarades.

Les 6 tiennent à remercier les citoyens de Gravelbourg de leur amabilité et désirent exprimer leur vive reconnaissance à Mmes Morin et Cousin, aux soins desquelles ils furent confiés.

L.-A. Dufault

Wawota

Çà et là

M. et Mme Emile Baudu, de St-Boniface, Man., accompagnés de leur fille, Alice, visitèrent leurs enfants à Vandura.

M. et Mme Alexis Jacques et Mlle Fernande Blaise se rendirent à Virden, Man., où ils visitèrent Mme René Jacques, M. et Mme Jules Nevraumont et plusieurs amis.

M. et Mme Robert Jacques, accompagnés de leur mère et belle-mère, Mme G. Zébière, allèrent visiter leur fille, Clara, de retour de l'hôpital général de Regina où elle a dû subir une opération chirurgicale.

Mme Georgette Lemoine, ainsi que M. Antoine Larrivée, sont patients à l'hôpital de Regina pour traitements médicaux.

Swift Current

Décès de M. F. Pinel

M. François Pinel, de Swift Current, est décédé le 30 mars à l'hôpital Union de Swift Current, à l'âge de 84 ans et 7 mois.

M. Pinel arrivait de France en 1909 et avait épousé, le 8 novembre 1905, Mlle Euphrésie Martin, qui le précéda dans la tombe le 4 novembre 1957.

Les funérailles et l'enterrement eurent lieu à Val-Marie le 3 avril. Les porteurs étaient MM. Yves Briant, Emile et Eugène Paradis, Jean Cornet, Arthur Lemire et Mike Heisler.

Le défunt laisse dans le deuil neuf enfants.

Remerciements

Les familles Pinel désirent exprimer leurs remerciements à M. l'abbé Lemay, aux religieuses et à tous ceux qui les ont aidées et leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil. Un merci particulier à MM. K. Erné et André Dumont et à Mmes Céona Erné, Yves Briant, M. Heisler, A. Smith et Brooks et Mlle Agnès Gosselin, qui ont servi le repas.

Marcelin

Retraite à l'école

Plusieurs semblent penser que les jeunes sont irresponsables, mais nous ne devons pas oublier qu'ils sont Frères du Christ et qu'ils peuvent être sérieux quand c'est le temps. Ç'a été le cas à Marcelin à l'occasion de la retraite scolaire les 7 et 8 avril. Les élèves de l'école secondaire ont pris part à une récollection présidée par M. l'abbé J. Papen, de Prince-Albert.

Ces deux jours, nous étions occupés à des discussions en groupes, des conférences, des interviews personnelles et des moments de méditation. Le tout se termina par une messe folklorique qui laissa une impression de courage et d'engagement personnel. Merci à M. l'abbé Jean Papen.

La cité étudiante de Marcelin

Willow-Bunch

Mariage Meyer-Philippon

Le samedi 8 avril, M. l'abbé A. Chabot bénissait, à 4 h. p.m., le mariage de Mlle Madeleine Philippon à M. Lynn Meyer, de Maple Creek. Les solistes étaient Mme Martha Porter et M. Richard Sylvestre. Mlle Rosaide Rondeau touchait l'orgue.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, fit son entrée au bras de son père, M. Robert Philippon. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Denise Giraudier, cousine de la mariée, portait une longue robe rose pétal et un bouquet de roses roses. Elle était accompagnée de M. Douglas Meyer, frère du marié, de Toronto. MM. Dennis Meyer et Gérald Philippon, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Une réception, à la salle de la Légion, fut suivie d'un souper pour environ 100 invités. Le maître de cérémonies était M. Jean Philippon, oncle de la mariée. Le toast à la mariée fut porté par M. Edouard Philippon, son frère. Une soirée dansante suivit au théâtre Palace.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à Gronlid, Sask., où M. Meyer fut transféré.

Mme Elmer Mace, de Carmichael, tante du marié, avait décoré le gâteau de noces, surmonté de colombes et d'anneaux nuptiaux.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient

M. et Mme Merle Bettcher, de St. Walburg, ont visité leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu, récemment.

Sont allés aux funérailles de M. Paul Campagne, qui eurent lieu à St-Victor le lundi 17 avril: MM. et Mmes Emile, Pierre et Raymond Campagne et Siméon Boisvert, MM. A. Souillet, L. et B. Giraudier et plusieurs autres personnes de Willow-Bunch; M. et Mme Charles Quesnel et M. Gaudet, de Wauchope. Ces derniers sont arrivés chez leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, le 16 avril.

Mme Juliette Martin et ses filles, Denise et Jocelyne, accompagnées de M. Jean Champigny et sa fille, Georgette, se rendirent à Weyburn, le 8 avril, pour y visiter M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille.

M. Léon Cayer, de Cumberland, Rhode Island, était en visite chez M. et Mme Henri Cayer et Mme L. Beauchesne pour quelque temps.

M. et Mme Delphis Savoie sont allés visiter des parents en Ontario et à Montréal, récemment.

MM. et Mmes Henri et Ronald Cayer, ainsi que Mmes Léona Beauchesne et Léo Lemieux, sont allés à Regina, dernièrement, pour affaires.

M. Bernard Philippon est de retour de l'hôpital de Regina où il fut patient pendant quelque temps.

M. et Mme Jos. Bellefleur partirent par avion, le 7 avril, afin de se rendre à Brandon, Man., où M. Bellefleur assista à un congrès de pilotes. Ils visitèrent M. et Mme C. Main à Winnipeg et revinrent à Willow-Bunch le 10 avril.

Mlle Marguerite Promhouse, de Regina, a visité ses grands-parents, M. et Mme L. Sylvestre, dernièrement.

M. et Mme Orvil Anderson eurent la visite de leur fils, Leslie, et de sa fiancée, Mlle Lorraine Delong, de Regina, des parents de cette dernière, M. et Mme Albert Delong, de ses soeur et frère, Gail et Eugène, et de sa grand-mère, Mme Delong, tous d'Alma Lake, ainsi que de leurs gendre et fille, M. et Mme James Boyko, et leur fils, Sherry, de Regina. Sherry demeura une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme O. Anderson, et son arrière-grand-père, M. Laurent Giraudier.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

LUNDI AU VENDREDI

6.30—Soleil Levant
7.00—Chez Miville
8.00—La prière
8.15—Le chant du coq
8.30—Les nouvelles locales
8.40—Entre vous et moi
9.00—Radio-Journal — Marie Tellier
9.15—D'une certaine manière
9.30—Cours de français par la radio
9.45—Au jour le jour
10.00—Radio-Journal — Les grands romans
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Présent
11.00—Radio-Journal et sport
11.20—Au pays
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles brèves et l'Air et la Chanson
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Radio-Journal — Place aux femmes
1.30—Radio-Journal A votre choix
2.30—L'amour quotidien
2.45—L'homme devant Dieu
2.55—Nos malades
3.00—Radio-Journal Présent
3.55—Aujourd'hui à l'expo
4.00—Les nouvelles brèves — Boom 710
4.30—Au jour le jour
4.45—Radio Transistor
5.00—Pousse café
5.15—Le marchand de sable
5.30—Faire sa vie
5.45—Folklore et chansonniers
6.00—Radio-Journal — Commentaire
6.20—Les nouvelles locales
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Faire sa vie
6.45—Le chapelet
7.00—Fémina
7.15—Un homme vous écoute
7.30—Musique pour la tombée du jour
8.00—Trente minutes d'information

Lundi soir

8.30—Jeux
9.00—Orchestre de chambre
9.30—Crépuscule
10.00—Nouvelles de CKSB

Mardi soir

8.30—Archicordes
9.00—Orchestres symphoniques
10.00—Nouvelles de CKSB

Mercredi soir

7.30—Place Publique
8.30—Concert du mercredi
10.00—Nouvelles de CKSB

Jeudi soir

7.30—Le mémoire d'homme
8.30—Au temps du 78
9.00—La chanson de toujours
10.00—Nouvelles de CKSB

Vendredi soir

7.30—Québec, berceau de la Confédération
7.45—Petite histoire d'un grand royaume
8.30—Adultes avec réserves
9.00—Documents
10.00—Nouvelles de CKSB

Journée du samedi

6.30—Soleil Levant
7.00—Radio-Journal
7.05—Le chant du coq
7.30—Pipandor
8.00—La prière
8.20—A votre santé
8.30—Radio-Journal de CFRG
8.40—Tambours battants
9.00—Tante Lucille
9.25—Commentaire agricole
9.30—Récital de Montréal
10.00—Radio-Journal — L'histoire ... ils l'ont ...
10.30—L'homme ...
10.55—Nouvelles sport
11.00—Radio-Journal
11.15—Musique
11.30—Mythes et ... tres sacrés
12.00—Opéra
2.30—Musique des Nations
3.30—Le monde ... au Canada
4.00—Radio-Journal sport
4.15—Jazz Hot
4.30—Cours Universitaires
5.00—La parole est ...
5.30—La revue de la semaine
6.00—Radio-Journal Salut les copains
7.00—J'ai tant dansé
8.00—Radio-Journal Le monde en marche
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Du Blues et des hommes
10.00—Nouvelles de CKSB

Journée du dimanche

8.00—Récital du réseau
8.30—Regards sur le Canada français
10.00—Radio-Journal — Loge à l'opéra
10.30—Messe dominicale
11.30—Radio-Journal — Sport
11.45—Musique et revue de la semaine
12.00—Orchestre symphonique
1.00—L'autre rive
1.30—Sur quatre roues
3.00—Orchestre de Radio-Canada
4.00—Radio-Journal — Sport
4.15—D'un océan à l'autre
4.30—Cours Universitaires
5.00—Elle et Lui
5.30—Bel Canto
6.30—Le Cabaret du soir
8.45—Radio-Journal et sport
9.00—Le Cabaret du soir

Chronique de CFRG

Décidément le printemps cette année nous joue de biens vilains tours! Ce n'est pas la chaleur qu'il dégage qui nous coupe la parole, mais ce sont les tempêtes de neige et de pluie glacée qui rendent nos lignes de transmissions extrêmement susceptibles aux courts-circuits.

Jeudi soir et vendredi durant toute la matinée, notre ingénieur, aidé des employés de la Compagnie du téléphone et du Canadien National, se battirent avec les fils entremêlés et couvert de glace. CFRG pris dans cette toile d'araignée faisait le mort au grand désespoir de ses auditeurs.

Heureusement, vers midi, le temps s'adoucit et le dégel survint libérant nos fils de la gangue de glace, et les courts-circuits coupant courts, la Radio Française sortit de sa léthargie tout comme la langue française quand Malherbe vint.

Quand je pense que cette panne aurait pu se produire dimanche dernier, j'en frissonne. Quelle catastrophe! S'en était fait de notre Festival de la Chanson Française et de ses vingt ans! Nous qui étions si bien préparés et ce fichu printemps aurait tout gaché. Sans doute eut-il pitié de nous? Il est vrai que le printemps a un faible pour les chansons françaises et qu'il nous fit grâce de sa mauvaise humeur. Hélas, il n'en fut pas de même de la Presse. Voulant sans doute prendre l'air de ce printemps, elle fut comme lui, absente et boudeuse. Malgré ce léger contre-temps, le Festival fut un succès: 1,200 personnes, Canadiens et Américains se pressaient dans le vaste gymnase du Collège Mathieu . . . Canadiens et Américains réunis . . . c'était beau, extraordinairement beau.

Le soir précédent, ce fut la cohue à "La Boîte à Chansons". Qui aurait compté un succès pareil? Là encore, réussite complète que nous n'eussions pas obtenu sans le concours de nos chers amis, les jeunes du Manitoba.

Ceux-ci firent preuve du plus bel esprit de solidarité rarement rencontré dans nos milieux canadiens-français. L'exception confirme la règle. A l'impossible nul n'est tenu, mais que cela serve d'exemple!

M. M.

Bellegarde

Elèves à l'honneur

Les 17, 18 et 19 avril, les élèves de Bellegarde prirent part au festival de musique de Redvers. Quatre bourses et un trophée leur furent décernés. Le trophée fut gagné par le choeur des élèves des trois premières années, sous la direction de la Rév. Sr Claire-Lucille. Ils chantèrent avec brio "La Berceuse" de Schubert et "Quand P'tit Jean revint du bois". Un autre choeur de jeunes, sous l'habile direction de la Rév. Sr Rose-Eliane, exécuta avec entrain "En passant par la Lorraine" et "Little Brass Wagon". Ils obtinrent une bourse de $20.00.

Mlle Gisèle Bauche, élève de 10e année, gagna un prix de $10.00 pour sa récitation "A Song for St. Cecilia" de John Dryden. Les jeunes musiciens remportèrent aussi des succès au piano. Susan Fichter remporta une bourse de $10.00 pour un solo de piano "Monkeys in the Trees"; Rachel Buissé et Eugène Wotta reçurent chacun $5.00 pour leur duo de piano "Peasant Dance".

Félicitations sincères à tous ces heureux gagnants, ainsi qu'à leurs dévouées directrices.

St-Brieux

Décès de M. M. Mudrick

M. Mike Mudrik, de Pathlow, est décédé le 31 mars à l'hôpital de Melfort après une courte maladie. Il était âgé de 78 ans.

La messe des funérailles, chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., eut lieu en l'église catholique de St-Brieux le mardi 4 avril. Les porteurs étaient MM. Joe, Victor et Bill Vedres, Mike et John Demeter et Steve Laczko.

Né le 20 octobre 1888 en Hongrie, M. Mudrik vint en Californie, E.-U., en 1912, puis en Saskatchewan, en 1914, où il travailla comme charpentier. En 1915 il prit un homestead à 12 milles à l'ouest de Pathlow. Il épousait Mlle Mary Vedres en 1922 et de cette union naquirent onze enfants. Une fille le précéda dans la tombe en 1930. M. Mudrik et sa famille déménagèrent sur une ferme à Pathlow où il résida jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Joe et Alex, de Pathlow, et John, de Fort McMurray, Alta; sept filles, Mmes Edward Kruger (Vera), de Pathlow, Allan Creurer (Mary), de Melfort, Bob Honeyman (Louise), de Calgary, Alta, Lucien Fagnou (Velma), de St-Brieux, Doug Thomas (Agnès) et Keith Chilton (Viola), de Lethbridge, Alta, et la Rév. Sr Emma-Marie, Fille de la Providence, d'Edmonton, Alta, ainsi que 27 petits-enfants, une soeur et un frère en Hongrie.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Louise Carfantan, hospitalisée à Melfort.

Le samedi 8 avril, le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Vivianne Carfantan à M. David Pezer, de Saskatoon.

Le 23 mars, Mme Marie L'Hénaff et son fils, Célestin, accompagné de sa famille, visitaient leur fils et frère, Antoine, à Salmon Arm, C.-B., et revinrent enchantés de leur voyage.

Mme Yvonne Gastonguay, de Toronto, est en séjour prolongé chez ses soeurs, Mmes Armande Blandin et Pierre Fau, de St-Brieux, depuis le 7 avril. Elle visitera ses frères, MM. Gaston et Yves Rallon, respectivement à Melfort et à Eldersley.

M. Alphonse Delorme est parti le 9 avril pour un voyage en France, Italie et Hollande. A son retour il en profitera pour visiter l'Expo.

Mme Pauline Briens est de retour de l'hôpital de Melfort et habite chez son fils, Jean.

Le 12 mars au soir avaient lieu une souper et une soirée-surprise en l'honneur du R. P. Joseph Rivard à l'occasion de ses 40 années de vie sacerdotale. Une bourse lui fut offerte. Cette soirée, longtemps retardée à cause de circonstances imprévues, était organisée par les marguilliers, et le souper par les dames de la paroisse, sous la direction de Mme Jules Hamonic.

Redvers

Assemblée annuelle de la L.F.C.

Le vendredi 14 avril, à 8 h. p.m., avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, précédée de la messe aux intentions des membres de la Ligue. M. l'abbé L. L'Heureux et 19 dames étaient présents.

Après la prière dirigée par la présidente, Mme L. Wilvers, les minutes de la dernière assemblée furent lues par Mme B. Boutin, puis la trésorière, Mme A. Palendat, donna le rapport financier pour l'année écoulée, rapportant $635.71 en main à la fin de l'année. On lut ensuite la correspondance dont une invitation de la Ligue de Cantal au programme centenaire le 15 avril; une lettre de remerciement des Soeurs de Notre-Dame de la Croix pour le chèque de $281.60 provenant du bingo et de la loterie. Mlle Lorette Georges, de Bellegarde, fut gagnante du tapis crocheté.

Au congrès diocésain qui aura lieu les 1er et 2 mai au "Vagabond Motor Hotel" de Regina, Mmes L. Wilvers et E. Poirier sont les déléguées officielles.

Un souper "Pot-luck" eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 23 avril et fut suivi d'une assemblée générale de toute la paroisse. Le groupe 3 était en charge du souper; le groupe 1 servira le banquet du "Order of Royal Purple", le 1er mai, à la salle paroissiale; le groupe 2 servira le goûter lors de la ... de graduation à l'école, le 14; le groupe 3 se chargera du ... annuel de la Ligue le dimanche 21 mai. Mmes T. Dubois et M. Cook visiteront l'hôpital ... mois de mai.

Mme Juliette Perreaux lut les deux résolutions qui seront présentées au congrès diocésain. Ces résolutions furent soumises par les conciles de Notre-Dame de l'Assomption de Holdfast et St-Jean-Baptiste d'Estevan.

Mme ... Dubois était en charge de l'élection annuelle qui donna les résultats suivants: présidente, Mme L. Wilvers; vice-présidentes, Mmes D. Fréçon, R. Ky... M. Cook, réélues; secrétaire, Mme C. Burr; trésorière, ... D. Garnier, élue par acclamation. Les nouvelles présidentes ... seront nommées à la prochaine assemblée.

Les membres du nouvel exécutif reçurent l'Acte de consécration ... reçurent la bénédiction de l'abbé L'Heureux, qui leur rappela aussi leurs responsabilités ... l'importance de la Ligue dans la paroisse. Il présenta à Mme Wilvers le maillet, la remerciant du travail accompli durant l'année écoulée et exprima son ... de la voir présidente pour un deuxième terme.

Mme Wilvers remercia les dames et ... les nouveaux membres de l'exécutif. L'assemblée se termina par la prière et la bénédiction de M. l'abbé L. L'Heureux. ... goûter fut servi par Mmes Poirier et Lane.

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi ... mai.

Mariage Sylvestre-Keen

Le mercredi 29 mars, en l'église Notre-Dame de Fatima, M. l'abbé L. L'Heureux bénissait le mariage de M. Lucien-Arsène Sylvestre, fils de M. et Mme L.-J. Sylvestre, Wauchope, à Mlle Caroline ... Keen, fille de M. et Mme Ted Keen, de Mair, Sask.

La mariée, ... au bras de son père, était vêtue d'une longue robe de satin blanc et portait un voile court ... un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlle Shirley Keen ... soeur et amie de la mariée, portaient des toilettes bleue et ... respectivement et des accessoires blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. André Sylvestre et Jacques Isabey, de Hartney, Man., frère et cousin du marié. MM. Louis Sylvestre, frère du marié, et Val Stuckey, oncle de la mariée, agissaient comme huissiers. M. Pierre Sylvestre, frère du marié, touchait l'orgue tandis que Mme Florence M..., de Bellegarde, était soliste.

La réception pour 60 invités eut lieu à la salle paroissiale. Un dîner fut servi par le groupe 2 de la Ligue des Femmes Catholiques. M. ...ren Hjertaas agissait comme maître de cérémonies, et le toast à la mariée fut porté par M. John Tumbach.

M. et Mme Lucien Sylvestre résideront à Redvers.

Autre assemblée

Une assemblée du comité des mères des Jeannettes et des Guides eut lieu le ... 6 avril, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, avec six mères et ... directrices présentes. La présidente, Mme Fowler, dirigea l'assemblée et la secrétaire, Mme R. Pierlot, lut les minutes de la dernière assemblée et le rapport financier.

Un chèque de $11 fut remis à Mmes Maclean et ...utin, directrices des Guides, ... leurs dépenses lors de leur ... à l'école des Guides à ...ina.

Le thé et la vente de pâtisseries ... des mères auront lieu le samedi 29 avril à la salle des Chevaliers de Colomb, de 2 h. 30 ... h. p.m. On demande des cotisations des dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme E. Fréçon, directrice des Jeannettes, annonça que le train centenaire serait à ... du 22 au 25 avril. Mme Maclean rapporta une grande ... d'intérêt chez les Guides. Quatre insignes ont été ... à la dernière assemblée.

Les Guides et Jeannettes auront un char allégorique au défilé du ... centenaire ... au mois de ... Le comité des mères ... chargé des dépenses de ce projet.

L'assemblée se termina par un goûter. La date de la prochaine assemblée sera annoncée prochainement.

Adressez-vous à Dieu en qualité de moteur des coeurs: J'ai souvent éprouvé ... la source ... d'adoration lui ... agréable et qu'elle est ... de grands changements. Bossuet

Saint-Front

Sont venus visiter leurs parents de la localité: MM. Clément Bertoncini et Clarence Ginter et Mlle Louise Bertoncini, tous de Saskatoon, ainsi que Mlle Françoise Bertoncini, de St-Brieux, chez M. et Mme Louis-H. Bertoncini; Mlle Louise Montes, de Prince-Albert, chez M. et Mme Florian Montes; Mlle Annette Plamondon, de Melfort, chez M. et Mme Georges Plamondon; M. Eugène Dubreuil et Mlle Darryle Dubreuil, de Saskatoon, chez M. et Mme Paul Dubreuil; M. et Mme Wayne Welte, de Marcelin, ainsi que Mlle Betty Welte, de Saskatoon, chez M. et Mme John Oleksin; M. et Mme Gilles Chiasson et leurs enfants, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Robert Bussière; M. Willie Moisan, étudiant à l'école Knowles de Winnipeg, Man., chez M. et Mme Paul Moisan; M. et Mme Wayne Wallaker (Florence Nivon) et leurs deux enfants, de Flin Flon, Man., ainsi que M. et Mme Eugène Baduik (Murielle Nivon) et leurs trois filles, de Ranger, Sask., chez M. et Mme Noël Nivon; M. et Mme Gaston Syrenne et leurs enfants, ainsi qu'Alphonse Syrenne, tous de Saskatoon, chez Mme Léda Syrenne; Mlle Irène Hervé, de Saskatoon, chez M. et Mme George Franks; M. et Mme Marcel Roy et leurs enfants, de Nipawin, chez M. et Mme Marcel Samson; M. et Mme Maurice Plamondon, chez M. et Mme B. Moisan et autres parents; M. et Mme Verle Tarasoff et leur fils, Darren, de Quill Lake, chez M. et Mme André Strat; M. et Mme L. Rendek (Olga Roufosse), ainsi que Mme Anatole Roufosse, tous de Saskatoon, chez M. et Mme Fernand Roufosse.

MM. et Mmes Maurice Bussière, Joseph Strat, Lucien-E. Bussière et Georges Plamondon, ainsi que Mme Marie Moyen, Mlle Annette Plamondon et M. Norman Thévenot, se rendirent à Zenon Park, le 27 mars, pour le mariage de Mlle Moyen, fille de M. et Mme Lucien Moyen, de Calagry, autrefois de Zenon Park.

M. Jos. Baril a fait, le 29 mars, un voyage d'affaires à Saskatoon.

Mlle Alvine Moisan et M. Gérald Rowlett, tous deux de Saskatoon, visitèrent, le 2 avril, M. et Mme Paul Moisan. Mme Moisan et son fils, Iven, retournèrent à Saskatoon avec eux et y passèrent la semaine à visiter Mlle Moisan, ainsi que MM. et Mmes Emile Boire, Richard Callagham et Edouard Bourque.

M. Clément Bertoncini, accompagné de M. Victor Lavallée, partit le 5 avril pour Saskatoon où M. Bertoncini devait, le 6 avril, commencer à écrire ses examens de fin d'année à l'école normale, tandis que M. Lavallée devait subir une examen médical. Mme Thérèse Beaudry a pris charge des élèves de M. Lavallée pour la durée de son absence.

M. et Mme Arthur-C. Lamoureux assistèrent, le 6 avril, aux funérailles de leur oncle, M. Roméo Labelle, décédé le 3 avril à Carrot River, à l'âge de 67 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Après avoir passé l'hiver chez sa mère, Mme Donat Quessy, M. André Quessy est parti, le 5 avril, reprendre son travail à Fort St. John, C.-B.

MM. Emilien Moisan et Paul Fortin visitèrent, le 6 avril, M. et Mme G. Lefebvre à Englefeld.

M. Ferdinand Bertoncini, fils, qui a complété son cours de rembourrage à l'école technique de Weyburn, passe quelques semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Bertoncini.

M. Louis Strat, ainsi que MM. et Mmes Armand et Henri Moyen et Mlle Georgette Moyen, partirent le 6 avril pour Winnipeg où ils visitèrent leurs nombreux parents. Les familles Moyen assistèrent au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Hamoline.

Mlle Louise Bertoncini, qui avait commencé un cours de garde-malade à Saskatoon, est déménagée à Humboldt où elle doit continuer son cours à l'hôpital de l'endroit.

M. Bob Cunningham, de Winnipeg, visita, le 6 avril, sa belle-mère, Mme Louis Strat, et autres parents de la localité.

M. et Mme P.-H. Proulx passèrent la fin de semaine du 8 avril chez leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Brotzel, de Saskatoon.

M. et Mme Paul Fortin et leurs enfants visitèrent, le 8 avril, M. et Mme Howard Schemenauer (née Yvette Plamondon) et leurs deux enfants, de Lake Lenore, Sask.

Réclamations payées $12,315.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité familiale, a procuré aux familles éprouvées de ses membres

Battleford	— 1 Réclamation	$ 1,395.00
Debden	— 2 Réclamations	2,480.00
Delmas	— 1 Réclamation	765.00
Ferland	— 1 Réclamation	675.00
Gravelbourg	— 1 Réclamation	765.00
Montmartre	— 1 Réclamation	500.00
North Battleford	— 1 Réclamation	500.00
St-Denis	— 1 Réclamation	500.00
St-Front	— 3 Réclamations	3,735.00
Val Marie	— 1 Réclamation	500.00
Willow-Bunch	— 1 Réclamation	500.00
	14 Réclamations	$12,315.00

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C.

adressez-vous à

M. Cléas Duperreault, propagandiste
909, Cavers, Saskatoon — Tél. 244-0693

ou à

L'A.C.F.C.
2800, rue Albert, Regina — Tél. 536-7233

Collège St. Thomas More
DE
L'UNIVERSITE DE LA SASKATCHEWAN

dirigé par les Pères Basiliens

Le Collège Catholique de St. Thomas More de l'Université de la Saskatchewan procure aux étudiants catholiques (hommes et femmes), qui désirent obtenir un diplôme ès arts et ès sciences, ainsi qu'à ceux qui suivent des cours préparatoires à la pédagogie, au droit, à l'art dentaire, à la médecine, au service social, à la médecine vétérinaire, tous les avantages universitaires dans une atmosphère de pensée et de culture chrétiennes.

POUR UNE BROCHURE
s'adresser au secrétaire,
1437 College Drive — Saskatoon, Sask.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc . . .

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaitre comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

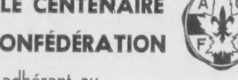
Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.



FÊTONS LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

en adhérant au



Adressez un chèque de $25.00 ou plus à l'A.C.F.C.

2800, rue Albert, Regina, Sask.

Merci!



LE REGIMENT DE CARIGNAN-SALIERES — 1665 — Ce fameux régiment fut envoyé au nada (appelé alors Nouvelle-France) par Louis XIV. Au printemps de 1665, il débarquait sur rivages de l'est. Jusque-là, les colons avaient dû se défendre par leurs propres moyens; c'éta première protection militaire qui leur était offerte. L'arrivée des troupes régulières ramena poir aux colons découragés.

Le Carroussel militaire des Forces canadienne

Les Forces armées canadiennes apportent une contribution de poids aux célébrations du Centenaire, en présentant un des plus grands spectacles itinérants de l'histoire du Canada.

De Saint-Jean (Terre-Neuve) à Victoria (Colombie-Britannique), les Canadiens peuvent assister au Carroussel des Forces armées ou "tattoo", la principale contribution du ministère de la Défense nationale aux célébrations du Centenaire de la Confédération. Ce spectacle pittoresque offre l'optimum dans le domaine du divertissement militaire alors qu'on illustre l'évolution des forces armées du Canada, de leur origine française et anglaise jusqu'à nos jours.

Il y aura 40 représentations dans tout le pays au cours de 1967. Le "Tattoo" présente de la musique, des scènes de grand apparat, des projecteurs multicolores, des tableaux historiques, de l'action, de la comédie, de la fantaisie et de la variété.

D'un bout à l'autre du spectacle, les costumes, les uniformes et les armes portés par les figurants de même que l'équipement utilisé, la musique et les manoeuvres exécutées, sont authentiquement de l'époque décrite dans les différentes scènes. Celles-ci donnent un bref aperçu des faits importants de l'histoire militaire du Canada depuis les trois derniers siècles.

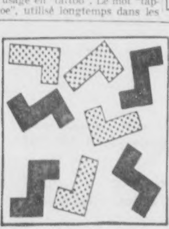
La lourde responsabilité de mettre une production de telle envergure en marche relève du Brigadier C. A. Peck et son personnel du comité des plans du Centenaire pour le mini[...] de la Défense nationale.

Deux trains identique[...]ansportant environ 250 f[...]nts, sont partis d'un point [...]cipal de rassemblement situ[...]s la région de Trenton et [...]cton, Ontario, ce mois-ci, [...] leur tournée de spectacles [...]énas. Un train se dirige ve[...]dney, Nouvelle-Ecosse, pour [...] première représentation [...]Glace Bay, N.-E., et entrepr[...] alors son voyage vers l'Ou[...]'autre train s'est dirigé v[...]l'Ouest après une représenta[...] à Barrie, Ontario.

Les deux trains [...]autonomes en ce sens qu'i[...]nt équipés pour loger et [...]rrir les voyageurs. Un coi[...] même réservé pour les [...]rs. Les trains transporten[...]galement les décors, l'équipe[...]t, le matériel depuis les c[...]de triage jusqu'au lieu mêm[...] la représentation.

A leur arrivée [...]ancouver, les deux groupes [...] joindront et avec l'addition [...]troupes de différentes local[...] débutera alors la présenta[...] de spectacles en stades [...]omprendra une distribution [...]ucoup plus nombreuse. Ces [...]résentations seront données [...] Vancouver, Victoria, Ottaw[...] l'Expo '67, à l'Exposition [...]nale du Canada à Toront[...] finalement, à Hamilton, On[...]. Des représentations spéc[...] seront données à deux end[...]s historiques, soit au Fort Ge[...], Niagara-on-the Lake, et à [...]bec. La distribution compr[...]a alors environ 500 figura[...] Pour les deux plus grands [...]tacles de la tournée, ceux [...] l'Expo '67 et de l'Expositio[...]tionale de Toronto, près [...]500 figurants seront en sc[...]

Après la [...]ère représentation donnée [...]stade à Hamilton, Ontario, [...] autre spectacle du genre d[...] en aréna sera présenté à [...]lottetown, I.-P.-E., à St-Je[...]t Cornerbrook, Terre-Neuv[...]dans différents centres du [...]bec, pour enfin atteindre l[...]oint final de la tournée du [...]ttoo" à Shawinigan Falls, [...]bec, le 11 octobre 1967.



Assemblez en carré ces quatre L et ces quatre S.

Réponse

LE 42ND (ROYAL HIGHLAND) REGIMENT OF FOOT — 1782 Le premier bataillon de ce régiment britannique arriva à New-York en 1756. Après plusieurs campagnes en Amérique du Nord, il fit garnison en Nouvelle-Ecosse. C'est de ce fameux régiment que s'inspirent les uniformes et les traditions du Black Watch (Royal Highland) Regiment of Canada (ci-dessus). Cornemuses et tambours y ont toujours joué un rôle important et pittoresque.

☆ ☆ ☆

Les origines du mot "Tattoo"

En portant son choix sur un "tattoo" pour représenter les Forces armées du Canada auprès du public, le ministère de la Défense nationale a opté pour une forme de représentation profondément enracinée dans la tradition militaire et utilisée fréquemment à l'occasion de manifestations d'importance nationale.

Vers la fin du 17e siècle, les troupes britanniques du roi Guillaume III étaient cantonnées dans les Pays-Bas. Comme c'était l'habitude à cette époque, les opérations militaires cessaient vers la fin de l'automne et les troupes des forces rivales étaient logées dans les villes et villages sis à proximité des champs de bataille.

Les seuls centres de réunion accessibles aux troupes étaient les auberges et tavernes locales, lieux fréquentés par la majorité d'entre eux. Pour les inciter à retourner à leur cantonnement en fin de soirée, un tambour battait le "rappel" dans les rues entre 9 heures et demie et 10 heures du soir. Ce roulement de tambour était considéré comme le signal enjoignant aux aubergistes de fermer les robinets des barils de bières et de cesser la vente de boissons alcooliques. La vieille expression hollandaise pour annoncer la fermeture était "doe den tap toe" (traduction libre: 'fermez les robinets"). Bien que l'origine du mot "tattoo" soit très discutée, on croit que l'expression fut d'abord abrégée en "taptoe" par les Anglais pour se transformer avec l'usage en "tattoo". Le mot "taptoe", utilisé longtemps dans les rapports officiels, céda finalement la place à "tattoo".

Comme les casernes n'existaient pas en Grande-Bretagne à cette époque et que les troupes étaient logées chez l'habitant de la même façon que les troupes européennes, le "tattoo" avait les mêmes raisons d'être. Au cours des années, des musiciens se joignirent au tambour: un flûtiste, un joueur de cornemuse ou d'un autre instrument. Petit à petit, des groupes d'instrumentistes en vinrent à jouer pour le plaisir de la garnison. Plus tard, des "tattoos" semblables furent exécutés devant des têtes couronnées ou pour le bénéfice du public en général.

Un grand nombre de "tattoos" furent montés par les militaires avan[...] seconde guerre mondiale [...]puis la fin de la guerre, p[...]eurs autres ont été donnés a[...] succès dans divers camps e[...]lles du pays. Les mieux c[...]s sont certainement ceux pr[...]és à l'occasion des festivals [...] Vancouver de 1958 et de 19[...]t celui que les Forces arm[...]canadiennes avaient organis[...] occasion de la Foire mondia[...]e Seattle en 1962.

Ce g[...] de représentation a littérale[...]t enthousiasmé des millions [...] spectateurs dans le passé e[...] "Tattoo" des Forces Armée[...] Canada de 1967 n'en sera p[...]moins intéressant.

Prés[...] d'une côte à l'autre du pa[...]il donnera certainement [...] Canadiens un sentiment [...]erté et une meilleure compr[...]nsion de leur héritage militai[...]

Endroits et dates

Le Carroussel militaire des forces canadiennes, principale contribution du ministère de la Défense nationale aux célébrations du Centenaire de la Confédération, sera offert aux populations du Manitoba et de la Saskatchewan aux endroits et jours suivants: Winnipeg, Aréna, 4 et 5 mai, à 8 h. 30 p.m.; 6 mai, à 2 h. 30 et 8 h. 30 p.m., et 7 mai, à 2 h. 30 p.m.; Brandon, Aréna, 2 et 3 mai, à 8 h. p.m.; Regina, Stade de l'Exposition, 4 et 5 mai, à 8 h. 30 p.m., et 6 mai, à 2 h. 30 et 8 h. 30 p.m.; Saskatoon, Aréna, 8, 9 et 10 mai, à 8 h. p.m.

CIT[...]U VATICAN — Le génér[...]e Gaulle rendra visite au pa[...] Rome à l'occasion des manif[...]tions organisées pour le 10[...]niversaire du traité de Rome[...]stituant la Communauté écc[...]nique européenne, croit-on sa[...] dans les milieux généralen[...] bien informés du Vatican.

Ce[...]a la première fois que le p[...]dent de la République renco[...]era Paul VI.

Le[...]néral de Gaulle avait été reçu [...]visite officielle par Jean XXII[...]n 1959, lors de son voyage e[...]alie.

L'école de Coderre célèbre l'année centenaire

[COD]ERRE — Le 17 mars, u[...]ance vraiment patriotiq[...]ait lieu à l'auditorium de [...] de Coderre. Au début de [...]oirée, on avait vu se dé[...] un magnifique pageant [...]ant l'historique du pays [...] 1867. Ce tableau vivant [...]renait 48 personnages re[...]ntés par les élèves des 7e [...] années et des 1ère et 2e [...]es.

[V]oici quelques-uns de ces per[...]ages: Canada, Léon Brin; [...] français, Raoul Alix; pa[...] anglais, Louis Coderre; le [...]mps, Léon Tremblay; la Ter[...] Paulette Coderre; Neptune, [Ri]chard Carr; Jupiter, Kenneth [...]tcherd. Les dix provinces du [C]anada étaient représentées par [le]s garçons et filles de la 7e [a]nnée; tandis que le rôle des [p]rofessions et des métiers était [a]ssumé par les élèves de la 8e [a]nnée. Les différents moyens de transport canadien étaient les suivants: l'ingénieur de locomotive, Richard Michel; le marin, Lester Carvell; l'aviateur, Paul Coderre. Enfin, l'organisation pour maintenir l'ordre au pays, la seule de son genre au monde: la Gendarmerie Royale Canadienne fut représentée par Clyde Oberding.

A la fin de ce pageant, les élèves des 1ère et 2e années, revêtus du costume national des 14 principales nationalités au Canada, sont venus à tour de rôle rendre hommage à la Reine. Pendant que se déroulait cette procession "de la société des nations" des groupes d'élèves interprétaient un chant typique de chaque nationalité. En dernier lieu, le Héraut, Roland Huel, au nom de tous les Canadiens de différentes langues, présenta à la Reine les hommages de soumission et de respect.

Deux poèmes écrits par des auteurs canadiens furent mimés par les élèves de l'école secondaire. "The Ballad of the Ice-Worm Cocktail" de Robert Service, raconta une soirée au cours de laquelle les mineurs du Yukon se reposent au petit café. Les deux principaux caractères étaient: David Coderre, Major Brown; David Carvell, Deacon White. La narratrice: Christina Barrett. "The Stove Pipe Hole" de William Drummond montra une famille canadienne-française. Le père, Maxime, personnifié par Gérald Laverdière, refuse de marier sa fille, Emmeline (Joanne Coderre), à Dominique (Bernard Coderre). Il veut un riche parti pour sa fille. Finalement il accepte de donner sa fille en mariage à Dominique parce que celui-ci l'a retiré du trou du tuyau dans lequel il était tombé en voulant surveiller les amoureux. La narratrice: Christine Anderson.

La chorale des filles de l'école secondaire chanta trois chants appropriés: "My Canada", qui exprime notre reconnaissance à notre pays: "They All Call It Canada but I Call It Home", qui rend hommage aux pionniers et qui exprime notre fierté d'être Canadiens; "This Land Is Your Land", chanson bien connue dans le répertoire du pays. Les filles des 7e et 8e années exécutèrent un chant folklorique canadien-français: "Le Vent". Ces différents chants étaient accompagnés par Christina Barrett à l'"organette"; Pauline Perras à l'accordéon et Linda Desnoyers à la guitare. Ces trois musiciennes interprétèrent "Something to Sing About".

Un groupe de filles de la 3e à la 6e année présentèrent une danse sur la musique canadienne de "Alouette"; tandis que les filles des 7e et 8e années exécutèrent une danse ukrainienne. Vinrent ensuite: une brève histoire des drapeaux du Canada par Aileen Kinch; hommage à notre drapeau par Elaine Gaucher, Sherry Arguin et Lise Fortin. Une explication complète sur les différents symboles des Armoiries du Canada fut donnée par Paulette Coderre. Les élèves de la 3e à la 6e année présentèrent deux marches "rythmées" arborant drapeau.

Le poème "A Cry from an Indian Woman", écrit par Pauline Johnson, écrivain canadien exprimant le désarroi des Indiens à l'arrivée des Blancs, fut récité par Lorraine-T. Tremblay. Le programme n'aurait certainement pas été complet sans l'entraînant chant "CANADA" qui fut interprété par les élèves des 5e et 6e années, sous la direction de Mme R[...] Kinch et accompagné par [...] Barrett à l'organette, Pauli[ne] Perras à l'accordéon et Rola[nd] Huel à la trompette.

Le maître de cérémonies po[ur] cette soirée était David Carve[ll], élève de 10e année.

Message du commissaire général de l'Expo aux jeunes du Canada

"Un jour, un jour ..." Ce jour, mon jeune ami, est enfin ar[ri]vé: l'Expo universelle est ouverte à Montréal, dans les îles. El[le] t'attend avec tes parents, tes professeurs, tes copains de la Je[u]nesse en marche et tous les autres. Il serait trop long de t'énum[é]rer les richesses culturelles, artistiques et scientifiques que [tu] découvriras sur cette Terre des hommes, si tu sais regarder av[ec] tes deux yeux. Qu'il te suffise d'apprendre que la Ronde t'off[re] des merveilles: Jardin des étoiles, Monde des petits, Centre d[e] manèges, Aquarium, Lac des Dauphins, Téléphérique, etc...

Je compte sur toi et sur chacun des jeunes pour porter témo[i]gnage du savoir-faire des Canadiens devant le monde entier q[ui] nous observe et pour vivre intensément ce mot d'ordre de la J.E.[M.] "Accueille tes frères".

Sois le bienvenu à l'Expo universelle de Montréal.

Pierre Dupuy,
Ambassadeur et Commissaire général de l'Expo.

Décès de M. Eugène April, pionnier de Zenon Park Sask.,

Zenon Park — Les paroissiens ont appris avec regret, le mercredi 5 avril, le décès presque subit, survenu à l'hôpital Notre-Dame de la localité, de M. Eugène April, âgé de 68 ans. Depuis quelques semaines sa santé laissait à désirer, mais rien ne prévoyait une fin si soudaine, attendu que quelques minutes avant qu'il expira, une garde-malade avait conversé avec lui et il avait dit à cette dernière qu'il se sentait beaucoup mieux et espérait pouvoir se rendre chez lui dans les jours suivants.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 8 avril, à 10 h. a.m., par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, assisté du R. P. C.-E. Charest, P.S.M., et de M. l'abbé G. Timmermans, curé de Hudson Bay, Sask. Les porteurs actifs étaient les six fils du défunt, MM. Sylvio, Réal, Lionel, Robert, Gilles et Marcel April; les porteurs honoraires, MM. Henri Hamelin, Wilfrid Carpentier, Henri Fortier, Lucien Vigeant, Elie Archer et Laurent Renaud, tous Chevaliers de Colomb. Portait la croix: Paul April, petit-fils du défunt. La quête fut faite par MM. Florent Lalonde et Raymond Larochelle.

M. E. April naquit en 1899 à St-Eloi, comté de Témiscouata, Qué., et vint en Saskatchewan en 1912 avec ses parents qui s'installèrent sur un homestead. Après quelques années passées sur cette terre en aidant son père au défrichement, il se procura une terre à son nom vers l'âge de 18 ans. Quelques années plus tard, il épousait Mlle Rachel Ouellette, de Marcelin, Sask.

M. Eugène April fut durant toute sa vie un citoyen exemplaire, un fermier prospère et un père de famille remarquable. Il s'intéressait aux affaires publiques qui pouvaient aider au développement d'une paroisse. Etant chrétien convaincu, il alma tous ceux de son entourage et mettait en pratique les leçons qu'il recevait comme Chevalier de Colomb, étant membre assidu du Conseil de Zenon Park.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de sa constance bonne humeur et de la gaieté qu'il aimait à répandre. Sa jovialité se communiquait à toutes les personnes qui conversaient avec lui et il avait toujours des paroles encourageantes dans les diverses questions concernant les affaires publiques.

Il y a quelques années, lors d'un incendie qui ravagea une partie du Centre commercial, il mit toutes ses machines qui pouvaient aider à combattre le feu, à la disposition des pompiers volontaires, sans rénumération. Ces derniers, sous la conduite de son fils, Réal, qui manoeuvrait un puissant tracteur près du siège de l'incendie malgré une chaleur atroce, réussirent à limiter les dommages.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, nommés ci-dessus; quatre filles, la Rév. Sr Marie-Gabrielle, de la communauté Notre-Dame de Chambriac, Mme Gaston Détilleux (Françoise), Mme Armand Bussière (Yvette) et Adèle; cinq frères, Alphonse, de Kelowna, C.-B., Gérard, de Saskatoon, Jean-Marc, de Roblin, Man., Alexandre et Adrien, de Zenon Park; deux soeurs, Mme Henri Goulet (Anna), de Maillardville, C.-B., et Mme Théodule Lalonde (Adrienne), de Zenon Park.

Firent le voyage de Ponteix où se trouve la Maison provinciale des Soeurs Notre-Dame de Chambriac pour assister aux funérailles et accompagné la Rév. Sr Marie-Gabrielle; les Rév. Srs Marie-Tharcisius, supérieure provinciale, Reine-Marie et Marie-du-Esprit.

Après l'inhumation au cimetière paroissial, les Dames Auxiliaires servirent un repas, dans la salle publique, aux membres de la famille et à quelques amis intimes.

Souvenir mémorable

M. Eugène April avait un talent naturel pour les travaux de menuiserie et il s'en servit avec avantage au profit des missions il y a une vingtaine d'années: lorsque le R. P. Louis Moraud, O.M.I., qui desservait plusieurs missions indiennes de Cris et Montagnais sur les bords de la rivière Churchill dans le nord de la Saskatchewan, visita la paroisse de Zenon Park en 1946, il fit appel à des volontaires qui iraient aider à la construction de chapelles et résidences dans ses missions.

M. April offrit ses services gratuitement, et pendant deux étés consécutifs avec deux autres compagnons de la localité, il se rendit dans ce coin de la province où n'existait aucun confort. La chaleur de certains jours et le manque de bonne eau affaiblissaient quelque peu la volonté de ceux qui travaillaient à ces constructions. Cependant, l'encouragement et l'exemple du Père Moraud, qui vécut dans ces missions pendant plus de 40 ans, ranimaient leur courage et ils purent ainsi terminer en deux saisons ce qu'ils avaient entrepris.

Les compagnons de M. April durant ces deux saisons se rappellent encore de la bonne humeur qu'il maintint tous les jours durant ces travaux, et ceci par des sacrifices imprévus, et qui sont aujourd'hui comme des monuments à la mémoire des Pères Oblats et de ceux qui les assistèrent dans leurs missions indiennes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

71

On a de nos jours des bombes qui sauvent des vies. Si par ex. un avion fait un amerrissage forcé sans possibilité de communiquer par radio, l'équipage, prenant place dans le canot pneumatique, a maintenant un nouveau moyen de prendre contact avec la côte. C'est une bombe de 2 kgs qu'on jette à l'eau et qui est conçue pour exploser par 4.000 pieds de fond. Les stations d'écoute perçoivent l'explosion à 5000 km. à la ronde et un système spécial permet de calculer en quelques minutes l'emplacement exact de l'épave.

5.000 KM

On vient de lancer dans le commerce un perce-terre creusant un trou par minute. L'appareil ne dépasse pas les 40 kgs et fore aussi bien horizontalement que verticalement. Son moteur à essence 5 CV a une marche arrière et des vitesses automatiques et un tourne-main suffit pour transformer l'appareil en scie passe-partout.

J'ai pourtant fait de mon mieux!

A Prota, île du Pacifique, une poule en 1945 couva pendant 26 jours... une grenade à main!

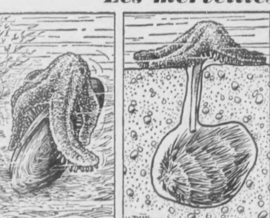
Vers 500 av. J.C., un roi de Chypre apprit à ses pigeons à venir voleter autour de lui sur son ordre. Aux grandes chaleurs, ils lui servaient donc ainsi de ventilateurs....

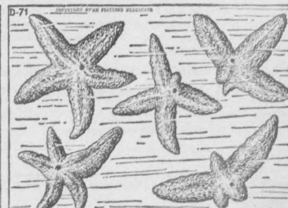
Les hommes les meilleurs ne vivent plus

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





L'astérie, appelée généralement étoile de mer n'est pas une plante comme on pourrait le penser à première vue. C'est bel et bien un animal marin en forme d'étoile à cinq branches. Chez certaines espèces, l'astérie peut atteindre un diamètre d'environ 50cm. Elle rampe au fond de la mer en cherchant sa nourriture au moyen de ses longs bras souples, munis d'un nombre incalculable de ventouses minuscules. Ces ventouses agissent comme un organe de fixation et malheur à la proie qui se laisse prendre.

Voyez plutôt comment l'étoile de mer étreint une moule et disjoint les coquilles de sorte qu'il ne lui reste plus qu'à déguster le contenu. L'estomac extensible de l'étoile de mer lui permet d'avaler de grosses quantités de nourriture. Par ailleurs son estomac peut se transformer en une sorte de pompe capable d'aspirer les animaux qui se sont enfouis dans le sable.

Mais le plus remarquable de l'étoile de mer est la facilité avec laquelle elle abandonne un de ses membres lorsque celui-ci se trouve irrémédiablement accroché à un rocher. Il est vrai que ces bras possèdent la faculté de pouvoir se régénérer; ils deviennent parfois plus grands ou plus petits que le membre primitif. C'est ce qui explique les formes assez grotesques de certaines étoiles de mer.



Patricia Silkwear nous rappelle l'époque victorienne avec cette robe de nuit en tissu d'Arnel et nylon souple et confortable. Le corsage de type camisole est orné d'une dentelle large enjolivée de ruban et d'un noeud.

Billet du jeudi

Un écrivain espagnol: José Martinez Ruiz

Un homme vient de mourir à Madrid, qui était d'un autre âge ou presque, et qu'on avait un peu oublié — même chez lui.

Il fut, pendant un temps, l'un des personnages considérables de son pays, en qui l'on voyait le maître indiscuté de plusieurs générations d'écrivains de langue castillane, tant en Espagne que dans les républiques de l'Amérique latine.

Il s'appelait José Martinez Ruiz, c'est-à-dire Martinez, Ruiz étant le nom de famille de sa mère.

Il faut connaître cette particularité des Espagnols, en Europe comme en Amérique, qui ajoutent le patronyme maternel à celui de leur père, ce qui donne l'impression qu'ils ont des noms composés.

Ainsi le général Marcos Perez Jimenes, dernier dictateur du Vénézuéla, se serait appelé Marcos Perez sans autres fioritures, s'il avait été Français ou Canadien, et les quotidiens de Montréal commettaient une erreur en l'appelant Jimenez, lors de l'insurrection qui l'emporta en 1957.

Pour en revenir à l'écrivain Martinez, il fut longtemps mieux connu sous son pseudonyme d'Azorin que sous son nom propre.

• • •

On l'appelait le patriarche des lettres espagnoles, mais il n'avait pas 94 ans, comme on l'écrivit à son décès, survenu le 2 mars de cette année.

Car il était né en 1876, ce qui lui en donne au plus 91 — âge déjà respectable.

Originaire de Monovar dans la province d'Alicante, dans le sud-est de l'Espagne, il eût tôt fait de gagner Madrid et passa la plus grande partie de sa vie dans la capitale, où il vient de mourir.

Martinez ne tarda guère à percer et il fut dès les premiers instants un écrivain d'envergure, qui prit avec tant d'autres la relève de la fameuse génération de 1890, se classant parmi les intellectuels racés de son époque.

Il donna des récits goûtés, mais l'on se demande jusqu'à quel point il était convaincu lui-même de la profondeur et de la vérité de son oeuvre d'imagination, car il donna toujours l'impression de voir dans le roman un genre artificiel, et les pages sont nombreuses où il a l'air de mépriser un peu ses personnages.

Ses ouvrages de fiction les plus célèbres, qui datent des premières années du vingtième siècle, sont **La Volonté, Antonio Azorin, Les Confessions d'un petit philosophe.**

Le second, qui remonte à 1903, fournit le pseudo sous lequel il se plut longtemps à écrire.

• • •

Il avait débuté par une minutieuse étude sur **L'Ame castillane** (1900), portant sur deux cents ans d'histoire et de littérature, de 1600 à 1800.

En même temps qu'il s'essayait au roman, avec plus de succès que de conviction intime, il se remettait aux essais sur l'Espagne, son peuple et son esprit, ses traditions, son histoire souvent malheureuse, sa quête de beauté dans les paysages baignés de lumière ou brûlés de soleil, se traduisant par la littérature et les arts plastiques, l'architecture où dominent le mauresque et le baroque.

C'est ainsi qu'il donna **Los Pueblos** ou **Les Villages**, sa célèbre **Route de Don Quichotte**, tour de force peu ordinaire d'évocation, qu'il dépassa pourtant avec **Castille** en 1912.

D'autres oeuvres de haute portée spirituelle, dans le sens complet du terme, sont **Don Juan, De Grenade à Castelar, Espagnols à Paris.**

Martinez avait une manière à lui d'écrire, qui trahissait l'étendue de sa culture, un scepticisme souriant, une recherche d'originalité dans la simplicité, à laquelle il arrivait de paraître trop voulue.

On pouvait s'y tromper, mais son art était étudié, sans manquer de finesse ni de subtilité.

L'Illettré

— Terre des Hommes —

Les 250 hôtesses de l'Expo refléteront l'image de la canadienne

Quelque 250 ravissantes hôtesses portant l'uniforme bleu horizon et le caractéristique béret boule, marine, blanc et ciel accueilleront les millions de visiteurs sur la Terre des Hommes. Des jeunes filles de 20 à 30 ans, toutes jolies, distinguées, intelligentes. Triées sur le volet. Choisies dans toutes les provinces canadiennes pour leurs qualités personnelles, leur compétence, leurs connaissances des langues, dont le français et l'anglais. "Plusieurs de nos hôtesses parlent au moins trois langues", nous dit Mme Pierrette Poulin, responsable de leur formation.

Le rôle des hôtesses consistera, naturellement, à recevoir et renseigner les visiteurs à la Place d'Accueil et à la Place des Nations.

Venues de diverses parties du Canada, les hôtesses ont suivi un cours de cinq semaines. Ce cours a porté sur la connaissance générale de l'Expo, l'histoire de Montréal et de sa géographie, l'art du protocole. Elles ont aussi assimilé les renseignements généraux sur les pays participants et retenu l'aspect des pavillons. Les hôtesses ont également suivi des cours de maintien et d'élégance, parce que ce seront elles qui, au départ, refléteront l'image du Canada et, par ricochet, celle de la Canadienne.

Certaines des hôtesses, étudiantes dans de grandes universités canadiennes, ont volontairement retardé leurs études pour avoir "l'honneur de participer au grand événement du siècle", comme l'a déclaré l'une d'elles.

Mme Monique Archambault, hôtesse en chef, a interviewé pendant six semaines 1,022 candidates dans 26 villes canadiennes. Elles travailleront par équipes, à raison de sept heures par jour, cinq jours par semaine, suivant un roulement établi, de 8 h. 30 du matin à 10 h. 30 du soir pendant les 183 jours que durera l'Expo.

A cause de leur position géographique et de leur proximité de la Terre des Hommes, à cause de l'importance de leur population, et de leur propension plus grande au bilinguisme, le Québec et l'Ontario viennent en tête quant au nombre des hôtesses qui les représenteront.

Le traitement minimum d'une hôtesse est de $380 par mois. A ce traitement s'ajoutent des "bonis" pour des qualifications supplémentaires, comme la connaissance d'autres langues que le français et l'anglais.

En résumé, l'hôtesse est celle qui ne doit rien ignorer.

Les guides

Quand les hôtesses ne seront pas en fonction, c'est-à-dire après leurs heures de service, à 10 h. 30 du soir, des guides recrutés chez des étudiants seront de service, particulièrement à La Ronde (parc d'attractions). Les guides ne sont pas encore tous choisis. Ils porteront un uniforme: pantalon blanc et gilet marine.

Ils devront être bilingues et posséder une belle personnalité. Les jeunes gens, tout comme les hôtesses, suivront un entraînement.

Toutes les cuisines du monde en 6 mois

Si la mise en place des restaurants, du plus petit au plus grand, tient ses promesses, six mois suffiront à peine pour faire le tour de cette Terre des Hommes, côté cuisine.

Saumon du Pacifique, morue de l'Atlantique, bison et civet de castor; saumon fumé, crabe et caviar; bortch, chitchi et tolma; pilaf, bliny et chachlik, apfelstrudel, palatschinken et krapfen; crevettes, homard et langoustine; riz sauvage, laquaiche et têtes de violon; entrecôte de Paris, boeuf canadien et boeuf argentin; café viennois, espresso et brûlot; jus de fruits tropicaux, crêpes flambées et gaufres chantilly. Toutes les bières du monde, les gins et les scotch whiskies; le saké, l'aquavit et la vodka; les vins, les mousseux et le champagne.

Plus de trente pavillons nationaux, ceux des provinces canadiennes qui offriront chacun plusieurs restaurants; en dehors de ces pavillons, quelque quarante établissements de qualité ou de luxe; au moins soixante-dix cassecroûte répartis sur tout le terrain de l'Expo; quarante-six boutiques et cinq cents machines distributrices.

Vingt-trois mille convives sont attendus!

Pour donner un aperçu des prix, des catégories ont été établies. Sans parler des repas-sandwiches qui tournent autour de 75 cents, les repas les plus modestes, entrant dans le self-service, iront de $1.50 à $2.25. Allant de $1.95 à $3.25, ils entreront encore dans la catégorie moyenne, servis à table. Des restaurants à prix modiques échelonneront leurs prix entre $2.50 à $4.00; ceux venant dans la catégorie suivante iront de $3.50 à $5.00. Seront classés restaurants de luxe ceux qui proposeront un minimum de $5.00. Ces prix ne peuvent, évidemment, être vus qu'à titre de points de repère.

Une réglementation très stricte a été établie pour que les normes proposées lorsque furent lancées les appels d'offres soient respectées jusqu'à la fin de l'Expo. Un service d'inspection veillera à ce que le service, la qualité et les prix du 28 avril soient encore ceux du 27 octobre.

En dehors des pavillons nationaux (ceux des provinces canadiennes en font partie) qui offriront évidemment des cuisines typiques authentiques, dans un cadre folklorique, on retrouvera sur tout le terrain de l'Expo un nombre équilibré de restaurants commerciaux. La plupart seront tenus par des restaurateurs itinérants, de grands forains qui ne font de la restauration que sur les emplacements des foires, alliant l'expérience du métier à celle de ce genre d'exploitation, et chauffant leurs fourneaux de Bruxelles à Seattle, de Lausanne à New York. L'industrie locale n'a pas été intéressée à participer à cette entreprise.

Le moindre snack-bar a dû accepter, pour tenir boutique, d'offrir tables et sièges. Aucun alcool ne sera servi dans ces établissements. Une exception a été faite pour les restaurants-bars de la Place d'Afrique; sans addition de certains alcools la cuisine de ces pays serait impossible à reconstituer.

Sans tenir compte de la division par secteurs qui a été faite du site général de l'Expo, les restaurants peuvent se répartir en trois grands groupes; ceux des Expo-services, ceux du Carrefour international et ceux des pavillons nationaux.

Les plus simples, les plus pratiques: les Expo-services. Cité du Havre, quatre snack-bars conventionnels et deux restaurants. L'un d'eux, Le Panorama, tenu par un Suisse italien répétera ici l'expérience de Lausanne.

Sur l'île Ste-Hélène, deux sites offriront (aux abords de la station de métro en particulier) dix casse-croûte (dont un qui offrira des crêpes flambées) et trois restaurants.

C'est sur l'île Notre-Dame que l'on trouvera les snack-bars les plus variés. Vingt-quatre de ces petits établissements offriront des spécialités chinoises, mexicaines, polynésiennes, allemandes, italiennes en plus des traditionnels hot-dogs et hamburgers. Des crêpes flambées et des gaufres servies avec crème fouettée et fraises fraîches attireront par leur fumet et un kiosque offrira du rôti de boeuf. Huit restaurants feront partie de cet Expo-Service, un restaurant polynésien construit sur l'eau, un restaurant français, un bar-dégustation de bières allemandes, etc...

C'est à La Ronde que l'on trouvera le Carrefour international, le seul endroit où un gouvernement peut exploiter un restaurant en dehors de son pavillon, lui-même, ou en confiant la concession à un délégué officiel.

Huit restaurants et cinq snack-bars: le pub anglais typique et la brasserie bavaroise, le restaurant antillais et le restaurant polynésien avec ses danses hawaïennes, le restaurant suisse et le restaurant hollandais, l'auberge tchécoslovaque importée en pièces détachées et le restaurant cubain qui ne servira que de la crème glacée (cubaine) et des jus de fruits tropicaux. L'authenticité sera là autant dans la cuisine que dans la présentation qui équivaudra la plupart du temps à un spectacle véritable.

Ceux qui voudront entreprendre un tour du monde gastronomique feront viser leur passeport dans les restaurants des 35 pavillons nationaux en n'ayant que l'embarras du choix.

Le pavillon du Canada qui offrira une mosaïque des coutumes culinaires de l'est à l'ouest du pays sera probablement un des plus grands avec 750 places. Les provinces de l'Atlantique se spécialiseront dans les fruits de mer et l'Ontario aura vue sur le lac Notre-Dame, en terrasse.

Le restaurant du Québec mettra en valeur la cuisine canadienne. Sans vouloir rivaliser avec la cuisine française il prouvera que l'on peut en appliquer les principes pour mettre en valeur les produits canadiens. Voisineront avec les tourtières et tartes à la ferlouche traditionnelles des quiches où le gruyère sera remplacé par l'Oka et le castor sera apprêté en civet.

Les restaurants des pavillons seront ouverts de 10 h. du matin à 11 h. 30 du soir; ceux situés dans la zone des Expo-services le seront de 9 h. 30 du matin à 10 h. du soir; tous ceux du parc des amusements de La Ronde fermeront à 2 h. du matin.

La Ronde

Pour ses visiteurs qui veulent bien s'amuser, le Compagnie de l'Expo a créé un parc immense d'attractions — la Ronde, qui occupe, avec le port de plaisance, toute l'extension est de l'île Ste-Hélène.

La preuve la plus frappante est le Gyrotron, ces pyramidales montagnes russes en aluminium où l'on redescendra des étoiles par la bouche d'un volcan. Et que dire des deux villages — l'un "western" et l'autre "québécois" — construits de chaque côté du "Lac des Dauphins".

L'Expo est ouverte de 9 h. 30 à 2 h. 30, la nuit

Toutes les portes, y compris celles du parc d'attractions, s'ouvrent, à l'Expo, à 9 h. 30 du matin. Et les joyeux couche-tard de "La Ronde" les ferment à 2 h. 30 de la nuit.

Faut-il entendre cette dernière heure comme celle du fatidique "last call"? — En fait, ce qui est officiellement précisé, c'est que tous les visiteurs doivent avoir quitté le secteur une demi-heure plus tard.

Les secteurs d'exposition, autres que celui de "La Ronde", ouverts à 9 h. 30 du matin, ferment, eux, à 9 h. 30 du soir. Il s'agit de la Cité du Havre, de l'extension ouest de l'île Ste-Hélène et de l'île Notre-Dame. Tous les pavillons — dont il convient peut-être de rappeler que l'entrée est gratuite — ferment donc leurs portes à cette heure-là et, dans ce cas également, les visiteurs doivent tous, une demi-heure plus tard, avoir quitté ces secteurs.

Quand il est dit: "tous les pavillons ferment leurs portes" et "tous les visiteurs quittent ces secteurs", il faut s'entendre...

Il y a de très nombreux pavillons étrangers et privés qui en auront laissé une, de leurs portes, largement ouverte: celle de leurs restaurants! Les visiteurs qui auront eu le bon et fin goût de s'y rendre pourront en toute quiétude y demeurer bien après 9 h. 30 du soir.

Il avait été question, il y a déjà longtemps, de ne laisser qu'une demi-heure de grâce à ces visiteurs gastronomes (ou, ce qui revient au même, aux propriétaires de ces restaurants), afin d'attirer les gourmets à "La Ronde" — où il existe aussi, d'ailleurs, des restaurants étrangers, dans "le Carrefour international", en plus d'autres endroits nombreux où l'on peut bien boire et bien manger.

Les commissaires généraux des pavillons étrangers possédant des restaurants montrèrent les dents, si l'on peut parler ainsi. Des négociations polies mais fermes aboutirent à un accord dont tout le monde s'est déclaré satisfait.

Les restaurants des pavillons étrangers et nationaux ne ferment donc qu'à 11 h. 30 du soir. Et même à cette heure-là, le visiteur qui n'a pas terminé sa pêche Melba ne risque pas du tout d'être expulsé!...

Ces restaurants ouvrent, en principe, à 10 h. du matin.

A la Cité du Havre, ainsi que dans les îles Ste-Hélène et Notre-Dame, les autres restaurants, ceux des Expo-Services, par exemple, ouvrent à 10 h. du matin, mais ferment leurs portes à 10 h. du soir.

En attendant de se mêler à la foule animée de "La Ronde", c'est évidemment un plaisir de qualité que de se trouver, vers les 10 h. 30 du soir, dans le restaurant d'un pavillon étranger ou national de Ste-Hélène ou de Notre-Dame; et, enveloppé du fumet d'un rôti distingué et du bouquet d'un vin émouvant, de regarder, par une large baie vitrée, l'Expo encore illuminée que ne parcourent plus, dans le calme de la nuit, que des visiteurs gastronomiquement béats.

Courrier de Louise

Q. — J'ai seize ans et je suis très grosse. Mes parents et mes professeurs me disputent sans cesse parce que je mange tout ce que je ne devrais pas manger pour éviter d'engraisser. Je suis très malheureuse de leur attitude et de ma condition, mais je ne peux pas m'empêcher d'agir comme je le fais. Un conseil, s'il vous plait. — **Fatty**

R. — Vos parents devraient vous amener immédiatement consulter un médecin pour vous faire subir un examen complet. En négligeant de le faire ils risquent votre santé. Le docteur saura vous dire exactement combien de poids vous devrez perdre et vous indiquera les moyens à prendre pour y arriver. Puisque vous mangez par manie, il vous enverra peut-être chez un psychiatre qui cherchera à en trouver la raison. Vous souffrez peut-être de quelque trouble émotionnel qu'il saura corriger. Il se peut aussi, ma jeune amie, que vous ne faites pas d'efforts sérieux pour contrôler votre appétit. Trop manger est une vilaine habitude qui, comme vous le savez, devient de la gourmandise. Tout dépend de vous. Faites exactement ce que vous conseillera le médecin et cessez d'en vouloir à vos parents et à vos professeurs qui ne veulent que votre bien.

☆ ☆ ☆

Q. — Comprenez-vous que certaines personnes mangent très peu et engraissent, alors que d'autres consomment d'énormes quantités de nourriture et demeurent sveltes, voire maigres? Comment expliquer cela? — **Perplexe**

R. — Je ne suis pas médecin, mais on dit que tout dépend du système de chacun. Les phénomènes chimiques qui se produisent dans le corps humain sont différents chez chaque individu et transforment les aliments absorbés de manières diverses. Aussi, certaines personnes, au tempéramment très nerveux, brûlent plus d'énergie que d'autres et, de cette façon, les aliments ne se transforment pas en gras.

☆ ☆ ☆

Q. — En regardant les annonces de demandes pour des enseignants, je constate les magnifiques salaires qui y figurent, et je me dis que les jeunes feraient très bien de se préparer à cette belle carrière qui offre tellement de satisfaction même lorsqu'elle n'est pas si bien rémunérée. Evidemment, il n'est pas donné à tous de savoir enseigner, mais le bien que peut faire un bon professeur est incalculable, ne croyez-vous pas? Savez-vous si le nombre des étudiants en pédagogie augmente? Je l'espère de tout coeur.

Qui se souvient des années "Trente"?

R. — La profession, voir même la vocation d'enseignant, est certainement, comme vous le dites, chère "Trente", une des plus belles qui soient. Elle apporte beaucoup de satisfaction, mais elle exige de la part de ceux et celles qui s'y destinent beaucoup de dévouement et beaucoup d'affection envers les élèves. Il ne s'agit pas seulement de bourrer des crânes de 9 h. à 4 h. cinq jours par semaine, dix mois de l'année. Il faut aider au développement du caractère des enfants confiés et les aider dans certains cas, à résoudre des problèmes personnels assez difficiles. Vous devez vous souvenir, comme nous tous, de professeurs qui semblaient pouvoir vous faire comprendre n'importe quoi et d'autres, par contre, qui possédaient des diplômes supérieurs et qui n'arrivaient pas à communiquer leur science. Oui, chère Madame, un grand nombre de nos jeunes se consacrent à l'enseignement et avant d'être admis aux études pédagogiques, ont leur fait subir un examen spécial afin de se rendre compte s'ils possèdent non seulement le savoir, mais les aptitudes propres à l'enseignement.

LOUISE

Un "tour d'Expo" en 7 jours?

Pourra-t-on voir l'Expo en 7 jours?

— C'est bien possible.

Ne faudra-t-il pas 22 jours pour la voir au complet?

— Ce n'est pas impossible...

Il y a deux façons, en effet, d'estimer le temps qu'il faudra pour visiter toute l'exposition.

Etant bien entendu que le parc d'attractions de "La Ronde" n'est pas, selon la terminologie internationale officielle, un secteur d'"exposition" et n'entre donc pas dans le calcul des sept ou vingt-deux jours, et que c'est de 9 h. 30 du matin à 9 h. 30 du soir que l'on pourra visiter les pavillons étrangers et nationaux ainsi que les autres centres d'intérêt de la Cité du Havre, de l'extension ouest de l'île Ste-Hélène et de l'île Notre-Dame.

Si l'on applique une sorte de barème du Bureau international des expositions, qui calcule à la fois les pieds carrés et les pieds des visiteurs et qui intègre le facteur "temps" dans les dimensions et le nombre des éléments d'exposition, eh bien! c'est vingt-deux jours qu'il faudra pour faire un tour complet de l'exposition "proprement dite" et la voir toute.

Leurs règles à calcul à la main, des ingénieurs ont déjà fait, à la demande de l'Expo, "leurs visites" de l'exposition à travers la montagne de plans de la Terre des Hommes.

Leur conclusion, à eux, c'est qu'il est possible de voir et admirer l'exposition en sept jours. Sept jours eux-mêmes consacrés entièrement à ce tour du monde en quelque 600 acres l'Expo moins "La Ronde") — des journées de 12 heures.

En fait, la différence entre les deux estimations est plus apparente que réelle. Il ressort des études que:

- Il sera possible de visiter quelque 6 pavillons par jour à l'Expo "proprement dite";
- un visiteur pourra faire un tour complet de l'exposition en sept jours, à la condition de ne pas perdre son temps ni d'avoir la prétention de voir vraiment tout, en détail;
- pour celui qui voudra ne pas perdre une miette du spectacle, mais entendra "déguster" tout ce qu'offre l'exposition, il faudra vraiment 22 jours bien remplis.

L'Expo devant durer 183 jours, ils sont nombreux ceux qui auront à coeur de tout voir d'une exposition qui, avec ses près de 70 pays participants, est la plus importante du genre à se tenir au monde.

Même s'il faut y mettre plus de 22 jours. Qu'importe, si l'on a un "passeport Expo" permanent (ou même autrement)? — Et puis, il ne faut pas oublier les heures de douce et plaisante détente qu'offre le parc d'attractions de "La Ronde", qui mérite à lui seul le déplacement.

C'est sans doute à cause de la foule des merveilles à voir que l'on en est à penser maintenant que ce n'est pas sur trois visites en moyenne par visiteur que l'Expo peut vraisemblablement compter, mais bien sur quatre jours et demi de séjour et de visites.

R. G.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par
René d'AGUY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

— Vous-même n'y réussiriez pas. Personne n'a le droit de me détourner de ma tâche. Je travaille chaque jour de neuf heures à cinq heures. Ensuite, je m'accorde une promenade dans les bois.

Anne laissa voir sa surprise:

— Vous écrivez à heures fixes, et vous ne vous reposez jamais? J'imaginais qu'un homme célèbre et qui gagne tant d'argent devait prendre beaucoup de loisirs et de vacances, et voyager par le monde au moins la moitié de l'année. Et je croyais qu'il attendait, pour écrire, d'être visité par l'inspiration.

L'écrivain eut un rire désabusé:

— En effet, bien des gens se font des romanciers la même idée que vous... Pour moi, ma vie est différente. Je dois produire beaucoup et je tiens à la qualité de mes oeuvres: le seul moyen que j'aie trouvé est de travailler énormément, jour après jour et de longues heures chaque jour; et il est clair que je ne puis ni voyager, ni me laisser déranger par quiconque. C'est pour cela, je crois, qu'on m'accuse d'avoir un caractère difficile.

Anne saisit avidement cette occasion. Elle oublia ses scrupules et s'apprêta à tirer parti de cette demi-confidence:

— Mais, si j'osais, je crois que je vous dirais: Vous avez réellement un caractère difficile. Vous refusez d'avoir des amis, et vous vous privez de sincérité parce que seuls des amis sincères peuvent nous montrer ce que nous sommes en vérité. Qu'on apprécie ou non leur franchise, elle nous rend un irremplaçable service.

Il la regarda, très intéressé, puis demanda:

— "Ainsi, parce que je me refuse à laisser qui que ce soit pénétrer dans ma vie intime, je me prive de franchise et je deviens incapable de savoir comment j'apparais à autrui?

— Mais oui, songez à la manière dont vous vivez; il est aussi facile de pénétrer chez vous que dans la chambre des bijoux de la Tour de Londres. Quand j'ai raconté à l'aubergiste que je suis entrée dans votre maison, elle m'a regardée d'un air sceptique, puis a levé les bras au ciel en s'écriant: "Je parie que vous êtes la seule jeune femme qui ait jamais mis les pieds aux Trois-Chênes. Je suis aussi curieuse de savoir comme elle est faite que de visiter le Palais de Buckingham".

— Et, naturellement, vous vous êtes empressée de lui décrire mon intérieur?

Elle lui répondit avec un ton de défi:

— Et, vous pouvez m'en croire, je ne lui ai pas dit un mot de ce que j'ai vu chez vous. Je suis sûre qu'il n'y a rien à cacher dans votre demeure, mais puisque vous tenez tant à n'y laisser pénétrer personne, je ne vois pas pourquoi j'irais satisfaire la curiosité de cette bonne femme.

Les yeux de Manners brillaient de gaieté quand il répondit à la jeune fille:

— Eh bien, vous venez de me parler comme personne ne l'a fait depuis des années. Je sais ce que vous pensez de moi, et je suppose que cela reflète l'opinion générale. Mais ne vous serait-il pas venu à l'idée que, peut-être, il y a une bonne raison à ce qui vous semble être une sorte de folie?

— Non, cher Monsieur, cette idée ne m'est pas venue, sans doute parce que je n'aime pas les mystères, je n'en fais pas et je ne cherche pas à percer ceux d'autrui. Vous, vous êtes environné de réticences et bardé de méfiance; parlons donc d'autre chose que de vous, s'il vous plaît. Par exemple, de ce charmant Recteur qui m'envoie des roses.

Et, durant un quart d'heure, Anne ne laissa pas à Selwyn l'occasion de donner à leur conversation un tour personnel. Elle fut gaie, mutine, taquine même; elle l'étonna et l'intrigua.

Quand il la quitta, elle lui lança une flèche:

— Je suis très heureuse que nous ayons pu passer toute une heure ensemble sans nous disputer.

Tenant sa main dans les siennes, il la regarda calmement en demandant:

— Aimez-vous les disputes? Moi, je les déteste.

Une vague de trouble la submergea. Ce regard confiant la déconcertait et l'ennuyait. Elle s'efforça de mettre dans sa voix une indifférence qu'elle ne ressentait pas:

— Vous m'aviez paru fort sévère et assez intraitable.

Il ignora la remarque, mais ses yeux demeuraient ancrées aux prunelles de la jeune fille et il dit lentement:

— Je reviendrai vous voir demain, à moins que vous ne me disiez que vous préférez que je ne le fasse pas.

Un instant s'écoula avant qu'elle ne répondit. Ses joues rosirent et elle se rendit compte qu'elle respirait un peu précipitamment. Elle tenta de parler avec insouciance sans y réussir tout à fait. Un tremblement fut perceptible dans sa voix:

— Je serai heureuse de vous revoir.

Elle le regarda s'éloigner, et toute sa gaieté semblait s'attacher à ses pas. Une sorte d'effroi s'emparait d'elle. "C'est absurde, soupira-t-elle. Il ne m'a vue que deux fois, il ne peut m'aimer. De telles choses n'arrivent pas dans la vie".

Mais, dans le fond de son coeur, elle sentait bien qu'au contraire, depuis que le monde existe, l'amour naît en un instant entre certains êtres. Elle songea à Newton Abbey et au motif de sa propre enquête: "Que vais-je faire? N'est-ce pas incroyable, qu'il soit tombé amoureux de moi? Naturellement s'il m'invite chez lui je ne pourrai refuser d'y retourner. Et, s'il me découvre son secret, que ferai-je?".

Elle resta un moment, le menton appuyé sur sa main, le regard perdu vers les bois, puis elle haussa les épaules. "C'est ridicule. Il n'y a pas de secret. Je ne vais pas me faire de souci pour cela. Et puis, c'est mon travail, il faut bien que je l'accomplisse. On me paye pour... espionner, je dois espionner, même cet homme qui m'est sympathique et qui paraît m'aimer. Cela se fait couramment chez les journalistes".

Mais ce beau raisonnement n'empêcha pas son tourment, et elle s'endormit seulement aux premières heures de la matinée.

• • •

Le lendemain, Anne écrivit à Newton Abbey qu'après avoir réussi à faire la connaissance de Selwyn Manners et à pénétrer dans la mystérieuse maison, elle était persuadée que l'écrivain ne dissimulait en réalité aucun secret. Il n'avait pas été aisé de rédiger cette lettre, qui disait le contraire de sa profonde conviction, mais sa besogne commençait à répugner à Anne et elle se refusait à poursuivre son espionnage chez un être qui, de plus en plus, lui témoignait sa confiance, sa sympathie et qui, elle s'en persuadait à présent sans déplaisir, commençait à l'aimer.

La réponse arriva rapidement, non de la main de Newton, mais signée de la secrétaire. C'était plutôt mauvais signe, et le texte lui-même ne rassura pas la destinaire:

"Chère Miss Wayland,

"Mr Abbey a reçu votre lettre et il me prie de vous dire que, s'il vous a envoyée aux 'Trois Chênes', c'est pour y recueillir à tout prix les renseignements qu'il désire, et non pour lui raconter qu'il n'y a rien à y apprendre. Il compte absolument que vous les obtiendrez.

"Sincèrement votre:

Cynthia Dotterbridge
(secrétaire)."

Anne savait fort bien que, lorsque Newton Abbey avait demandé quelque chose, il avait l'habitude de l'obtenir. Il n'éprouvait que mépris pour les excuses, quelques pertinentes qu'elles fussent. Il ne cessait de répéter à ses collaborateurs:

"Des résultats, c'est tout ce qui m'intéresse. Je paye les succès, je ne donne rien pour les échecs et pas grand'chose de ceux qui échouent."

Anne tressaillit lorsque la voix amicale de Manners interrompit ses amères réflexions:

— Vous semblez bien sérieuse, aujourd'hui.

Un sourire éclaira immédiatement son visage et elle tendit la main à l'arrivant.

— Je ne vous avais pas entendu.

— Comment va votre cheville? Je souhaite que vous soyez sur vos pieds, pour que je vous conduise au presbytère en vous donnant le bras; mais si vous ne pouvez marcher, je ne me plaindrai pas de vous porter: c'est à cent cinquante yards à peine.

Anne se mit à rire:

— Je crois que je puis clopiner. Je ferai de mon mieux pour que vous ne soyez pas contraint de me transporter comme une enfant, mais je m'y résoudrais au besoin sans trop souffrir.

— Si vous témoignez d'un intérêt subit pour les papillons et les roses, vous vous entendrez immédiatement avec le Révérend. C'est un homme admirable, que je verrai mourir sans regrets.

Horrifiée, Anne se retourna, la bouche entrouverte, vers l'écrivain qui souriait et se hâta d'expliquer:

— C'est parce que je comprendrai le désir de la Providence d'utiliser une âme exceptionnelle à une tâche plus importante que celle d'habiter le corps d'un simple pasteur de village. J'envie sincèrement le sort qui l'attend.

Rêveuse, la jeune fille murmura:

— Je souhaite que quelqu'un dise cela de moi, lorsque je passerai sur l'autre rive.

Appuyée d'un côté sur une canne et de l'autre sur le bras de Manners, elle atteignit aisément le presbytère. Le Révérend vint à leur rencontre jusqu'à la grille et les salua gaiement:

— J'aurais dû aller vous rendre visite, Miss Travers, mais Selwyn m'a promis de vous amener ici prendre le thé, ce qui m'a semblé bien préférable. Je n'aurais pu vous montrer mes roses, ni mes papillons.

— Oh, vous savez, j'adore ces fleurs. Je ne dis pas cela pour vous être agréable, bien qu'on m'ait prévenue de votre enthousiasme pour ces reines des jardins. Je ne sais pas si j'aimerai autant vos papillons. Vous voyez, on m'a parlé de vos exploits.

— Je suis bien certain qu'on vous a raconté comment, dans une circonstance mémorable, on a vu un certain pasteur grimper à un réverbère pour ne pas laisser échapper un Artiidae, et comment, pour le punir, sa femme fit, le dimanche suivant, chanter à l'église le cantique "Que Ta lumière me conduise à la Victoire". On me rappelle cet incident au moins une fois par semaine et j'étais sûr que je l'entendrais avant le coucher du soleil.

Ils prirent le thé dans le jardin tout embaumé. Anne s'était rarement sentie si heureuse, bien que son esprit se troublât de plus en plus à la pensée du double jeu qu'elle cachait à ces êtres confiants, qui paraissaient unis par une sincère amitié, et tout disposés à recevoir la nouvelle venue au milieu d'eux. Lorsque le Révérend entraîna Manners dans son bureau, Anne se trouva seule avec l'épouse du Recteur, qui aborda nettement le sujet de ses préoccupations:

— Je suis heureuse qu'une jeune fille telle que vous ait réussi à faire sortir Selwyn de sa coquille. C'est un très chic garçon. Il a des principes plus élevés qu'aucun autre homme — j'ose l'affirmer sans faire de tort à mon mari, qui le répète lui-même constamment. Mais il

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00 — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 35—No 4

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Libre: 1er mai. Signaler: 247-9092. 1-431-T.F.

A LOUER — Boul. Provencher. Appartement: 2 chambres à coucher, 3 étage. Près autobus et école. Entièrement privé. Libre: 1er mai. Signaler: 233-1323. 3-458-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 4 grandes pièces, un seul logis. Pour adultes. Libre 15 mai. Appeler: WHitehall 3-9024 après 5 h. 3-460-T.F.

A LOUER — St. James. 2 chambres meublées, séparées. Pour 2 demoiselles françaises. Signaler: TUrner 8-6715. 3-452-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec cuisinette. Réfrigérateur. Près service d'autobus. Pour 1 ou 2 demoiselles. Libre: 15 mai. Signaler: 233-5268. 4-480-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis complètement privé: 4 pièces. Libre: 15 mai. AUSSI A VENDRE — Machine à coudre électrique "Singer", laveuse automatique, aspirateur et carosse de poupée. Signaler: 475-0750. 4-478-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Près de toutes commodités. Libre pour le mois de mai. Signaler: 233-7438. 4-475-5C.

A LOUER — St-Boniface. Pour 1er mai. Logis: 3 pièces, 1er plancher. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CEdar 3-2753. 4-474-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces, complètement privé. Réfrigérateur et poêle. Près hôpital. $40. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-9279. 4-473-T.F.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-9279. 4-472-T.F.

ON DEMANDE A LOUER
A St-Boniface — Maison ou duplex: 2 ou 3 chambres à coucher. En bon état. Pour jeune couple. Pour 1er juin. Appeler: 452-0276 après 6 h. 4-468-7C.

LOGEMENT POUR L'EXPO '67 — A louer, roulotte pouvant loger 6 personnes. Roulotte complètement meublée: eau chaude et froide, toilette et douche, nécessaire de cuisine, etc. $25.00 par jour, ou $100.00 par semaine. Située à environ 10 minutes de l'Expo.
De plus, situées à environ 30 minutes de l'Expo, 2 chambres au prix officiel de $8.00 pour la 1ère personne et $2.00 par personne additionnelle, par chambre. (Chambres pour 3 personne) S'adresser ser à Mme Guy Chartrand, 789, Ouimet, .CP. 210, Terrebonne, Québec, 4-466-5C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-333-8-E.O.W.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man
Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE
Pour régler succession — Voiture Volkswagen 1964. Excellent état. Peu de milles parcourus. Signaler: 774-8478. 4-479-4C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Bungalow: 1er étage, 3 chambres, salle à manger, salon, grande cuisine et salle de bain. Soubassement complet, fini avec 1 chambre à coucher et tuiles à la grandeur. Chauffage: gaz. Tout récent. Garage. Signaler: 233-5864. 4-469-4C.

A VENDRE — Section de terrain dans la municipalité d'Ocher River, environ à 5 milles de Ste-Rose. Culture mixte. 375 acres cultivées, bons bâtiments. Terrain paysagé. Près bons chemins. Ferme en très bonne condition. S'adresser à Laurent Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. Téléphone: 311-R2. 4-467-6C.

A VENDRE — St-Vital, 112, rue Ellesmere. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage avec portes pliantes. Comptant requis: $2,900. Prix réduit: $12,900. Vente privée. Téléphoner: 233-5507. 3-455-5C.

A VENDRE — St-Boniface, près église et école Sts-Martyrs et autobus. Bungalow style "ranch": 4 grandes pièces avec beaucoup de commodités supplémentaires. Garage assorti. Lot clôturé, patio. 7 ans. Appeler propriétaire le soir à 256-8631. 2-435-T.F.

A VENDRE — Lorette. Grand lot: 100' x 396'. Près du village. Signaler: 233-3172. 1-421-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

A VENDRE — Maison: 3 chambres à coucher. Grande salle de récréation. Garage. Signaler: CHapel 7-4569. 4-470-4C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Louée à $75 par mois. Prix: $8,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 9 pièces récemment rénové. 5 pièces pour propriétaire. Entrée privée. Plomberie double. Poêle et réfrigérateur. Aubaine pour quelqu'un désirant revenu pour retraite. Titre clair. Possession: 1er juillet.
St-Georges — Fashion Shop, magasin de confection. Maison attenante. Vendrait avec stock. Gros chiffre d'affaires, cause de vente santé. Etabli depuis 20 ans.
Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
3-459-4C.

MARION REALTY
No 4, 113, rue Marion
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison élégante avec revenu mensuel de $75. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Seulement $18,-900.
St-Norbert — 839, rue du Couvent. Duplex sur grand lot paysagé: 100' x 120'. Chauffage: huile. Garage. $11,900.
St-Boniface — 212, rue La Vérendrye. Triplex récemment rénové. Excellent état. Tous les logis complètement privés. Revenu mensuel: $225. Seulement $19,600 avec comptant requis raisonnable.
Si ces maisons ne vous conviennent pas, nous en avons d'autres.
Téléphones:
Bureau 247-4879
R. LeBlanc 774-8179
L. Engel 256-6351
4-465-4C.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — Ferme laitière, 280 acres — 230 cultivées. 30 bêtes Holsteins. 25 vaches: moyenne 13,000 livres. Réservoir à lait automatique. Nettoyeur d'étable mécanique. Ligne complète de bâtiments et machines agricoles. Eau courante avec toutes commodités modernes. Centre canadien-français. 40 milles de Winnipeg. Bon chemin en toute saison. 1½ mille d'écoles élémentaire et secondaire. S'adresser à C. Bolly, La Broquerie, Man. Téléphone: HA 4-5316. 2-466-4C.

A VENDRE
St-Norbert est de Pembina, beau quartier résidentiel, 3 ans. Maison: 3 chambres à coucher. Etat neuf. Salon, salle à manger en "L". Grande cuisine avec espace pour repas. Grandes armoires encastrées. Comptoir sur 3 côtés. Evier double en acier inoxidable. Etagère rotative. Le tout en acajou. Lot paysagé, patio, allée pavée vers garage double. Soubassement partiellement fini avec bar. Doit être vue pour être appréciée. Prix réduit pour vente rapide, propriétaire transféré. Prix réduit: $17,900. S'adresser à Pierre Pinaud. Téléphone: 284-5390 ou 453-1977. 2-447-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour le district consolidé de Richard à Somerset, Manitoba, pour enseigner la 1ère année. Salaire selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, appeler Louis Lemoing, secrétaire de l'école Richard, Somerset, Manitoba. Téléphone: 82.**
3-457-4C.

ON DEMANDE
Instituteur, marié ou célibataire pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. 16 élèves aux grades élémentaires. Logis complètement meublé. Basse de salaire: $3,400, plus allocation d'isolement: $800. Position ouverte en avril. **Ecrire à: C.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.**
50B-416-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, pour écoles élémentaire et secondaire (Math. et Histoire), de Willow-Bunch, no 4910, Sask. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignement, écrire à J. Philippon, Willow-Bunch, Sask.**
2-445-6P.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man.**
1-417-T.F.

Vendeur demandé
Vendeur bilingue avec auto, expérience, bonnes références, actif, pour représenter à temps partiel ou à plein temps, maison progressive de Montréal dans la vente de calendriers, articles et cadeaux publicitaires. Références exigées, généreuse commission à l'homme voulu, territoires ouverts. Ecrire détails complets au journal "La Liberté et le Patriote", Boite 451, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

A. G. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, soubassement complet. $10,500. Comptant requis: $1,000.
Appeler CEdar 3-5874
49-379-T.F.

A VENDRE
NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,-500 comptant. Balance facile.
ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.
ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.
ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances emprunts hypothécaires maisons N.H.A. selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 — Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251 avenue Dussault
St-Boniface

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Près écoles. Seulement $1,950 comptant à première hypothèque.
Rue Des Meurons — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation. Grand lot. Garage. Près autobus.
Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.
Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.
Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
1-433-4C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface Centre — 3 logis complètement séparés. Revenu mensuel: $270. Propriétaire transféré. Montant substantiel comptant. Balance: termes.
Norwood — Monck. Duplex: 5 et 4. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Desautels. $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis séparés. Chauffage: gaz, eau chaude. Revenu mensuel: $260. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — De la Morénie. $9,500. Maison: 4 pièces. Lot: 50'. Garage et hangar. Termes.
La Rochelle — Ferme et porcherie moderne. 235 acres cultivées. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Propriétaire malade. Termes intéressants.
Norwood — Magasin: quincaillerie. Marchandise environ: $12,000, accessoires, $2,000 à termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
4-449-4C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres au soubassement. Garage. Beau lot. Prix. $10,-500.
AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.
ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite, condition. attrayant.
RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-434-3C.

La chronique de Winnipeg, Sacré-Coeur, parait en page 6.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) bilingues, qualifiés pour le District consolidé de St-Léon, no 1425, à St-Léon, Manitoba, pour enseigner les grades 1 et 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, appeler Edmond Roch, secrétaire. Téléphone: Bureau 304-22, résidence 322-6.**
4-481-5C.

ON DEMANDE
3 instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire Consolidée Dondurand no 2064 de Haywood. Salaire selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Jean Dheilly, Haywood, Man.**
4-476-7C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Mécanicien d'expérience pour garage bien équipé à St-Boniface. Expérience dans l'alignement des roues non requise. S'adresser à Hub Service, 760, rue St-Joseph. Téléphone: 247-4533. 4-471-4C.

ON DEMANDE
Assistant bilingue pour station-service
S'adresser à Roland Dion
Téléphone 247-3970

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 6.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of HENRI GAUTRON, late of the Post Office of Haywood, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.
ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba on or before the 27th day of May A.D. 1967.
DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 20th day of April, A.D. 1967.
Robert S. McKenzie,
Solicitor for the Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of SARAH Du BOURG, late of the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, Deceased, wife of Joseph Du Bourg, of the same place, Farmer.
ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 31st day of May, A.D. 1967.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 21st day of April, D.A. 1967.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executors.

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Omer Malo — 233-5710
Réservations: Gérard Bernier — 233-3125

SECRÉTAIRE BILINGUE

Une Institution Catholique dans la ville de St-Boniface recherche une secrétaire bilingue pour travail de bureau et tenue de livres. Expérience préférable. Indiquer qualifications et donner références en écrivant à **Boîte 477, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.**

Le District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes No 2390

On demande immédiatement des maîtres et maîtresses pour enseigner les grades 1 à 8 de l'école élémentaire, commençant en septembre prochain.

Echelle de salaires:
Classe 1......$3800 - $5200 — Classe 3 .....$4800 - $7300
Classe 2.....$4300 - $6300 — Classe 4.....$5800 - $9500

Expérience: $200 par année jusqu'au maximum de la classe.

Allocation pour homme marié: $300 par année.

Envoyer demandes immédiatement à
Pierre Marcon, secrétaire,
Case Postale 213,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

division à unique district, invite des demandes de professeurs qualifiés pour tous les sujets des grades IX à XII aux Instituts Collégiaux de St-Norbert, St-Adolphe, Lorette, Ste-Anne et La Broquerie, et des grades I à VIII à St-Norbert, Lorette, Ste-Anne, Richer, La Broquerie, St-Labre et Woodridge.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
4100	4500	5300	6300	6700	7100	7800
5500	6600	7700	9800	10800	11000	12500
Aug. de 200 jusqu'au max.	Aug. de 3 x 200 4 x 300 jusqu'au max.	Aug. de 300 jusqu'au max.	Augmentation de 400 jusqu'au maximum			

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocation pour cours professionnels et académiques. Congé de commisération et autres bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information, s'adresser au soussigné.

Téléphone: 422-5369

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Boîte 160,
Ste-Anne, Man.

LA TAXE DE VENTE ENTRE EN VIGUEUR LE 1er JUIN
ÉPARGNEZ EN ACHETANT MAINTENANT
SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT, ADRESSEZ-VOUS A
La Caisse Populaire de St-Boniface
194, avenue Provencher, Saint-Boniface

Montant d'emprunt	Paiements mensuels pour 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
$ 500	43.91	23.03	16.09	12.63
$1,000	87.83	46.06	32.17	25.27
$2,000	175.64	92.10	64.34	50.54
$3,000		138.15	96.51	75.81
$3,500			112.60	88.44
$4,000			128.68	101.05

Téléphone 247-8995
Maurice-E. Therrien, gérant

La Division Scolaire La Montagne

sollicite demandes d'hommes qualifiés pour la position de surintendant. Salaire à être négocié. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

André R. Fouasse, sec.-trés.
Boite Postale 30
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
No de téléphone 72

ON DEMANDE

des professeurs pour enseigner au niveau secondaire dans la Division Scolaire La Montagne pendant l'année 1967-1968. Des positions sont disponibles dans les quatre instituts collégiaux.

Echelle de salaire en force le 1er septembre 1967

Classe	Min.	Max	Rétribution
1	4000	5600	8 x 200
2	4500	6500	8 x 250
3	5200	7500	7 x 300 1 x 100
4	6200	9800	10 x 350 1 x 100
5	6600	10500	9 x 400 1 x 300
6	7200	11100	9 x 400 1 x 300
7	7700	11700	10 x 400

Allocation pour directeur: $200 par classe.
Allocation maritale: $300.

Allocation pour expérience: On reconnaîtra l'expérience acquise en enseignant sous permis (maximum 2 ans) aux enseignants qui ont enseigné avec le douzième grade complet ou une scolarité plus élevée.

Allocation pour cours professionnels et académiques: Un CINQUIEME de la différence entre le salaire minimum d'une classe à l'autre pour chaque cours.

Adressez-vous au bureau du secrétaire-trésorier,
André R. Fouasse,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Division Scolaire du Cheval-Blanc No 20

La Division scolaire du Cheval-Blanc no 20 à district unique sollicite des demandes de la part d'enseignants qualifiés pour des positions aux niveaux suivants:

Ecole secondaire: Institut Collégial St-Paul, Elie (12 enseignants) offrant cours E.U., Général et Commercial.

Enseignants: 1—Economie domestique (nourriture et textile)
1—Commercial
1—Principal (Surveillance de 11 classes)
1—Anglais-300-200-100

Ecoles élémentaires:
Enseignants pour école cons. Elie: 1—Gr. 2 et 3; 1—Gr. 3 et 4
Enseignants pour école cons. St-Eustache: Principal Gr. 8; 1—Gr. 1; 1—Gr. 2
Enseignants pour école cons. St-François-Xavier: Principal Gr. 8; 1—Gr. 2; 1—Gr. 3 et 4

Des positions sont aussi disponibles à divers grades élémentaires et dans des classes spéciales dans les écoles de la Division.

Echelle de salaires:

	Min.	Max.	Rétribution
Classe 1	4000	5400	2 x 200, 4 x 250
Classe 2	4400	6400	2 x 200, 5 x 300, 1 x 100
Classe 3	5100	7300	3 x 300, 3 x 350, 1 x 250
Classe 4	6100	9700	9 x 400
Classe 5	6550	10450	9 x 400, 1 x 300
Classe 6	7200	11400	10 x 400, 1 x 200

Expérience: Toutes les années d'enseignement seront reconnues.
Toutes les écoles de cette Division sont situées sur des routes toute saison, dans un rayon de 20 à 60 milles de Winnipeg.

Les demandes devront être accompagnées de tous les détails concernant qualifications, expérience et références.

S'adresser à: M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 36, Elie, Man.

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

On sollicite des demandes immédiates pour des positions dans l'enseignement pour le semestre d'automne.

Des enseignants sont requis aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur. Des enseignants sont requis pour tous les sujets académiques, ainsi que pour la musique, la culture physique, les arts industriels, l'orientation, la bibliothèque, préparation à l'entrée aux écoles d'arts et métiers, aux cours commercial, d'économie domestique et pour des classes d'attardés éducables.

On a besoin d'enseignants bilingues (français-anglais) à tous les niveaux.

La situation de directeur de musique est disponible.

Echelle de salaire:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI	Cl. VII
Minimum	$4,000	4,500	5,000	6,000	6,500	6,800	7,700
Intermédiaire	$4,840	5,700	6,500	8,220	8,900	9,440	10,280
Maximum	$5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,200	12,000

Un enseignant entrant en fonction sans expérience ou après le 1er septembre 1967 sera payé le salaire minimum; le 1er janvier 1969, il recevra le salaire intermédiaire; le 1er janvier 1970, il recevra le salaire maximum pour sa classe.

Les enseignnts expérimentés recevront des salaires de base selon l'échelle suivante:

Classes I et II	Moins de 3 ans	— Salaire minimum
	3 à 5 ans	— Salaire intermédiaire
	ans ou plus	— Salaire maximum
Classe III	ns de 4 ans	— Salaire minimum
	à 7 ans	— Salaire intermédiaire
	8 ans ou plus	— Salaire maximum
Classes IV à VII	Moins de 4 ans	— Salaire minimum
	4 à 8 ans	— Salaire intermédiaire
	9 ans et plus	— Salaire maximum

Il n'y a que trois niveaux à l'échelle des salaires. Les enseignants entrant en fonction le 1er septembre 1967 et engagés au Salaire minimum progresseront au Salaire intermédiaire de leur classe le 1er janvier 1969, et au Salaire maximum le 1er janvier 1970.

Les enseignants entrant en fonction le 1er septembre 1967 et engagés au Salaire intermédiaire progresseront au Salaire maximum de leur classe le 1er janvier 1969.

Bénéfices spéciaux:

L'allocation de directeur est de $600 en plus du salaire comme enseignant.

Les spécialistes en beaux-arts, musique, culture physique, cours commercial, arts industriels et aux classes pour les attardés éducables seront désignés à la Classe III, à moins qu'ils ne possèdent un diplôme universitaire.

Les détenants de certificats techniques permanents ou de certificats industriels permanents pourront atteindre un maximum spécial en Classe III de $7,900.

Les candidats à ses positions sont priés d'écrire ou de téléphoner pour se procurer une formule de demande. On fixera un rendez-vous pour une interview.

Le Surintendant,
C.P. 99, St-Boniface,
233-3481

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, edifice Paris — Telephone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2